UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01056136 3

PQ
1678
P4

UOT
28/1/25

M. P. DE RONSARD

Pierre PERDRIZET

Ronsard

et

La Réforme

202471
30. 4. 26

PARIS
Librairie Fischbacher
33, Rue de Seine, 33

1902

PQ
1678
P4

PRÉFACE

Ce travail a été écrit à Genève, où j'ai fait toutes mes études de théologie. Il a été couronné en janvier 1901 par la Faculté des Lettres, au concours pour le prix Amiel (1). Je remercie le jury qui m'a, indulgemment, décerné ce prix; je remercie en particulier M. le professeur Decrue, rapporteur du concours, dont les critiques m'ont été fort utiles. Je remercie encore le Comité Français de Genève qui, mes études théologiques finies, m'a donné une subvention de 600 francs, grâce à laquelle j'ai passé un semestre d'hiver à Paris; j'ai pu ainsi, par des recherches à la Bibliothèque Nationale, à l'Arsenal et à la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, rendre mon travail moins incomplet. Je remercie enfin M. Weiss, à qui je dois, outre plusieurs indications précieuses, la zincogravure du frontispice.

---

(1) *Université de Genève. Discours prononcés à la séance tenue le 26 janv. 1901 pour la délivrance des prix universitaires* (Genève, Schautz, 1901), p. 34-40.

Je cite Ronsard tantôt d'après l'édition de 1623, à cause des commentaires, tantôt d'après l'édition Blanchemain ; celle-ci est indiquée par l'abréviation Bl. L'abréviation *B. H. P.* désigne le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.*

INTRODUCTION

Le *Discours sur les misères de ce temps*, le premier en date des écrits de Ronsard (1) contre les protestants, est de 1562, c'est-à-dire de la première année des guerres de religion. Rien n'y décèle, et d'ailleurs aucun contemporain ne nous dit que Ronsard ait composé ce poème pour satisfaire quelque rancune, pour venger quelque injure personnelle. Quelles sont donc les causes qui ont poussé le tranquille poète à se mêler lui aussi à l'affreuse bataille ?

Certainement, il n'est pas insignifiant que le poème soit dédié à Catherine, et, bien qu'aucun texte ne dise que l'ouvrage ait été composé à la prière de la reine-mère, on peut être sûr que si Ronsard s'est permis de le lui dédier, c'est qu'elle en avait expressément marqué le désir : Ronsard avait trop la pratique des cours pour faire la maladresse d'écrire, sans y avoir été invité, le nom de la reine-mère au frontispice d'un libelle où il prenait si franchement parti (2).

---

(1) Nous continuons à orthographier *Ronsard* qui est l'orthographe des imprimés depuis le XVIe siècle (dans les textes latins *Ronsardus* : d'après Rochambeau et M. Laumonier (*Revue de la Renaissance*, 1901, p. 97), la vraie orthographe serait *Ronsart*.

(2) Je ne sais sur quoi se fonde M. Pagès dans les *Grandes scènes historiques* publiées sous la direction de M. Franklin (art. les Poètes

Pour expliquer que Ronsard ait écrit les *Discours*, pour comprendre qu'à partir de 1562, le chantre de Marie s'engage dans une croisade contre la Réforme, il ne suffit pas de supposer avec plus ou moins de vraisemblance que Catherine ait commandé à Ronsard le *Discours sur les misères de ce temps*. L'on manquerait gravement à ce grand Ronsard si l'on pensait que des œuvres aussi éloquentes que le *Discours*, la *Response aux Prédicans*, la *Remonstrance* ne contiennent que des opinions de commande.

J'ai tâché de saisir les vraies et profondes raisons qui ont animé Ronsard contre les protestants. Ce qui m'a semblé justifier cette recherche, c'est justement que les reproches faits par le poète au protestantisme n'ont rien de fort original, sont au fond les mêmes que ceux qui animaient contre la secte nouvelle la majorité des Français. Si cette étude offre quelque intérêt, ce sera donc de montrer que l'œuvre polémique de Ronsard est comme on dit « représentative »; nous y trouverons, formulées en vers éloquents, les raisons qu'ont eues de ne pas se faire protestants les poètes humanistes de la Pléiade et en général la majorité des Français du XVIe siècle.

à la cour des Valois) pour affirmer que Ronsard composa le *Discours* sur l'ordre de la reine-mère. Voir dans l'appendice le passage inédit des *Mémoires du curé Claude Hatton* relatif à la dédicace du *Discours*. Dans l'édition de 1623, le recueil des *Discours des misères de ce temps* porte en frontispice une gravure très belle, représentant « Catherine de Médicis, royne, mère du Roy ». Cette gravure ne se trouve pas dans les éditions antérieures (Cf. sur les gravures des anciennes éditions de Ronsard, Blanchemain, t. VIII, p. 65 s p.

CHAPITRE Ier

Importance du service rendu par Ronsard au catholicisme.

Avez-vous tenu entre les mains un des rarissimes exemplaires que quelques bibliothèques privilégiées conservent du *Discours*, de la *Remonstrance* et de la *Response à je ne sais quels prédicants* ? Le format déjà en est instructif. Ce sont des cahiers de quelques feuillets, sans nom d'auteur, souvent réimprimés, non seulement à Paris, mais en province, notamment à Lyon ; des pamphlets enfin, qui, dans un temps où les journaux n'existaient pas encore, avaient la forme la plus favorable aux intérêts de la propagande.

L'Église romaine fut de longues années sans répondre aux allègres et vifs pamphlets des Réformés. Elle avait été prise à l'improviste par cette levée subite d'esprits actifs, cultivés, rompus à la dispute, adroits à la critique. Ceux de ses membres qui auraient été assez instruits pour riposter étaient absorbés presque tous, en France et ailleurs, par les fonctions publiques. Béda et la troupe des Capulets pouvaient bien manifester dans les rues tortueuses de l'Université, réclamer à grands cris le supplice de Berquin, huer Dolet sur son bûcher ; ils ne se hasardaient guère à toucher l'écritoire et à se servir de l'imprimerie, cet art « diabolique »

dont Béda fit demander par pétition l'interdiction à François Ier. A quoi d'ailleurs eût-il servi aux « Sorbonicoles » d'écrire contre les Luthériens, puisqu'aussi bien le peuple n'aurait pas lu leur latin ? Longtemps, en effet, le latin fut la langue unique de la controverse catholique. C'est en latin qu'est écrite la dénonciation de Béda : *Adversus clandestinos Lutheranos*. En 1551 Pierre Doré écrit en latin son *Anti-Calvin*. Un traité latin, quelle qu'en pût être la solidité, était de peu d'efficacité contre l'*Institution chrestienne*, l'*Excuse aux Nicodémites* ou le *Traité des Reliques*. Ainsi l'Église romaine, longtemps, n'osa pas discuter au grand jour avec ses adversaires ; elle s'y sentait mal préparée, et surtout elle craignait, en mettant les fidèles au courant du débat, qu'ils ne cédassent aux sollicitations du « sens propre » et que le remède ne perdît ceux qu'il devait sauver. Voyez quelles hésitations et quels scrupules avait, en 1563, le théologien Claude de Saintes lorsqu'il publia, en français, sa *Déclaration d'aucuns athéismes de Calvin et de Bèze*. « Sire, disait-il à Charles IX dans sa dédicace, je crains qu'on trouve mauvais que j'aie recherché la doctrine des Calvinistes jusqu'aux premières pierres fondamentales du Christianisme, et que je l'aie mise en français et proposée au peuple qui, pour la plupart n'est capable de telles difficultés » (1). Cependant les réformés faisaient rage.

(1). Cité par Lenient, *La Satire au XVIe siècle*, 1re édition, 1866, p. 215. Il est curieux de voir quelques années plus tard Claude de Saintes, pour écrire sa réponse à l'*Apologie* de Bèze, revenir au latin.

Leurs pamphlets se répandaient avec une rapidité merveilleuse. D'audacieux colporteurs bravaient prisons et supplices pour les apporter par ballots de Genève. Voici comment un huguenot apostat, Florimond de Raemond, parle de la propagande réformée dans sa haineuse *Histoire de la naissance, progrez et décadence de l'Hérésie :* « Comme Luther à sa venue mit l'Écriture sainte entre les mains du peuple..., de même firent ceux qui vinrent semer à son exemple le schisme en France. Plusieurs compagnons des imprimeurs de la France et d'Allemagne, au bruit du profit qu'on leur présentait, y accouraient, lesquels après s'écartaient partout pour débiter ces *Bibles, Catéchismes, Boucliers, Marmites, Anatomies* et autres tels livres ; surtout les petits Psaumes, quand ils furent rimés, dorés, lavés et réglés. Aucuns d'entre eux se faisaient contreporteurs de petits affiquets pour les dames, cachant au fond de leurs balles ces petits livrets dont ils faisaient présent aux filles ; mais c'était à la dérobée, comme d'une chose qu'ils tenaient bien rares pour en donner le goût meilleur... Par l'entremise de telles gens, en peu de temps la France fut peuplée de Nouveaux Testaments à la française misérablement traduits et la Sainte Parole prostituée à toute sorte de gens, à la merci et jugement des femmes, enfants et autres personnes incapables des divins mystères, qui sont contenus et cachés sous l'écorce de la lettre... Notre sage mère l'Église a toujours jugé cela dangereux... Notre Saint Maître nous a fait la leçon, quand il a révélé la vérité aux Apôtres : « Ainsi, disait-il, ne jette les perles devant les pour-

« ceaux » (1). Tous ces livres arrivaient encore directement de Genève à la cour en 1561, lors du Colloque de Poissy, témoin ce passage des *Mémoires de Claude Hatton*, curé du Meuriot : « Il passa par la ville de Provins quatre charretées pleines desdits livres, que l'on menait à la Cour, enfoncés dans de grandes tonnes de bois de sapin... *Psaumes*, *Catéchismes de la vraie religion*, *Boucliers de la foi*, *Bâtons de la foi* et autres infinis livres pleins de la doctrine de leur prétendue religion, imprimés à Genève et à Lyon en Dauphiné, tous bien reliés en peau de veau rouge et noire, les aucuns bien dorés, desquels ils firent présent aux princes et princesses de la Cour, jusques à la personne du Roi, et le reste desdits livres fut exposé en vente à la Cour et en la ville de Paris, par permission du Roi » (2). Le commentateur des *Discours*, Claude Garnier, parle avec colère de « ces petits livrets que les protestants répandaient et jetaient par les carrefours et maisons... » (3). A cette propagande hardie, à ces libelles imprimés « en méchant papier » (4), mais écrits souvent, de l'aveu même des catholiques, avec une verve et une éloquence supérieures, il fallait pourtant que les catholiques répondissent. C'est ce que Ronsard

---

(1) *Florimond de Raemond*, p. 874.

(2) *Mémoires de Claude Hatton*, résumés par Félix Bourquelot, p. 161.

(3) *Ronsard*, éd. de 1623, t. II, p. 1348 *b*.

(4) Le mot est de Scaliger. Cité par Chevillier, *Origine de l'Imprimerie* (Paris, 1694), p. 161. Cf. *Scaligerana* (Amsterdam 1740), p. 394.

tâcha de faire. Déjà en 1560, dans une Élégie adressée à Guillaume des Autels, poète charolais, à l'occasion du tumulte d'Amboise et réimprimée à part en 1562 et 1564 (vraisemblablement pour servir à la contre-propagande), Ronsard disait :

Il ne faut acheter ni canons ni harnois...
car il faut désormais defendre nos maisons,
non par le fer trenchant, mais par vives raisons,
et d'un cœur courageux nos ennemis abbatre
par les mesmes bastons dont ils nous veulent batre.
Ainsi que l'ennemy par livres a seduit
le peuple dévoyé qui faussement le suit,
il faut en disputant par livres le confondre,
par livres l'assaillir, par livres luy respondre (1).

et quelques vers plus loin :

Si ne voy-je pourtant personne qui se pousse
sur le haut de la breche et l'ennemy repousse,
qui brave nous assaut ; et personne ne prend
la plume, et par escrit nostre loy ne defend.

En prêtant aux catholiques le secours de sa plume, Ronsard leur rendait un service considérable. Il était naturel que le chef de la Pléiade, de cette école littéraire dont le manifeste avait été la *Défense et illustration de la langue française*, voulût que les réponses à faire aux pamphlets protestants fussent écrites en fran-

(1) *Élégie à Guillaume des Autels, gentilhomme charolais, poète et jurisconsulte excellent.* Bl. t. VII, p. 40.

çais. L'auteur des *Hymnes* et des *Odes* descendant dans la lice et y relevant le gant jeté par les Réformés, tous les grands écrivains n'étaient plus du côté des huguenots ; le style, la verve, l'éloquence n'étaient plus le privilège de Genève. Les catholiques en eurent une grande joie ; la preuve s'en lit dans l'Oraison funèbre prononcée au collège de Boncourt par l'abbé du Perron ; le passage est long, mais il vaut la peine d'être cité en entier, parce que c'est sans doute le texte capital que nous ayons sur l'importance du service rendu par Ronsard à l'Église romaine : « Après ce premier combat (1), il luy en survint encore un autre bien esloigné et bien différent de sujet : c'est que les disputes de la religion se remuèrent et allumèrent en ce royaume. Or est-ce la coutume de ceux qui innovent en ces matières, de rechercher avant toutes choses les attraits et délices du langage, à fin d'allécher la multitude et faire couler plus facilement leur opinion sous la douceur du style et des paroles. En quoy certes ils avoient beaucoup d'avantage sur les docteurs catholiques, dont les uns s'estoient plus employés à entretenir le peuple à la piété et à la dévotion, qu'à l'éloquence et aux beaux discours. Joint d'ailleurs que les estudes d'humanité, ensevelies sous les ruines de l'Empire romain, commençoient à être déterrées en France depuis si peu de temps, c'est-à-dire depuis l'avènement du grand roi François, qu'il n'y en avoit encore que pour les esprits curieux. Cepen-

(1) Contre ses premiers ennemis littéraires, notamment Mellin de Saint-Gelais.

dant ce défaut apportoit un grand préjudice à la religion catholique, d'autant qu'il sembloit aux âmes populaires que leurs docteurs étoient hommes barbares et ignorants, qui ne sçavoient seulement pas parler leur langue maternelle ; et que tout ce qu'il y avoit d'esprits polis et judicieux en ce royaume estoit de l'autre party ; et sur ce préjugé on faisoit courir force livrets de théologie par les mains du vulgaire, non seulement en prose et en oraison solüe, mais même en rime et en poësie. A quoi une infinité de gens applaudissoient pour la nouveauté du sujet ; lequel ils n'avoient point encore vu traiter en tel genre d'écriture, jusques à tant que ce grand Ronsard, prenant en main les armes de sa profession, c'est-à-dire le papier et la plume, à fin de combattre ces nouveaux escrivains, s'aida si à propos d'une science prophane comme la sienne, pour la défense de l'Église, et apporta si heureusement les richesses et les trésors d'Égypte en la Terre Sainte, *que l'on reconnut incontinent que toute l'élégance et la douceur des lettres n'estoient pas de leur costé*, comme ils prétendoient... dont outre le gré que toute la France lui en sut, et l'honneur accompagné de libéralités que le Roi qui estoit lors et la Reine sa mère lui firent en cette considération, encore même le Pape Pie V eut la générosité de l'en remercier par escrit (1) et de témoigner solennellement les bons et

(1) Il serait curieux de connaître le bref de Pie V à Ronsard. J'avoue ne pas avoir pu parvenir à savoir si cette pièce était ou non publiée. Je n'ai rien trouvé là-dessus ni dans la *Vie de saint Pie V*, par M. de Falloux, ni dans la *Traduction des lettres de Pie V*, par de Potter. Ce serait un texte à rechercher aux Archives du Vatican.

utiles services que l'Église avait receus de luy... (1) ».

(1) *Oraison funèbre sur la mort de M. de Bonsard, prononcée en la chapelle de Boncourt, l'an 1586... par M. du Perron* (Bl., t. VIII, p. 179). Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ce passage quelques Perroniana touchant l'imprimerie et l'hérésie (*Perroniana*, Amsterdam, 1740, t. I, p. 280) : « Il faut que l'hérésie se détruise en France par des livres français ; un livre en langage français y fera plus de fruit que trente en latin. Les hérétiques ont eu l'avantage au commencement, maintenant nous commençons à les passer, ils n'ont plus personne pour écrire. » Et p. 293 : « La quantité de gens qui écrivent nous ruine, en écrivant si mal que c'est une honte, et il y a tant d'ignorance ! C'est mettre des armes en main à nos ennemis pour nous combattre. Il n'y a si petit converti qui ne pense être obligé d'écrire quelques livres, et il y a tant de fautes. Il sera besoin d'établir un nombre d'honnêtes gens et doctes, qui seuls pourront écrire et voir aussi tous les livres qui se voudront imprimer, pour juger s'ils sont dignes ou non. »

CHAPITRE II

Bibliographie de la polémique entre Ronsard et les Protestants.

L'émotion fut vive dans le camp protestant quand le grand poète se fut déclaré adversaire des réformés. « J'ai eu bien grande peur », dit un de leurs pamphlétaires.

> J'ay eu bien grande peur que, pour l'impression
> que beaucoup ont de luy, la persuasion
> s'engendrast qu'il seroit en cecy veritable
> comme au faict des Amours il estoit bien croiable,
> car rien n'attire tant que le charme et le fard
> des mots emmiellés de délices et d'art
> et souvent le venin d'une langue souësve
> tue plus promptement qu'un très dangereus gleve (1).

Comme plus tard Jean de Schélandre (2) et d'Aubi-

---

(1) *Remonstrance à la royne mère.*

(2) Cf. le beau sonnet cité par Read, *B. H. P.* 1889, p. 142 :

> J'aime du Bartas et Ponsard
> toute censure m'est suspecte...

gné (1), les protestants de 1560 admiraient (2) le talent poétique du chef de la Pléiade. Ils purent, dans le feu de la polémique, affecter de « ne passer sur ses vers qu'à moments otieux » (3), ou bien rehausser du Bellay pour amoindrir Ronsard (4), jamais ils ne le déclarèrent inférieur à leur Marot. Un pamphlet protestant, la *Conversion de Pierre de Ronsard*, rapproche dans un passage curieux, Marot de Ronsard ; mais ce n'est pas pour sacrifier celui-ci à celui-là, c'est pour exhorter Ronsard à suivre l'édifiant exemple de Marot, rachetant sur la fin de sa vie, le libertinage de sa jeunesse par la traduction des *Psaumes* (5).

Ronsard n'a pas été seul parmi les poètes de son

---

(1) Préface des *Tragiques*. Éd. Réaume et Caussade, t. IV, p. 6, et t. I, p. 457. Cf. l'*Etude historique et littéraire sur d'Aubigné*, par Réaume (Paris, Belin), p. 83.

(2) Cf. Rochambeau, *La Famille de Ronsard*, p. 143.

(3) *Remonstrance à la royne*. Le vers signifie que les huguenots ne lisent l'œuvre de Ronsard que comme passe temps, à leurs moments perdus.

(4) Dans la *deuxième Response de la Baronie* :

> Or je confesse bien qu'on a eu quelque estime
> il y a quelque temps de ta superbe rime.
> Du Bellay toutesfois, du Bellay plus sçavant
> avoit ia estendu son los jusqu'au levant
> et encore qu'on veist que sa plume feconde,
> qui n'a point de pareil, surmontroit tout le monde,
> si est-ce qu'en après ton esprit ehonté
> nous pensoit faire voir qu'il était surmonté ;
> mais tu l'as fait en vain . . . . . .
> Pourquoi donc escris-tu que tu es le premier
> qui as à nos François apporté ce mestier,
> que tu es nostre loy et la seule fontaine ?

Cf. la thèse de M. Pinvert sur Grevin, p. 335, et les *Lettres de J. du Bellay*, publiées par M. de Nolhac, p. 14.

(5) Rochambeau, *Famille de Ronsard*, p. 145-147.

école à témoigner au protestantisme une hostilité déclarée : Guillaume des Autels, par exemple, et Carle, l'évêque de Riez, partageaient ses idées :

> Carles et toy et moy, seuls entre cent mille hommes
> que la France nourrist, opposez nous y sommes (1).

Mais, quand il fallut répondre aux poètes humanistes, les huguenots n'eurent aucune hésitation. Il n'importait pas de remporter une facile victoire sur les *minores* : il fallait s'attaquer au chef qui commandait cette levée de boucliers (2), il fallait frapper à la tête. Florent Chres-

---

(1) Elégie à G. des Autels, Bl. t. VII, p. 40.

(2) G. des Autels fit une *Remonstrance au peuple françois* dès 1559 et une *Harengue au peuple françois contre la rébellion*, en 1560. (Cf. Brunet, *Manuel du Libraire*.) La Baronie l'accuse de s'être opposé aux réformés « pour gagner cent escus ». — Carles de Riez a écrit une *Lettre au roy Charles IX contenans les actions et propos du duc de Guise depuis sa blessure jusqu'à son trespas* (1563). Cf. le *Supplément* de Brunet. Nous ne connaissons pas la pièce à laquelle Ronsard semblerait faire allusion dès 1560. Peut-être est-ce la chanson contre les docteurs du colloque de Poissy ? (Cf. Bl. t. VIII, p. 133.)

Ronsard nous dit lui-même que c'est lui qui a commandé l'attaque des poètes humanistes contre les protestants. *Remonstrance*, Bl. t. VII, p. 70.

> Et vous, sacré troupeau, sacrez mignons des Muses
> de nostre ieune Prince escrivez la querelle
> et armez Apollon et les Muses pour elle.

Dans une pièce adressée au cardinal de Lorraine, il est plus catégorique : Bl. t. III, p. 353.

> Il (Ronsard) opposa sa Muse à leur felonne audace,
> tout seul les defiant, et hardi tant osa
> que sa poitrine nue à leurs coups opposa,
> bien peu se souciant de leur rage animée
> pourveu qu'il fust amy de vostre renommée.
> Un chascun se taisant, car on ne scavoit lors
> lesquels dedans le camp demeuroient les plus forts,
> il reveilla Baif pour repousser l'injure
> qu'on vous faisoit à tort par sa docte escriture :
> des Autels et Belleau et mille autres esprits
> furent par son conseil de vos vertus espris.

tien le comprit bien. Peu soucieux de l'évêque de Riez, il explique à Ronsard lui-même pourquoi c'est à lui qu'il s'attaque au lieu de s'en prendre à G. des Autels :

> Sa malice
> est moindre que la tienne, à cause qu'il n'a pas
> tant de faveur que toy envers le peuple bas
> et qu'il ne peut ainsi par son credit attraire
> à mutination les ordres du vulgaire.

C'était bien à Ronsard, et on peut le dire, à Ronsard seul qu'en ont voulu les huguenots.

Je voudrais rappeler par ordre chronologique les écrits que de part et d'autre suscita la polémique de Ronsard avec les protestants. Tâche difficile, si l'on songe que nous avons affaire à des pamphlets, anonymes du côté réformé, souvent sans date ni lieu d'impression, et dont plusieurs aujourd'hui sont à peu près introuvables.

Il faut mentionner comme introduction deux pièces en vers, antérieures à 1562, où Ronsard a montré pour la première fois l'antipathie que lui inspirait la Réforme. L'une, le *Discours à Louis des Masures*, qui est de ton encore mesuré (1) ; l'autre, l'*Élégie sur les trou-*

---

(1) Bl. t. VII, p. 49. Intitulé *Elégie* dans l'édition de 1560. Il serait curieux de connaître à fond les rapports des deux poètes. Dans une autre pièce de vers adressée au même poète (Bl. t. V, p. 239), Ronsard regrettait de voir Bèze « deslogé pour une opinion ». Mais en parlant religion à des Masures, il semble que Ronsard y mette des formes. On sait, en effet, que ce poète devint ministre huguenot (Cf. Haag, *France protestante*). Des bibliographes modernes le soupçonnent même, comme nous le signalerons plus loin, d'avoir pris

bles d'Amboise (1) adressée à Guillaume des Autels et publiée à part chez Buon, 1562, in-4, 6 ff., mais composée sans aucun doute avant 1560, c'est-à-dire avant les troubles d'Amboise.

La lutte ne commence qu'avec les deux pièces suivantes et principalement avec la seconde, de beaucoup la plus violente : elle contient des attaques directes contre Calvin et surtout contre Bèze, tandis que dans la première il n'y a point de personnalités.

Le *Discours des Misères de ce temps à la Roine, mère du Roy*. Paris, G. Buon, 1562 et 1563. In-4°, 6 ff. non chiffrés (2).

La *Continuation du Discours des Misères de ce temps à la Royne*. Paris, G. Buon, 1562. In-4°, 10 ff. numérotés, avec le privilège (3).

---

place dans les rangs des pamphlétaires dont il s'agit ici. Mais d'où vient alors que Ronsard n'ait pas retranché son nom des pièces qu'il lui avait dédiées, comme il le fit pour Grévin ? Quoiqu'il en soit, les rapports paraissent s'être tendus entre les deux poètes puisque, à notre connaissance, cette *Elégie* est la dernière pièce que Ronsard a dédiée à des Masures.

(1) Réimprimée en 1564 (même format), sans doute pour servir à la polémique. D'ailleurs il ne semble pas que les protestants s'en soient beaucoup souciés. M. Picot (*Catalogue de la bibliothèque du baron J. de Rothschild*, t. I, p. 476) voit dans les variantes de l'*Elégie* « des retouches justifiées par les changements politiques ».

(2) Blanchemain (t. VIII, p. 83) affirme que cette édition est sans nom d'auteur et sans le privilège annoncé. Dans ce cas, Ronsard n'aurait-il pas osé mettre son nom sur le premier *Discours ?* Et ne l'aurait-il mis sur les éditions suivantes que parce qu'il y aurait été invité ? Cela paraît peu probable. Le Discours est réimprimé en 1563 sous le nom de l'auteur et avec le privilège. La même année parut à Lyon une édition in-8.

(3) Réimprimée en 1564, même format.

A quelle date Ronsard composa-t-il son premier *Discours* ? Il nous le dit lui-même dans une pièce postérieure.

> Or quand Paris avoit sa muraille assiégée
> et que la guerre estoit en ses faux bourgs logée...
> je m'enfermay trois jours renfrongné de despit,
> et prenant le papier et l'encre de colere,
> de ce temps mal heureus j'escrivis la misere (1).

C'est précis. Il dut l'écrire pendant que le prince de Condé était sous les murs de Paris, et que la Reine Mère, à qui le *Discours* est dédié, négociait avec les huguenots, par conséquent à la fin de novembre ou au commencement de décembre 1562 (2).

Est-il possible de dater aussi facilement la *Continuation* ? A propos de l'accusation que Ronsard lance aux Réformés sur

> ... leurs pistolets qui tirent par derrière (3)

Claude Garnier, dans ses commentaires, fait toute une

---

(1) *Response*, Bl. t. VII, p. 129. Cf. *Discours*, Bl. t. VII, p. 13.

(2) Cf. Decrue, *Anne, duc de Montmorency* (Paris, Plon, 1889), p. 347 : « Le prince de Condé s'était emparé d'Etampes, puis, à la fin de novembre, après avoir échoué à Corbeil, il eut la hardiesse d'aller attaquer Paris dans les faubourgs de la rive gauche. Les triumvirs (Guise, Montmorency et Saint-André) repoussèrent l'attaque et le Prince se cantonna au S. de la capitale... Le 26 nov. la Reine, escortée du Connétable et du maréchal de Montmorency, se rend au pont de Charenton pour causer avec le Prince... Mais le Prince était malade... Le lendemain, la Reine et le Connétable retournent au même endroit... Au commencement de décembre, on reprit les négociations... Le 4 déc. une nouvelle entrevue n'eut pas de résultat... Le Prince leve le camp le 10 décembre. »

(3) *Continuation*, Bl. t. VII, p. 20.

dissertation sur le meurtre du duc de Guise par Poltrot de Méré. Blanchemain la reproduit sans y contredire. Si Garnier a raison, il faut reculer la date de la *Continuation* jusqu'après le 24 février 1563, date de l'assassinat du duc de Guise par Poltrot. Mais cela nous paraît inconciliable avec certains passages de la *Continuation*. Celle-ci parle en effet du traité de Hamptoncourt comme d'un fait tout à fait récent :

> l'autre jour en pensant que ceste pauvre terre
> s'en alloit, ô malheur, la proye de l'Angleterre... (1)

Mais ce sont surtout les vers de la fin qui nous renseignent :

> ... voyant d'autre part cet honneur de Bourbon,
> ce magnanime roy qui très sage et très bon
> s'oppose à l'hérésie et par armes menace
> ceux qui de leurs ayeux ont délaissé la trace,
> voyant le Guisian d'un courage indomté,
> voyant Montmorency, voyant d'autre costé
> Aumale et Sainct-André .....
> j'espère après l'orage un retour du beau temps (2).

Ces vers sont supprimés dans les éditions postérieures. C'est que Saint-André a été tué et Montmorency fait prisonnier à la bataille de Dreux. Nous devons donc reporter la composition de la *Continuation* avant la bataille de Dreux, et à plus forte raison

(1) Bl. t. VII, p. 29.
(2) Bl. t. VII, p. 32.

avant l'assassinat du « Guisian indomté ». Une autre preuve est celle-ci : le passage de la *Continuation* où il est question des « pistolets » huguenots « qui tirent par derrière », avait frappé les contemporains ; antérieur à l'assassinat du duc de Guise par Poltrot, il avait semblé une prophétie ; c'est ainsi qu'en parle un pamphlet réformé :

Hugenotti attamen
dicunt quod tuum carmen
factum sit prophetia
et quod vere scripsisti
et mortem prædixisti
domini de Guysia (1).

En somme la *Continuation* est postérieure au traité de Hamptoncourt (20 septembre 1562) et au premier *Discours* que nous avons daté de la fin de novembre de la même année, elle est antérieure à la bataille de Dreux (19 décembre 1562) ; elle est donc de la première moitié de décembre 1562. Le ton de la *Continuation* est plus menaçant que celui du *Discours*. Dans celui-ci le poète faisait encore des vœux pour la réconciliation des frères ennemis ; dans la *Continuation*, Ronsard comprend que les huguenots ne désarmeront pas, que la paix est impossible ; la poudre va parler : que ce soit au dam des réformés !

..... nostre Roy, vostre maistre
bien tost à vostre dam le vous fera sentir (2).

(1) Bibl. nationale. Recueil de Rasse Desnoeux, p. 26.
(2) *Continuation*, Bl. t. VII, p. 19.

La riposte fut vive. Sans parler des *Palinodies de Pierre de Ronsard sur les Discours des misères de ce temps, nouvellement imprimées*, 1563, pet. in-8, 11 ff. en vers, qui seraient les *Discours* entièrement travesti dans le sens réformé (1), les huguenots répondirent aux deux poèmes à la fois.

Ronsard parle de « trois petits livres » qui lui auraient été envoyés « cinq semaines après l'assassinat du duc de Guise » et qu'il pense avoir été composés « deux ou trois mois auparavant » (2). Si l'on additionne le temps qu'il fallut aux *Discours* pour être publiés et connus des huguenots au temps qui leur était nécessaire pour composer et faire imprimer les mille vers de leurs trois premières réponses, on se rendra compte de la rapidité avec laquelle ils lui répliquèrent dans la :

Response aux calomnies contenues au Discours et suyte du Discours sur les misères de ce temps faits par Messire Pierre de Ronsard, jadis Poëte et maintenant Prebstre. La première par *A. Zamariel*. Les deux aultres par *B. de Mont-Dieu*. Où est aussi contenue la métamorphose dudict Ronsard en prebstre, 1562, 56 pages (3).

---

(1) Pinvert, *Grévin*, p. 326. Nous n'avons pu nous procurer ce pamphlet.

(2) Préface de la *Response*, t. VII, p. 84.

(3) Celle de Zamariel est une réponse générale de 370 vers. La 1re de Mont-Dieu est spéciale au *Discours* (340 vers) ; la 2e à la *Continuation* (604 vers). A la fin de celle-ci, la date du 24 février 1562. En tête de ce pamphlet une lettre en prose d'*I. D. N. à Messire Pierre de Ronsard*, lui annonçant l'envoi des « trois pilules » ; un quatrain intitulé : *des trois effects de trois choses qui sont en Ronsard.* A la fin de la 1re réponse de Mont-Dieu, une épigramme latine : *In*

Cette plaquette ne porte pas de lieu d'impression, mais on est d'accord pour croire qu'elle a été imprimée à Orléans. C'était déjà ce que croyait Ronsard dans la préface de la *Réponse*. Il pense que les « trois petits livres avaient été secrètement composez par quelque Ministreau ou sectaire de semblable humeur, et depuis découverts, publiez et *imprimez à Orléans* » (1).

Ronsardum olim poetam nunc sacrificum. A la fin de la 2e réponse du même, un sonnet : *des qualitez de Ronsard*. — Ce pamphlet fut réimprimé en 1564, in-8 (Lyon ?). Les frères Haag voient dans la *Métamorphose* une réimpression d'une édition antérieure. Le *Supplément de Brunet* le nie. — Le titre de « messire » donné à R., par les pamphlets protestants est celui qu'on donnait aux prêtres séculiers.

(1) L'exemplaire de la bibliothèque du Protestantisme français confirme cette supposition. Il se trouve ainsi que la *Réponse de la Baronie* à la fin d'un recueil de 24 plaquettes in-4, toutes de 1562 et 1563. Toutes, comme le fait remarquer Read (*B. P. F.*, 1888, p. 578), semblent sortir des mêmes presses. Il y a, en effet, identité de caractères. C'est ainsi que l'initiale fleuronnée de la 2e réponse de Mont-Dieu, un C, se retrouve six fois dans les autres plaquettes. On retrouve également une fois l'S de la 1re réponse du même. Ces plaquettes ne portent ordinairement que la date. Deux pourtant sortent de ce prudent mutisme, et toutes deux, c'est à noter, ne sont pas des pamphlets. La 1e, l'*Edict et déclaration faite par le roy Charles IX sur la pacification des troubles*, fut imprimée par Eloy Gibier pour Robert Estienne, imprimeur du roy, avec privilège donné près Orléans ; la 2e, les *Lettres de commission du Roy sur l'édit de pacification des troubles* fut imprimée *à Orléans par Eloy Gibier, imprimeur de ladicte ville*, 1563. Il est donc probable que ces pamphlets sortent des presses d'Eloy Gibier, imprimeur à Orléans. M. Ch. Cuissard, bibliothécaire de la ville d'Orléans, que j'ai consulté au sujet d'Eloy Gibier, a bien voulu me répondre ce qui suit : « M., j'ai le regret de vous dire que l'ouvrage de M. Herluison (*Recherches sur les imprimeurs et libraires d'Orléans... depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours*, in-8, 1868) ne vous aurait été d'aucune utilité, car il n'indique aucune des brochures nombreuses qui ont été éditées par Eloy Gibier. Leur table n'en a pas été dressée. J'avais

Depuis longtemps les érudits ont cherché quels personnages se cachaient sous ces pseudonymes. On s'accorde à reconnaître sous celui de Zamariel, le jeune ministre de Paris La Roche-Chandieu. Obéissant à une habitude fréquente de son temps, Chandieu joua sur les mots et emprunta à l'hébreu deux pseudonymes : *Zamariel* — *chant de Dieu*, dont il signe ses œuvres poétiques et *Sadeël* — *champ de Dieu*, qu'il semble affectionner pour ses ouvrages en prose, et sous lequel les protestants l'ont souvent désigné. Nous donnons dans l'appendice une pièce inédite de Florent Chrestien, « *Memoriae nobilis viri doctissimi theologi disertissimi ecclesiastae Antonii Sadeelis vel Zamarelis* » (1).

De même qu'il savait que ces pamphlets huguenots avaient été imprimés à Orléans, de même Ronsard paraît avoir su que l'un de ces adversaires était le ministre La Roche-Chandieu. Les contemporains de l'auteur des *Discours* remarquèrent que dans la *Response à je ne sais quels predicans*, Ronsard, s'adressant à certain prédicant, le compare à Tantale,

> qui remonte et repousse aux Enfers *un rocher*
> *dont tu as pris ton nom*. Et qui voudroit chercher

essayé, mais j'ai compris qu'il fallait être à Paris pour aboutir. J'y ai donc renoncé. E. Gibier est mentionné dès 1553 dans un registre des recettes du chapitre de St-Pierre-le-Puellier d'Orléans pour une maison qu'il habitait rue du Colombier. En 1558, il est dit époux de Marie Aignan. Ses impressions vont de 1551 à 1585. Sa marque offre dans un ovale le *prelum* avec cette devise : *in sudore vultus tui vesceris pane tuo.* »

(1) Bibl. nationale, *Collection Dupuis*, vol. 837, p. 223. (Cf. Omont, Catalogue de cette collection).

dedans ton estomaq qui d'un *rocher aproche*
en lieu d'un cueur humain *on croiroit une roche* (1).

Ce n'est point par hasard que les expressions que nous soulignons se sont rencontrées sous la plume du poète. Si à propos d'un prédicant il parle en 4 vers 3 fois de roche et de rocher c'est, comme dit Garnier, « pource que le nom du ministre avec lequel l'auteur agit, commencoit par le nom de Roche... ». Ajoutons qu'à la date de la *Response*, le prédicant en question n'était guère connu que sous le nom de la Roche ; Chandieu était le nom de famille qu'il ajouta à celui de la Roche après la bataille de Dreux où mourut son frère aîné (2).

B. de Mont-Dieu est un pseudonyme moins transparent que celui de Zamariel. Bayle y voyait un autre pseudonyme de Chandieu. Binet, la Monnoye pensaient que Mont-Dieu était le pseudonyme du ministre Bernard de Montméia (ou Momméja) : il a existé en effet un ministre de ce nom. Récemment encore M. Bernus en donnait la preuve (3). Ce Momméja aurait équivoqué

(1) *Response*, Bl. t. VII, p. 99. Il est curieux de noter que dans l'édition de 1607 que possède la bibliothèque de l'Arsenal ce passage est souligné d'une main du temps.

(2) *B. H. P.*, 1888, p. 169. Pour tout ce qui concerne Chandieu, consulter cette remarquable étude. Il était intéressant de savoir si le journal manuscrit de Chandieu, que M. Bernus compte publier, fait mention de sa polémique avec Ronsard. « Le journal de Chandieu, nous écrit M. Bernus, ne la mentionne pas. Il commence le 24 février 1563. Coïncidence curieuse, c'est ce même jour que fut achevée l'impression de la 1re édition de la *Response de Zamariel et de Montdieu*, dont la composition est donc antérieure. »

(3) *B. H. P.*, 1889, p. 143 (Read) et 1897, p. 237 (Bernus). Momméja aurait été nommé en 1561 ministre de Chauny en Picardie ; c'était un protégé du prince de Condé.

sur son nom, changeant *ia*, fin de son nom Montméia en *Dieu*, parce qu'en hébreu *ia* signifie *Dieu*; Mont-Dieu signifierait donc Montméia. Mais autant l'équivalence Zamariel = Chandieu est claire et juste, autant l'équivalence Mont-Dieu = Montméia est inexacte, puisqu'elle ne tient pas compte de la syllabe *mé*. Je crois que c'est Bayle qui a vu juste et que Montdieu est un autre pseudonyme de Chandieu.

Un autre pamphlet contre les *Discours* est la *Remonstrance à la Royne, mère du Roy, sur les Discours de P. de Ronsard des Misères de ce temps*, nouvellement mise en lumière à Lyon par F. Leclerc, 1563. In-8°, 30 ff. non chiffrés en vers (1).

Ici l'anonymat est complet. Le lieu d'impression donné et le nom de l'imprimeur sont-ils véritables ? D'après l'avertissement de l'imprimeur au lecteur, le pamphlet aurait été imprimé le « vingtiesme de septembre 1563 » soit dix jours après l'ordonnance de Charles IX, défendant dans cette même ville de Lyon « de publier ou imprimer aucun livre ou escrit en ryme ou en prose sans permission du seigneur roy, sous peine d'être pendu ou estranglé » (2). On est donc en droit de

(1) En tête un quatrain signé A. B. — un dizain de C. D. B. à P. de Ronsard — une épître en prose de l'imprimeur au lecteur — un sonnet de L. T. à l'auteur — une épigramme latine de L. T. à l'auteur. Il serait vain de chercher à mettre des noms sous ces initiales. A la fin deux sonnets : *à monseigneur le Prince de Condé, lieutenant général du Roy, le meilleur ami de l'auteur* ; 2° *à lui-même*. Le pamphlet lui-même à environ 1500 vers.

(2) Péricaud, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*. Année 1563, p. 30.

douter que la *Remonstrance a la royne* ait été réellement imprimée à Lyon. Peut-être faut-il lire Genève au lieu de Lyon, et voir dans la fausse indication « Lyon » une dérision à l'adresse de l'édit du roi.

Quant à l'auteur, nous n'avons d'autres renseignements que ceux du quatrain qui le traite de « zélateur chrétien, de poète excellent, d'historien ». L'imprimeur, de son côté, assure que ce livre était fait dès le mois de janvier (1563) et que seule « la modestie de l'auteur » en retarda l'apparition « au grand préjudice de la religion ». Le pamphlet lui-même ne nous donne aucun éclaircissement. Notons pourtant que l'auteur connaît la Bible à fond, est très versé dans l'histoire ancienne, dans l'histoire des papes et dans l'histoire contemporaine. Il fait longuement l'éloge de Genève : faut-il conclure qu'il y a vécu ? Cette *Remonstrance* dont nous donnons en appendice (§ 3) une analyse étendue, est une réfutation détaillée du *Discours* et surtout de la *Continuation* : mais elle semble ignorer la *Remonstrance au peuple de France*, poème que Ronsard écrivit comme nous l'allons voir en 1563. De son côté, Ronsard ignore cette *Remonstrance a la royne*. La cause en est probablement dans l'apparition tardive de ce pamphlet qui, comme le dit l'imprimeur, resta neuf mois inédit.

Peut-être faudrait-il placer ici un pamphlet signalé dans le *Supplément* de Brunet comme faisant partie de cette polémique : la *Remonstrance sur la diversité des poètes de nostre temps dont les uns s'adonent à la vérité, les autres à vanité*. Nouvellement imprimé, s. l. 1563, in-8°, 11 ff. Nous n'avons pu nous le procurer.

Les « trois petits livres », celui de Zamariel et les deux pamphlets de Mont-Dieu, ne devaient pas rester sans réponse : Ronsard riposta sans tarder par la *Response à je ne sçais quels prédicans* (1) *et ministres de Genève sur le Discours et Continuation du Discours des misères de ce temps*, Paris, G. Buon, 1563, in-4°, 26 ff. C'est surtout le second pamphlet de Mont-Dieu qui avait exaspéré Ronsard. Ce pamphlet était en effet une longue suite d'attaques contre la vie privée du poète. Ronsard répond à chacune de ces attaques. Coup pour coup, il riposte aux pièces fugitives dont « les trois petits livres » étaient accompagnés : au quatrain « *sur les qualitez de Ronsard* », il répond par le quatrain « *des divers effets de quatre choses qui sont en frère Zamariel, prédicant et ministre de Genève* » Il réimprime l'épigramme latine, *In Petrum Ronsardum*, mais en s'en moquant, sous ce titre : *In Petrum Ronsardum ranae Lemanicolae coaxatio* ; puis viennent trente vers latins *P. Ronsardi responsum*. Il fait imprimer ensuite des vers de son maître Durat, *In laudem Ronsardi*. Enfin il répondait par une épître en prose « aux bons et fidèles médecins sur les trois pilules qu'ils lui avaient envoyées » et leur retournait un *recipe* (cf. Littré *sub verb.*) en latin macaronique.

---

(1) Read s'est étonné (*B. H. P.*, 1889, p. 31) que Blanchemain, t. VII, p. 95, ait imprimé *predicantereaux* et *ministreaux*. C'est qu'ici, comme en maints autres endroits, Blanchemain suit le texte des éditions postérieures. Du reste, dans sa bibliographie, t. VIII, p. 84, il a donné le titre exact de l'édition princeps. La *Response aux prédicans* fut réimprimée à Avignon et à Lyon en 1563, à Paris en 1564.

M. Pinvert (1) pense que la *Réponse aux prédicants* vise Grévin, d'après ce passage :

> Vrayment quand tu esteis à Paris l'autre année,
> ...contemplant ta taille longue et droite,
> ta main blanche et polie et ta personne adroite,
> te cognoissant gaillard, honneste, gracieux (2).

Mais Chandieu était précisément à Paris « l'autre année ». Quant au portrait, il peut s'appliquer aussi bien à Chandieu qu'à Grévin : de Thou nous représente Chandieu comme un « jeune homme de naissance distinguée, en qui la noblesse, la bonne grâce et la bonne mine, la science et l'éloquence disputaient avec sa rare modestie à qui le rendroit recommandable » (3). C'est bien à un prédicant que Ronsard réplique :

> Tu m'accuses, cafard, d'avoir eu la v.....
> un chaste prédicant de fait et de parole
> ne devroit jamais dire un propos si vilain ;
> mais que sort-il du sac ? Cela dont il est plain.

Grévin n'a jamais été pasteur ; et Ronsard ne pouvait se tromper là-dessus.

C'est à cette même époque qu'il faut placer la *Remonstrance au peuple de France*, G. Buon, 1663, in-4°, 18 ff. Cette pièce n'est pas à proprement parler dirigée contre les pamphlétaires. Mais en même temps que les malheurs de la guerre civile devenue plus vive, leurs atta-

(1) *Grévin*, p. 330
(2) Bl., t. VII, p. 103.
(3) *Hist. univ.*, t. IV, p. 205.

ques durent contribuer à l'inspirer. Elle a sa place ici, parce qu'elle est le réquisitoire le plus violent que Ronsard ait écrit contre les réformés. C'est dans la *Remontrance* qu'il souhaite l'extermination des « rebelles » et de Coligny (1).

Nous voici arrivés à un moment où de nouveaux adversaires vont entrer en lice. D'abord, un adversaire masqué qui s'appelle F. de la Baronie et dont la première Réponse à Ronsard ne nous est point parvenue : il s'en trouvait une mention et des extraits dans la notice manuscrite de Colletet sur Chrestien, qui faisait partie du manuscrit des *Vies des Poètes français*, de Colletet, brûlé lors de la Commune de 1871 (2). Voici le titre de la seconde :

Seconde Response de F. de la Baronie à Messire Pierre de Ronsard prestre, gentilhomme Vendomois, évesque futur. — Plus le Temple de Ronsard où la légende de sa vie est briesvement descrite. 1563, s. l., in-4°, 36 ff. (3).

---

(1) Réimprimée en 1564, in-4°, 16 ff. avec le nom de l'auteur, et en 1572 à Lyon, in-8°, et à Paris. La réimpression de 1572 (l'année même de la Saint-Barthelémy) a son importance. On y peut voir un signe des temps. Les huguenots semblent avoir compris qu'il s'agissait de Condé. Cf. Rochambeau, p. 171. Ronsard ne donne pas de nom, il dit « l'auteur des guerres advenues ». Nous ne pensons pas qu'il ait osé faire pareil souhait sur la mort d'un prince.

(2) Pinvert, *Grévin*, p. 327. Lenient en avait pris connaissance. *Satire en France au XVIe siècle*, t. I, p. 247.

(3) Réimprimée deux fois en 1564, in-8° et in-4°. Le *Temple* fut réimprimé à part en 1563, in-8°, 7 ff. s. l. (à Genève pour Bl. et Brunet). Réimprimé s. l. 1564.

En tête une première épître en prose de I. de Vignau (?) au lecteur, datée du 8 septembre, annonçant que cette réponse était commencée depuis deux mois et que l'auteur ne l'a achevée « qu'à

Pour les mêmes raisons énoncées dans notre note à propos des pamphlets de Chandieu, nous croyons que la *Seconde Response* a été imprimée à Orléans.

Quant aux auteurs, on s'accorde généralement à voir, sous le pseudonyme de La Baronie, Florent Chrestien le futur précepteur de Henri IV. Blanchemain attribue le *Temple* à Grévin. Goujet y voit la collaboration de Grévin, de Chrestien et de Chandieu. La Monnoye pense aussi que le *Temple* est le produit d'une collaboration de plusieurs auteurs. Lenient et Read y voient l'œuvre de Chrestien et de Grévin. M. Pinvert croit que Grévin n'est l'auteur unique d'aucun des pamphlets antironsardiens, mais qu'il a dû collaborer à plusieurs et surtout au *Temple*. « Tout, dit-il, dans ce petit poëme montre la marque du style et de la manière de Grévin. » Nous serions mal reçu à récuser là-dessus le sentiment de M. Pinvert.

« Florent Chrestien, nous dit de Thou, se montra quelquefois un peu caustique, mais sa critique causa

l'expectation de plusieurs, qui en avaient goûté le commencement ». Ces renseignements dateraient donc la Réponse de Ronsard en juin ou en juillet 1563. — Puis une ode latine *ad musas christianas*, et un *sonnet à Ronsard*.

A la fin l'épître des médecins, datée du 15 juillet, *au porre patient messire Pierre de Ronsard, ses fidèles médecins*. Ils lui accusent réception de son *recipe* et lui envoient « sept autres pilules puisque les trois premières ne lui avaient pu suffire » avec la recommandation de les partager avec son maître le Limousin (Daurat). Puis une épigramme en grec, εἰς μιτολέμαννον λεμέβικα ; deux autres en latin à *P. Ronsardo ad ipsius responsum latinis versibus datum* et *ad Ronsardum et Grunium lippum et crassum poetam Ronsardi laudatorem*.

moins de chagrin à ceux qui en étaient l'objet qu'elle ne les porta à rechercher son amitié. Pierre Ronsard et Gui du Faur de Pibrac... ayant été finement censurés par Florent, regardèrent dans la suite comme un grand honneur l'amitié et les louanges de ce bel esprit. » (1) Donc, les adversaires se réconcilièrent.

Quant à Grévin, on sait qu'il mourut trop vite pour avoir le temps de faire sa paix avec Ronsard. Peut-être que Ronsard eut montré plus de rancune pour l'ingratitude de celui qui avait été l'un de ses disciples préférés ? Quoiqu'il en soit, il supprima le nom de Grévin de ses écrits. Il convient de rappeler ici l'ode où il condamnait les deux poètes :

J'oste Grevin de mes escrits
pour ce qu'il fut si mal appris
afin de plaire au calvinisme
(je voulois dire à l'athéisme)
d'injurier par ses brocarts
mon nom cogneu de toutes parts
et dont il faisoit tant d'estime,
par son discours et par sa rime.
Les ingrats je ne puis aimer.
Et toy que je veux bien nommer,
beau Chrestien qui fais l'habile homme
pour te prendre au pape de Rome
et à toute l'antiquité,
cesse ton langage effronté,
sans blasmer, en blasmant l'Eglise
que le bon Jesus auctorise,

(1) De Thou, t. XIII, p. 36.

ceux qui t'aymoient et plus cent fois
vrayment que tu ne meritois.
Vous n'avez les testes bien faites,
vous estes de nouveaux poëtes;
taisez-vous, ou, comme il faudra
mon cuisinier vous respondra,
car de présenter mon page,
ce vous seroit trop d'avantage (1).

Les vers 2 et 7 montrent que l'ode ne fut pas écrite du vivant de Grévin ; or Grévin meurt en 1570. Elle n'a donc pas été écrite en réponse aux pamphlets parus en 1563.

La *Deffense aux injures et calomnies contenues en la Response de M. P. Ronsard contre les ministres (qu'il appelle Predicans) de l'Eglise de Genève*. Imprimé nouvellement, 1564, in-8° de 15 ff.

Ce pamphlet est signalé sans commentaires dans le *Supplément* de Brunet. Blanchemain ne le mentionne pas ; je ne l'ai pas vu.

La *Réplique sur la Response faite par Messire Pierre Ronsard, jadis poète et maintenant prestre, à ce qui luy avoit esté respondu sur les Calomnies de ses Discours touchant les Misères de ce temps, par D. M. Lescaldin*, 1563, s. l., in-4°, 55 pages (2).

Elle est attribuée sans preuves à Momméja par Blanchemain ; à des Masures par le *Supplément* de Brunet.

---

(1) Bl. t. II, p. 436.

(2) Nous n'avons pu nous procurer cette plaquette. La bibliothèque de l'Arsenal en possédait un exemplaire aujourd'hui perdu. Read, auquel nous renvoyons, en a donné une analyse et des extraits. (*B. P. F.* 1889, p. 130).

Read pense y reconnaître la marque d'un « prédicant ». J'y verrais la collaboration de Chrestien, de Grévin et de Chandieu. La preuve que Chrestien et Grévin y ont collaboré me semble résulter du fait que le pamphlet de Lescaldin est accompagné d' « envois pharmaceutiques » en prose, qui sont analogues à ceux qu'on trouve en tête des pamphlets de Zamariel et de la Baronie. Toutes ces ordonnances médicales envoyées à Ronsard proviennent sans aucun doute de la même officine. Elles sont écrites de la même plume alerte et moqueuse. Nous y reconnaîtrions volontiers la façon du futur collaborateur de la *Satire Ménippée*, Fl. Chrestien ; Chrestien aurait tenu la plume ; son ami le médecin poète Grévin lui aurait fourni les termes techniques, peut-être même l'idée.

Mais ces envois pharmaceutiques ne sont que des hors d'œuvres autour du plat satirique que Lescaldin servait à Ronsard ; le morceau de résistance est la pièce en vers. Celle-ci, nous l'attribuons à Chandieu et nous pensons qu'elle ne doit pas être séparée d'un pamphlet antironsardien dont nous n'avons pas encore parlé et dont voici le titre :

Remonstrance à Pierre de Ronsard, publiée par Rochambeau, *La famille de Ronsard*, p. 148-172 d'après Bibl. N^le^ Gaignières 485 N. O fol. 101, énorme diatribe qui comprend près de 900 vers. Il s'y trouve le passage suivant :

Contente-toy, Ronsard, qu'entre nous la meslée
soit icy doulcement, pair à pair, demeslée

et bien que par tes vers ne m'ayes ensailly,
ne t'esbahis pourtant s'en place suis sailly.
Tous ceulx là de qui l'âme au Christ est addonnée
ne sont qu'un mesme corps et mesme destinée ;
on n'en scauroit picquer un membre que dès lors
ne soit communiqué le mal à tout le corps.
Chacun diligemment son office desploye
pour appaiser le mal et resoudre la playe.
C'est pourquoy moy, faiblet, qui viens de t'agasser
attendant que Montdieu te vienne terrasser,
ma place n'en sera moindre ni reculée ...
Venons doncques au poinct et laissons tout fiel.
L'an passé, de Montdieu avec Zamariel,
escoutans les discours où d'opprobre et diffame
contre Dieu et les siens tu animes la fame,
se sont dessus les rangs courageux présentez
pour convaincre d'erreur ses propos inventez (1).

Le vers que nous signalons indique que Montdieu préparait une riposte à la réponse que lui avait faite Ronsard. Nous croyons qu'il faut reconnaître la riposte de Montdieu dans la *Réplique de Lescaldin*. Chandieu, après les pseudonymes de Montdieu et de Zamariel, aurait pris celui de Lescaldin.

Cette longue *Remonstrance* anonyme est en somme une défense de Montdieu (2) ; l'auteur a visiblement pour Montdieu une vive admiration ; c'est une raison de plus de reconnaître dans Montdieu, non pas Mommèjà, mais Chandieu ; Mommèjà, qu'il ait ou non écrit contre Ronsard, n'a pas été un homme d'une valeur

(1) Rochambeau, p. 153, 154.
(2) Id., p. 165, 166.

exceptionnelle ; Chandieu, au contraire, paraît avoir été vraiment quelqu'un ; tout jeune, c'est lui qui préside le synode d'Orléans (1562) ; c'est lui qui a converti Scaliger au protestantisme ; pour plus de détails sur cette sympathique et distinguée figure, nous renvoyons encore une fois le lecteur à l'étude de M. Bernus.

Ronsard a-t-il eu connaissance du pamphlet de Lescaldin ? Il avait dans sa *Réponse* lâché quatre vers pleins d'aveux dénués d'artifice :

> J'ayme à faire l'amour, j'ayme à parler aux femmes,
> à mettre par escrit mes amoureuses flammes,
> j'ayme le bal, la danse et les masques aussi,
> la musique et le luth, ennemis du soucy (1).

Lescaldin en prend texte contre Ronsard ; Ronsard les supprime dans les rééditions de sa *Réponse* : c'est probablement qu'il avait lu Lescaldin. Mais il ne lui répond point. Il ne riposte qu'à Florent Chrestien et à Grévin : c'est à ses amis de la veille qu'il veut porter ses derniers coups.

Dans son *Epistre au lecteur* placée en tête de l'édition de 1564 (2), il cherche à noircir le « jeune drogueur »

(1) Bl. t. VII, p. 113. — Cf. dans Rochambeau *La Remonstrance à P. de Ronsard*, p. 163.

> ... au sortir de là, remply de charité,
> pour ne loger chez toi trop de severité,
> tu sais faire l'amour, solliciter les femmes
> ou coucher par escrit tes amoureuses flammes.

(2) Voici le texte exact : *Les trois livres du Recueil des nouvelles pièces de P. de Ronsard G. V. lesquelles n'ont encores esté par cy devant imprimées. Ensemble une epistre par laquelle succinctement il respond à ses calomniateurs*. Paris, Buon, 1564, in 4°.

c'est-à-dire le médecin Grévin et le « chrestien réformé » c'est-à-dire Chrestien. Quant aux autres pamphlétaires qui l'ont attaqué, il leur déclare que leurs médisances n'ont servi « qu'à le rendre superbe et orgueilleux » en lui persuadant par la multiplicité de leurs attaques qu'il était « quelque habile homme ». Qu'ils continuent, s'ils veulent, à noircir du papier; ils ne feront qu'accroître sa gloire. Mais il ne leur répondra plus, car il croit devoir « obéir à la défense de publier des libelles » (1).

Dans cette *Epistre au lecteur*, Ronsard citait un sonnet contre Bèze et il l'attribuait à Chrestien. Celui-ci se défendit dans son :

Apologie ou deffense d'un homme chrestien pour imposer silence aux sottes repréhensions de M. P. R. soy disant non seulement poète, mais aussi maistre des Poetastres, par laquelle l'auteur respond à une epistre secrètement mise au devant du Recueil de ses nouvelles poésies — En prose. S. l. in-4 de 16 ff.

Blanchemain et le *Supplément* de Brunet pensent que cette *Apologie* fut imprimée à Orléans. Nous n'avons pu nous la procurer.

Est-ce tout? Pour être complet « il faudrait, dit M. Pinvert, mentionner quantité de compositions sati-

(1) Ronsard revient à la même idée dans cette même épître. Bl. t. VII, p. 146 : « Toutesfois sans le commandement des plus grands qui ont expressément défendu les libelles, je les eusse vivement grattés où il leur demange. » Il fait sans doute allusion à l'édit de Charles IX (10 sept. 1563), arrêt rendant obligatoire la permission d'imprimer, sous peine de la mort.

riques soit en vers français, soit en latin macaronique, qui fondirent sur Ronsard pendant ces années 1563-1564 et qui sont demeurées manuscrites, notamment une certaine « *Prosa magistri nostri Nicolai Mallarii Gomorrhaei Sorbonici*, pour estre chantée sur le ton de la prose de l'Epiphanie ou sur celui de la prose du jour de la Pentecôte », laquelle fit quelque tapage » (1).

Nous ne croyons pas que l'on connaisse tout ce que les pamphlétaires huguenots dans ces années 1563-1564 lancèrent contre Ronsard. Le *Supplément* de Brunet, paru en 1878, signale des pamphlets inconnus à Blanchemain. Rochambeau en a imprimé de manuscrits, M. Pinvert en signale d'inédits. Nous ne serions pas étonné que l'on en trouvât encore. Qu'on en juge par cette apostrophe que Ronsard lui-même adressait à ses

---

(1) Pinvert, *Grévin*, p. 331. Cette pièce en latin macaronique est publiée en partie (5 couplets) dans l'*Etat réel de la presse et des pamphlets depuis François Ier jusqu'à Louis XIV*, par M. Leber-Techner, 1834, p. 89 et signalée par Sainte-Beuve dans sa préface des *Œuvres choisies de Ronsard*, 1828. On la trouve manuscrite dans le *Recueil de Rasse Desneux*. Bibl. nation., n° 22560, p. 6 et 33 ; elle y est écrite de mains différentes. A la page 36 il y a en plus deux sonnets. On la trouve également, et plus lisible, dans le *Recueil de Maurepas* B. N., n° 12616, de la page 133 à la page 141. Elle y est signalée comme ayant été copiée sur le *Recueil de Rasse Desneux*. En note il y est dit qu'on peut encore la chanter sur l'air de l'*Ave virgo virginum*.

Dans le *Recueil de Rasse Desneux* (n° 22560) se trouve à la page 37 la *Soudaine métamorphose de Mons. Pierre de Ronsard en messire Pierre Rossard*. Dans le même recueil (n° 22563, 1re partie), à la page 101, la *Remonstrance à Pierre de Ronsard*, jusqu'à la page 127, et à la page 127 la *Conversion de Pierre de Ronsard*, 6 pages in-fol. Aucun de ces pamphlets ne paraît avoir été publié de 1562 à 1564. Rochambeau a publié ces deux derniers, *Famille de Ronsard*, p. 142 et 148.

adversaires : « Vous donc qui avez fait un *Temple* contre moi, un *Enfer*, un *Discours de ma vie*, une *deuxième Réponse*, une *Apologie*, un *Traité de ma noblesse*, un *Prélude*, une *fausse Palinodie en mon nom*, une *autre tierce réponse*, un *Commentaire sur ma réponse*, mille odes, mille sonnets et mille autres fatras.... » (1).

Comme contribution à l'étude de cette guerre de pamphlets, je donnerai ici un extrait d'un pamphlet politique paru en 1573, le sixième mois après la Saint-Barthélemy, où Ronsard est encore pris à partie (2). Il fallait que la haine des huguenots contre Ronsard fût bien vive pour qu'au moment des épreuves les plus douloureuses, ceux-ci se préoccupassent d'asséner un coup en passant à un adversaire qui s'était tu depuis huit ans. Ce pamphlet parut d'abord sous le titre : *Dialogue auquel sont traitées plusieurs choses advenues aux Luthériens et Huguenots de la France*... Basle, 1573, pet. in-12 de 164 pages et au dernier feuillet : « achevé d'imprimer le 12e jour du 6e mois d'après la journée de la Trahison ». Traduit en latin sous le titre : *Dialogus quo multa exponuntur quae Lutheranis, et Hugonotis Gallis acciderunt... Oragniae* (Orani en Piémont) excudebat Adamus de Monte, 1573, pet. in-8° de 4-170 p. et 2 f. d'index.

(1) Epître de l'édition de 1564, Bl. t. VII, p. 140. Chose assez curieuse, on ne semble pas avoir chansonné Ronsard en français. Peut-être cela tient-il à ce que cette querelle n'eut rien de populaire ? En tous cas nous n'avons rien trouvé ni dans le *Recueil des Poésies françoises du XVe et XVIe siècles* par H. de Montaiglon, Paris, Jannet 1855, 9 vol. in-12, ni dans le *Chansonnier huguenot*, de Bordier, Paris, 1871, 2 vol. in-16.

(2) Cf. l'appendice, § 4.

L'année suivante, l'auteur réimprime son ouvrage en l'augmentant d'un nouveau dialogue ; la traduction française de l'ouvrage ainsi augmenté parut dans la même année sous le nouveau titre : « *Le Réveille-matin des François et de leurs voisins* : composé par Eusèbe Philadelphe, cosmopolite, en forme de dialogues. A Edimbourg, 1574, in-8° (1) ». Si ce pamphlet nous intéresse ici, c'est qu'il y est démontré que l'apologie du régicide se trouve dans la *Franciade* de Ronsard. La *Franciade* fut achevée d'imprimer le 13 septembre 1572, quelques jours après le massacre. Les protestants qui eurent dans ces moments funestes le loisir et le sang-froid de lire ce poème, ne furent pas tendres pour l'œuvre de leur adversaire. Cette épopée qui aurait dû être la glorification de la France, était en réalité destinée à glorifier le roi lâche qui avait permis qu'on les fît tant souffrir :

> Charles, mon prince, enfle moy le courage :
> en votre honneur j'entreprens cet ouvrage,

disait le poète. Et il ne faisait que répéter les termes de sa Préface. Il avait composé sa *Franciade*, y écrit-il, « en ayant une extrême envie d'honorer la maison de France et par sur tout le roi Charles neufvième ». La première édition donnait en frontispice à côté du portrait du poète, celui de son roi. Il n'est donc pas étonnant que cette œuvre annoncée dès le règne de Henri II, et réclamée malicieusement en 1563 par l'auteur ano-

(1) Cf. *France Protestante*, 2e éd., art. Barnaud (Nicolas).

nyme de la *Remonstrance à la Royne*, ait été reçue froidement par les huguenots dix ans plus tard (1), et que certains même, comme l'auteur anonyme du *Réveil-matin*, se soient fait un malin plaisir de relever dans la *Franciade* des théories tout à fait contraires au royalisme du poète.

---

(1) Rochambeau, *La famille de Ronsard*, p. 172, publie une intéressante pièce de vers anonyme adressée à Ronsard sous ce titre : *Deuxième remonstrance à Pierre de Ronsard ;* c'est l'œuvre, non d'un protestant, mais d'un lettré qui souhaitait que Ronsard terminât la *Franciade*. Elle est datée de 1577. En tout cas elle a été composée après la mort de Charles IX (1574) ; cf. p. 176 : « Ton Charles ne vit plus...»

CHAPITRE III

Ronsard a-t-il pris les armes contre les Protestants ?

Il est une question préjudicielle qu'il convient d'examiner : Ronsard a-t-il pris les armes contre les huguenots ? Dans son important travail sur *Ronsard ecclésiastique*, l'abbé Froger le nie (1). Il y voit une erreur des historiens et il en trouve l'origine dans ce fait qu' « ayant eu connaissance d'un Ronsard, chef des catholiques, et le poète de ce nom étant de toute sa famille le personnage le plus en relief, les historiens le rendirent responsable de certains actes accomplis par un de ses parents dont la notoriété ne dépassait pas les limites de sa province. » On aurait confondu Ronsard le poète avec son neveu Loys de Ronsard, seigneur de la Possonière, qui commandait en 1564 la noblesse du Maine.

M. Bonnefon ne se range pas à cet avis (2). Il me semble difficile de ne pas opter pour la conclusion de M. Bonnefon.

Les textes sont formels, nombreux, et aucun document n'y contredit. Le premier historien qui ait caté-

---

(1) *Ronsard ecclésiastique* dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, 1881, p. 178.

(2) *Revue d'histoire littéraire de France*, 1895, p. 244.

goriquement rapporté ce fait. Théodore de Bèze (en 1580), n'a été démenti ni par Ronsard, qui vivait encore en 1580, ni par les amis, admirateurs, panégyristes et commentateurs de Ronsard, qui furent si dévoués à la mémoire et à la gloire de leur poète. Admettons, ce qui est pourtant difficile, qu'aucun d'eux n'ait connu l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze. Deux autres auteurs huguenots, l'anonyme de l'*Histoire des choses mémorables avenues en France de 1547 à 1597* et Crespin dans son *Martyrologue*, relataient le même fait, ce qui mérite d'être signalé. On le retrouve plus tard dans Varillas, l'auteur de l'*Histoire de Charles IX*. Quoique Varillas ait écrit dans la 2me moitié du XVIIe siècle, et qu'il soit généralement considéré comme un médiocre historien, nous pensons avec M. Bonnefon que son témoignage mérite considération.

« Le pays de Vendosmois, dit Bèze (1), ne fut pas exempt de ces tempestes, ains dès le commencement ceux de la Religion à l'exemple des autres villes s'esmeurent à bon escient, sans faire toutes fois aucun autre excès que sur les croix et images, quoy que les

(1) Ed. Baum et Cunitz, t. VII, t. II, p. 633 (Fischbacher, 1884). D'où Bèze a-t-il eu ces renseignements ? Nous n'avons rien trouvé dans les textes antérieurs, ni dans les *Mémoires de Condé*, où Bèze semble avoir souvent puisé, ni dans la *Remonstrance envoyée au roy par la noblesse de la religion reformée du Pays et Comté du Mans*. Il faut donc supposer que Bèze fut informé par une relation particulière. Serait-ce par ce Mathurin Briand, greffier des Insinuations ecclésiastiques, qui abjura le catholicisme en 1562, et qui selon l'abbé Froger (p. 199) aurait averti les reformés que Ronsard s'était fait prêtre ? C'est possible.

Ministres fissent tout devoir de les en reprendre et leur remonstrer que c'estoit violer l'Edict... Mais c'estoit un ravage qui n'estoit en la puissance humaine d'empescher. Le plus grand mal fut que parmi les images, le commun rompit quelques sépultures de la maison de Vendôme... ce qui fut trouvé très mauvais et à bon droit. Adonc ceux de la religion Romaine voyant ces choses, et que quant à la noblesse du pays, les uns étoient allés trouver le Prince à Orléans, les autres s'estoient jettés dans la ville du Mans, commencèrent à tenir ceux de la Religion en merveilleuse sujetion. Entre autres Pierre Ronsard, gentilhomme doué de grandes graces en la poësie françoise entre tous ceux de notre temps, mais au reste ayant loué sa langue pour non seulement souiller sa veine de toutes ordures, mais aussi médire de la Religion et de tous ceux qui en font profession, s'étant fait prestre, se voulut mesler en ses combats avec ses compagnons. Et pour cet effet ayant assemblé quelques soldats en un village nommé d'Évaillé dont il estoit curé, fit plusieurs courses avec pilleries et meurtres. Cela contraignit ceux du pays de rappeler leurs soldats qui étaient au Mans, lesquels à leur retour se jettèrent dans l'abbaye de Saint-Calais, tenant ceux qui y estoient en telle sujetion que cependant les moines n'étaient empèchés de leur service ni d'aller ni venir. Mais abusants de cette liberté, quelques-uns d'iceux, à savoir... (1), le 28me de May 1562, étant allés

(1) Ici, Bèze énumère un certain nombre de moines ; nous supprimons cette énumération.

à Conflans marchandèrent avec un certain nombre de séditieux de venir massacrer leurs hôtes, le jour qu'ils appellent leur Sacre ou Feste-Dieu, leur assignant l'heure du premier coup de vespres, ce qu'ils exécutèrent à la façon des Vespres siciliennes... (1) Cette rage populaire fut cause qu'on dépêcha le sieur de Coignée avec une suite de gentilshommes pour y aller donner ordre. Ce qu'il fit de telle sorte qu'une partie de ces massacreurs ne le portèrent guère loin, ayant Ronsard montré le chemin à ceux qui gagnèrent le haut après lui, et si les massacreurs avaient été du tout extraordinaires, aussi en fut sommaire la vengeance...»

On le voit, le récit est on ne peut plus circonstancié : date, lieux, noms des deux partis. La dernière phrase signifie qu'à l'arrivée de M. de Coignée, Ronsard fut des premiers à se sauver.

Nous retrouvons ce même récit, sous la même forme, dans le *Martyrologue* de Crespin (2). Crespin n'indique pas la source où il a puisé ; il a copié Bèze ; le procédé est fréquent à cette époque. L'auteur anonyme de l'*Histoire des choses mémorables* (3) doit aussi avoir Bèze pour source, mais il le copie moins servilement que ne l'a fait Crespin. Son histoire n'ayant rien d'un martyro-

(1) Suit le récit des massacres de protestants qui ont eu lieu à Saint-Calais et aux environs, le jour de la Fête-Dieu (jeudi 28 mai 1562) et le dimanche suivant.

(2) Crespin, éd. de 1619. L. VIII, p. 650, *b*.

(3) *Recueil des choses mémorables avenues en France de 1547 à 1597*. Ed. de 1598, p. 184. Ce recueil est attribué généralement à Jean de Serres ou à Simon Goulart.

logue se préoccupe peu des noms des persécutés. Il se contente de dire que pour venger les images abattues par les réformés iconoclastes « ceux de l'Église romaine abattirent autant d'images vives qu'ils purent ».

..... Le sieur de Coignée, ajoute-t-il, courut sus à ces massacreurs, qui furent presque tous exterminés, réservé Ronsard et quelque petit nombre de sa suite qui se sauvèrent de bonne heure. »

Voici maintenant, *in extenso*, l'imposant témoignage de de Thou, qu'il faut que le lecteur puisse comparer à celui de l'*Histoire ecclésiastique* : « La noblesse touchée de ces maux prit les armes pour en arrêter le cours et choisit Pierre Ronsard pour les commander. Ce génie sublime charmé des agréments, des commodités et des délices qu'il trouva dans ce lieu avait accepté la cure d'Évaillé. Ce n'était pas un de ces ecclésiastiques qui regardent le sacerdoce et les fonctions pastorales comme un engagement à une vie sérieuse ou comme un frein à la liberté et à la licence que les Poètes se donnent. Élevé à la cour parmi les pages de Charles duc d'Orléans, il exerça la profession des armes... Comme les amusements et les plaisirs de la vie tranquille qu'il menait depuis quelque temps ne lui avaient pas fait perdre ses anciennes inclinations, l'occasion qui se présentait réveilla celle qu'il avait pour les armes. Ainsi Ronsard qui ne pouvait plus souffrir l'insolence de ceux qui allaient impunément piller les temples, forma une troupe de jeunes gentilshommes, il se mit à leur tête, et châtia sévèrement un grand nombre de ces brigands.

Mais sachant qu'il arrivait un corps de troupe du Mans, il se retira dans son presbytère (1) ».

On sait l'amitié qui lia le grand poète au grand historien (2). On ne comprendrait pas pourquoi de Thou par simple désir de plaire aux huguenots aurait chargé la mémoire d'un ami. D'ailleurs, de Thou était plus que tout autre à même de contrôler directement ce qu'il racontait de Ronsard. Qui sait s'il n'a pas interrogé Ronsard lui-même, et s'il n'a pas entendu de sa propre bouche le récit des troubles du Bas-Vendômois?

De Thou est naturellement moins sévère pour Ronsard que Bèze. En 1616, d'Aubigné racontant dans son *Histoire Universelle* ces troubles du Vendômois, semble suivre plutôt de Thou que Bèze (3). Il voit en Ronsard « le gentilhomme à qui les vers n'avaient pas ôté l'usage de l'épée. » Mais sous sa plume aucun blâme ; Ronsard peut être papiste, l'auteur des *Tragiques* voit en lui avant tout le chef de la Pléiade, le grand poète auquel il n'a jamais ménagé les éloges (4).

(1) De Thou. Ed. de Londres, 1734, t. IV, p. 222. Les 18 premiers livres de l'*Histoire universelle* parurent en 1604 ; les suivants, jusqu'au 80e, paraissent successivement en 1607 et 1609.

(2) Cf. t. IX, p. 414. Ronsard adresse à de Thou des hendécasyllabes latins (Bibl. nat. Collection Dupuis, vol. 837, p. 248), publiés par Blanchemain, t. VIII, et dans le *Journal de l'Estoile* (Ed. des bibliophiles) et signalés récemment comme inédits par M. Dorez dans son *Itinéraire de Jérôme Maurand*, p. V.

(3) *Hist. univ.*, éd. de 1616, 1e partie, p. 143.

(4) Les passages sont nombreux : entre autres à la page 207, t. III des Œuvres d'Aubigné publiées par Réaume et Caussade, et dans la curieuse lettre sur les poètes de son temps, t. I, p. 457. Mais nous nous refusons à voir dans le passage de l'*Histoire universelle* un jugement défavorable à Ronsard, comme le veut M. Réaume dans son *Etude historique et littéraire* sur d'Aubigné, p. 258.

Varillas, enfin, écrit ceci :

« Le fameux poète Ronsard, gentilhomme du païs, lassé de la cour et de vivre peu accommodé dans sa maison, reprit les armes qu'il avait autrefois portées en Ecosse et en Angleterre. *Il s'en excusa depuis* en disant agréablement que n'ayant pu défendre ses paroissiens avec la clef de saint Pierre que les Calvinistes ne respectaient ni ne craignaient, il avait pris l'épée de saint Paul, et se mettant à la tête de la noblesse voisine avait garanti du pillage son Eglise et sa Paroisse » (1).

M. l'abbé Froger a fait à ceux qui croient que Ronsard a pris les armes contre les protestants une objection qu'il juge péremptoire. « En 1563, les ministres réformés firent paraître sous le voile de divers pseudonymes plusieurs pamphlets dans lesquels leur adversaire était attaqué avec une violence extrême et sous bien des rapports. Or, aucun de ces écrivains, si hostile fût-il, n'a reproché au poète cette agression à main armée. Et pourtant il leur avait donné prise... En présence du silence d'ennemis aussi intéressés à dévoiler l'acte belliqueux qu'on lui attribue, il nous paraît évident que le chef de la Pléiade ne doit point porter la responsabilité des expéditions faites par les troupes catholiques en 1562 » (2). Cet argument *a silentio*, comme en général les arguments de ce genre, est loin d'emporter la conviction. Du reste, est-il vrai qu'aucun des pamphlets écrits par les protestants contre Ronsard

(1) *Hist. de Charles IX* (Cologne, 1686), t. I, p. 171.
(2) *Ronsard ecclésiastique*, p. 189.

ne parle de son rôle dans les troubles du Bas-Vendômois ? Nous connaissons la difficulté qu'on a pour prendre connaissance de ces pamphlets, et nous ne pouvons malheureusement pas nous flatter de les avoir tous lus, de sorte que nous ne songeons nullement à reprocher à M. l'abbé Froger de n'avoir pas tenu compte d'un texte qu'on va lire ; nous nous bornons simplement à le lui signaler. Il y a, dans cette *Remonstrance à la Royne* que nous analysons dans un de nos appendices, une apostrophe à Ronsard qui, pour ne pas être très claire, n'en paraît pas moins confirmer d'une façon générale la prise d'armes de Ronsard :

Ne te déguise pas, nous te connaissons bien
combien religieus et quel bon chrestien,
quelle a esté ta vie et toute ta ieunesse
et combien tu as creu en bonté et sagesse,
quel bon abé tu es et quel chaud zélateur,
quel fin praticien et quel digne pasteur.
Et si n'ignorons point ta bien vaine espérance
d'avoir de *saint Calez sacagé récompense*
qui te feit estimer et les tiens receleurs
des hommes sans aveu, des larrons et voleurs.
et soit que de leur fait ayès intelligence
ou soit que n'en ayès aucune connaissance,
ces pendards ont receu, longtemps à, justement
la mort qu'ils méritoient et le deu chastiment.
C'est donc saint Calez qui contre nous t'anime,
qui sert d'atisefeu aus chaleurs de ta rime.

L'auteur anonyme de la *Remonstrance à la Royne* croit donc que Ronsard a été l'un des instigateurs, des

violences qui aboutirent aux massacres de Saint-Calais.

A notre avis, il n'est point prouvé que Ronsard ait pris une part directe aux massacres de Saint-Calais, les ait commandés en personne. Mais qu'antérieurement à ces massacres, lorsque les huguenots du Bas-Vendômois eurent soulevé la haine des catholiques par le bris des images et le viol des sépultures de la maison de Vendôme, Ronsard, à la tête des gens de sa famille et de ses paroissiens, ait couru sus aux iconoclastes et aux vandales, c'est ce qui nous semble possible et probable ; et nous ne songeons pas à lui en faire un reproche. A cela dut se borner le rôle militant de Ronsard. C'est à ces faits qu'il songeait en écrivant en 1564 dans la *Continuation du discours des Misères* les vers suivants :

> Ils n'ont pas seulement, sacrilèges nouveaux,
> fait de mes temples saincts estables à chevaux ;
> mais comme tourmentez des fureurs stygiales
> ont violé l'honneur des ombres sépulcrales,
> à fin que par tel acte inique et mal-heureux
> les vivans et les morts conspirassent contre eux :
> Busire fut plus doux..... (1).

Garnier, dans son commentaire, sait fort bien à quels excès des huguenots pensait Ronsard : il s'agit, dit-il, de la violation des tombeaux « de saint Martin de Tours et du roi Louis XI à N.-D.-de-Cléry, près Ven-

(1) Bl. t. VII, p. 31.

dosme, jettant leurs cendres au vent, et jouant à la courte boule (1) de la teste de ce Roy des fleurs de lys, oincte de la sainte Ampoulle, en hayne de ce qu'il honoroit la Vierge Marie, et portoit son image au chapeau ».

(1) Cf. Littré, *Dict.*, s. v. court, § 1.

CHAPITRE IV

Contradiction apparente entre le paganisme de l'inspiration ronsardienne et les « Discours » contre les Protestants.

Que Ronsard se soit mêlé aux disputes religieuses, c'est un fait qui ne laisse pas que d'être d'abord assez surprenant. A qui se rappelle les *Amours*, les *Gayetez*, toutes ces « mignardises » et toutes ces « gaillardises », il ne semble pas que le poète vendômois fut particulièrement désigné pour écrire lui aussi, comme Béda, *adversus Lutheranos*. Pour défendre contre les Réformés ce qu'on assurait être la pure doctrine chrétienne, il aurait fallu au moins être chrétien ; or, il semble bien que Ronsard, comme les hommes de la Renaissance, n'était guère, du moins en 1562, qu'un païen.

Là dessus, d'ailleurs, il importe de s'entendre. Les Réformés du XVIe siècle eux aussi traitaient Ronsard de païen ; mais quand ils expliquaient ce qu'ils voulaient dire, ils ne touchaient pas toujours juste. C'est ainsi qu'ils lui reprochèrent avec fureur d'avoir tenté

de restaurer les rites du culte dionysiaque (1). Ils avaient pris au sérieux une plaisanterie d'artistes en goguette, dont Ronsard et ses amis (la brigade) s'étaient diverti une heure ou deux à cette fête d'Arcueil qu'ils offrirent à Jodelle après le succès de la *Cléopâtre*. Ce n'avait été, comme le dit Claude Garnier, qu'une « débauche honnête d'une infinie jeunesse adonnée au commerce des muses » (2). Mais les huguenots avaient lu avec horreur la longue ode des *Bacchanales* (3) : ils s'étaient voilé la face devant les abominables propos qu'on pouvait lire dans le *Dithyramberécité à la pompe du bouc :*

Je te salue, ô Lychnite !
Je te salue, ô l'eslite

(1) Dans la réponse de Zamariel :

Athée est qui un bouc à Bacchus sacrifie.

L'auteur de la *Remonstrance à la roine* prend également comme témoignage de l'athéisme de Ronsard :

les voyages d'Hercueil, le bouc sacrifie.

Cf. *Le Temple* (Bl., t. VII, p. 92).

Là rendant à Bacchus le deu de ton office
d'un gros bouc tout barbu tu feras sacrifice
où tu appeleras avec tes alliez
tous tes beaux dieux bouquins et tes dieux chevrepieds.

Cf. enfin la *Remonstrance à P. de Ronsard*, dans Rochambeau, p. 163.

(2) Ed. de 1623, t. II, p. 1384, *a*.

(3) T. VI, p. 358 et suivantes. Le titre même donné par Bergier à son ode, *les Bacchanales*, a pu produire sur certains esprits chagrins un effet assez fâcheux. Ce mot de bacchanal existait déjà au XVIe siècle dans le sens d'orgie bruyante. Cf. le *Dictionnaire* de Darmesteter et Hatzfeld, et celui de Littré.

des dieux et le Père
à qui ce tout obtempère !
Dextre, vien à ceux
qui ne sont point paresseux
de renouveller tes mystères !
Ameine les doubles Mères
des Amours, et vien
Evien
œillader tes bons amis
avec ta compagne Thémis...
et recoy
ô Roy
le bouc ronge vigne
qui trépigne
sur ton autel
immortel
Iach, ïach, Evoé,
Evohé, ïach, ïach ! (1)

Ronsard aurait pu désavouer ces vers. Le Dithyrambe n'était pas de lui, mais de Bertrand Bergier, poitevin, camarade de Ronsard à Coqueret (2). Il préféra dans la *Réponse aux prédicants* ne point nier sa participation à cette fête, quitte à montrer combien ses ennemis s'étaient lourdement trompés en attribuant de l'importance à une plaisanterie.

Muses qui habitez de Parnasse la crope,
venez et repoussez par vos belles chansons
l'injure faite à vous et à vos nourrissons.

(1) T. VI, p. 383. Stance 26.

(2) Chamard, *Du Bellay*, p. 47. Cf. le *Dithyrambe* de Baïf (éd. Marty Laveaux, II, p. 209), et l'introduction de Marty Laveaux à son édition de Jodelle, p. XVIII-XXIII.

Jodelle ayant gaigné par une voix hardie
l'honneur que l'homme grec donne à la tragédie...
la Brigade qui lors au ciel levoit la teste...
luy fit présent d'un bouc, des tragiques le prix.
Jà la nappe estoit mise, et la table garnie
se bordoit d'une saincte et docte compagnie,
quand deux ou trois ensemble, en riant, ont poussé
le père du troupeau à long poil hérissé.
Il venoit à grands pas, ayant la barbe peinte :
d'un chapelet de fleurs la teste il avoit ceinte,
le bouquet sur l'oreille et bien fier se sentoit
dequoy telle jeunesse ainsy le presentoit.
Puis il fut rejetté pour chose mesprisée
après qu'il eut servy d'une longue risée (1).

Et pourtant cette réponse lève-t-elle tous les doutes, et faut-il croire que les protestants s'étaient en effet si grossièrement trompés ? Assurément la restauration des rites du paganisme était une chimère, et il est absurde de croire que Ronsard et ses amis y aient sérieusement songé. Mais Ronsard a beau dire ; des chrétiens fervents avaient le droit de juger scandaleux ces poëmes des *Bacchanales* et des *Dithyrambes*. Si les poëtes de la Pléiade ne tentaient pas de restaurer le paganisme, du moins l'esprit du paganisme était en eux ; il respire dans leurs écrits comme dans les œuvres des sculpteurs d'alors (2) ; et cela les protestants le

(1) Bl. t. VII, p. 111.

(2) Il faut noter cette curieuse appréciation de Bayle (art. Ronsard) : « En général, il tomba dans plusieurs profanations et répandit trop de paganisme sur ses poesies, qui furent pourtant payées d'un bien

sentaient bien. L'adoration de la nature, l'acceptation joyeuse de ses lois, la croyance que la vie, malgré sa brièveté, est bonne, à condition qu'on en sache jouir, voilà le fond de la poésie de la Pléiade. Quoiqu'il serve la messe et chante à vêpres et fasse des vers contre les hérétiques, Ronsard n'est pas un véritable chrétien. Il est impossible de trouver dans son œuvre entière avant 1560 — et l'on sait si, à cette date, il avait déjà écrit, — un seul passage où l'on sente que, depuis les temps des vieux poètes qu'il imite, Christ est venu qui a changé les âmes. La pitié, l'amour de l'humanité l'inspirent assez souvent ; mais ce sont des sentiments que le paganisme a connus (1). Le thème ordinaire de Ronsard est tout païen : c'est le *vivamus mea Lesbia, atque amemus*, de Catulle, l'idée de la brièveté de la vie assaisonnant la sensualité épicurienne :

> Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain,
> cueillez dès aujourd'huy les roses de la vie.

Souvent la sensualité s'étale franchement, et n'est même plus réfrénée par l'idée de la mort et par la crainte d'abréger, à force de voluptés, cette courte vie. Ronsard a été de vie et de complexion, un voluptueux, ample-

sacré. » Nous renvoyons à quelques appréciations faites dans ce sens par quelques critiques : M. Pellissier, *Vie et Œuvres de du Bartas*, p. 217 ; M. Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, p. 231 ; etc.

(1) Cf. les *Origines du christianisme* d'Ernest Havet.

ment, largement ; son œuvre le dirait assez, même si l'on n'avait pas le témoignage des contemporains. Et d'abord celui de son ami le président de Thou : « Comme Ronsard n'avait pas moins de bonne mine et de vigueur de corps que d'esprit, à force de se réjouir et d'aimer les plaisirs, il se ruina la santé en sorte que vers la fin de sa vie, il se vit extrêmement tourmenté de la goutte » (1). Des pamphlets protestants parlent d'une maladie plus grave (2) : l'injure, on le sait, était de style au XVIe siècle. Sur le retour de l'âge, Ronsard déplora sa jeunesse dont il n'avait « que trop gaspillé la fleur » (3) et du Perron rapportant dans son *Oraison funèbre* les derniers moments du poète, assure que Ronsard adressait « des stances à un sien neveu » où il déplorait la misère de cette vie et l'admonestait « de fuir les voluptés comme pestes de jeunesse, et qui n'apportaient autre chose que la perte de l'âme et la ruine du corps » (4). Mais ces pensées ne datent que de la fin de sa vie. Pour donner une idée de la sensualité de Ronsard, il suffit de renvoyer à ce *Livret des folastreries*, que Ronsard fit paraître en 1553, et qui fut probablement brûlé par arrêt du Parlement, comme scandaleux et dommageable aux mœurs. Du moins les

(1) *Hist. universelle*, t. IX, p. 413.

(2) La *Response de Zamariel et Mont-Dieu*, la pièce manuscrite *Prosa magistri nostri*.

(3) Bl. t. VIII, p. 49.

(4) Bl. t. VIII, p. 205.

pamphlets huguenots le disent (1) et l'on ne conçoit guère comment ils l'eussent pu dire si la chose n'était pas arrivée ; surtout, on ne s'expliquerait pas que Ronsard n'ait nulle part protesté (2). Le *Livret* fut réimprimé en 1584 et P. Blanchemain n'est pas éloigné de voir dans cette réimpression une vengeance des protestants (3).

Plus tard il est vrai, Ronsard a tâché d'être un poète chrétien, catholique, et de donner à l'Eglise dont il recevait la subsistance, des hymnes religieux. Dans le prologue en vers qu'il a placé en tête du recueil des *Hymnes*, il s'exprime ainsi :

> Les Hymnes sont des Grecs invention première...
> Ah ! les chrestiens devroient les gentils imiter,
> se couvrir de beaux liz et de roses leurs testes,
> et chommer tous les ans à certains jours de festes
> la mémoire et les faicts de nos Saincts immortels,
> et chanter tout le jour autour de leurs autels... (4).

---

(1) *Le Temple* (Cf. Bl. t. VII, p. 92).

> En l'autre pièce aussy, apparoistra comment
> *le livre qu'il avoit escrit folastrement...*
> receut du Parlement une sentence rude
> comme estant avorté, et pour n'estre point veu
> fust condamné dès lors d'estre mis dans le feu.

Les *Gayetés* que l'on trouve dans les éditions de Ronsard sont tirées des *Folastreries*, dont elles ne sont qu'une partie. Le titre exact de ces dernières est : *Livret de Folastreries à Janot Parisien*, à Paris, chez la veufve Maurice de la Porte, 1553, pet. in-8.

(2) On pourrait ajouter avec Blanchemain (tome préliminaire, p. 79) qu'on ne s'explique guère autrement l'excessive rareté du *Livret des Folastreries*. M. de Nolhac adopte cette opinion (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1899, p. 357).

(3) Avertissement des *Gayetez*, Bl. t. VI, p. 338.

(4) Bl. t. V, p. 11.

Voilà qui va bien : nous avons affaire, pensons-nous, à un poète chrétien, qui, pour rendre plus imposant le culte des Saints, veut emprunter à l'antiquité l'un de ses usages. Le Psautier de Marot n'est-il pas une des grandes forces de la secte huguenote ? Si Ronsard dote l'Eglise d'un beau livre d'Hymnes en l'honneur des Saints, elle en retirera sans doute autant d'avantage que les protestants font de leur psautier... Mais poursuivons. « On verrait, dit Ronsard, dans les fêtes des Saints :

vendre au peuple dévot pains d'espice et foaces, (1)
défoncer les tonneaux, fester les dédicaces,
les haut-bois enrouez sonner branles nouveaux,
les villageois my-bœufs danser sous les ormeaux...
L'âge d'or reviendroit ; les vers et les poètes
chantant de leurs patrons les louanges parfaites,
chacun à qui mieux-mieux le sien voudroit chanter...

Ce rêve auquel Ronsard se complaît montre bien la vraie raison qui lui fera écrire les *Hymnes* ; il en écrira, non, comme Marot, parce qu'il est pieux et qu'il a besoin d'épancher dans des chants ses émotions mystiques, mais parce qu'il est poète humaniste, et que, dans son ambition d'imiter tous les poètes grecs, il ne voudrait pas oublier Callimaque l'Alexandrin :

Les hymnes sont des Grecs invention première :
Callimaque beaucoup leur donna de lumière,
de splendeur, d'ornement. Bons dieux ! quelle douceur,

(1) Foaces : fouaces, c'est-à-dire des petits pains.

quel intime plaisir sent-on autour du cœur,
quand on lit sa Délos, ou quand sa lyre sonne
Apollon et sa sœur, les jumeaux de Latone,
ou les bains de Pallas, Cérès, ou Jupiter! (1)

Aussi les *Hymnes*, malgré leur titre et les promesses du prologue, sont-ils tout autre chose que des chants religieux et parlent-ils fort peu des Saints. On y trouve de la philosophie morale, des sermons stoïciens et des exhortations épicuriennes ; on y trouve des louanges de grands personnages, de belles descriptions, mais de religion point. Car ce n'est point un chant mystique que l'*Hymne*, par exemple, *des Pères de famille, dédié à Saint Blaise, sur l'air : te rogamus, audi nos* (2). « C'est, dit Richelet, dans son commentaire, un hymne rustique de bons laboureurs et villageois qui prient Saint Blaise en chômant le jour de fête, et faisant leurs processions, d'avoir soin de leurs petites familles, leur procurer tout ce qui leur est nécessaire en leur petit ménage, et de détourner ce qui leur peut faire dommage. Mais cela si naïvement et curieusement, qu'il n'y a guère de bien à désirer en la vie rustique, ni de mal à fuir pour ces bonnes gens, qui ne soit compris en cette prière » (3).

(1) Pour les poèmes de Callimaque auxquels Ronsard fait ici allusion, cf. Couat, *La poésie alexandrine*. Il est bien instructif, pour comprendre comment la Pléiade et en général le XVIe siècle sentaient l'antiquité, de voir Ronsard trouver dans l'Alexandrin Callimaque le modèle de la poésie hymnique et ne rien dire des hymnes homériques.

(2) *Hymnes*, Bl. t. V, p. 257.

(3) Ed. de 1623, t. II, p. 1162.

Et ce n'est pas non plus un chant religieux que l'*Hymne à Saint Roch* (1), où le poète, avec la même précision, le même réalisme d'Alexandrin que dans l'*Hymne à Saint Blaise*, s'est amusé à noter les propos d'un pélerin allant faire ses dévotions aux reliques de Saint Roch.

Le seul hymne où Ronsard ait fait vraiment effort pour s'élever à la poésie religieuse, c'est l'*Hercule chrestien* (2).

> Est il pas temps désormais de chanter
> un vers chrestien qui puisse contenter
> mieux que devant les chrestiennes aureilles ?...
> Le payen sonne une chanson payenne,
> et le chrestien une chanson chrestienne...
> Doncques, de Dieu le nom très sainct et digne
> commencera et finira mon hymne ;
> car c'est de Dieu que j'ay receu l'esprit
> de célébrer son enfant Jesus Christ.

Ce début, encore qu'assez long et languissant, comme il arrive souvent chez Ronsard (car Ronsard a peine à se mettre en train), ce début, pour qui cherche dans les *Hymnes* de la poésie religieuse, est plein de promesses. Aussi n'est-on pas médiocrement surpris, quand on n'est pas encore familiarisé avec le tour de l'imagination de Ronsard, de voir développée dans le reste de l'hymne cette idée que les exploits d'Hercule ne sont que des « figures » au sens mystique du mot, et que chacun

(1) *Hymnes*, Bl. t. V, p. 168.
(2) *Hymnes*, Bl. t. V, p. 168.

signifie une circonstance de la vie de Notre-Seigneur : façon ingénieuse d'esquiver ce christianisme que, bien avant Boileau (tant Ronsard est déjà un « classique »), il regarde comme inapte à la poésie, et de revenir par un détour à son cher paganisme et à la mythologie où il se meut à l'aise. Sans doute cette méthode allégorique n'aurait pas étonné une âme aussi chrétienne que Pétrarque. Le bon Pétrarque croit en effet d'une foi naïve que l'*Enéide*, par exemple, est, comme l'enseigne le *De Continentia mundi* de Fulgence, une vaste allégorie de la vie humaine, et que les récits mythologiques des poètes sont des symboles où le lettré peut trouver matière d'édification (1). Mais enfin ce qu'il était encore permis à Pétrarque de croire ne l'était plus à l'élève de Daurat, à l'ami de Turnèbe. Et, en effet, Ronsard ne le croit plus. Il s'amuse donc en écrivant l'*Hercule chrestien* ; ou plutôt, j'ai tort de dire qu'il s'amuse ; car il voudrait vraiment « sonner » comme il le dit, « un vers chrestien » ; mais il ne le peut ; à peine a-t-il annoncé qu'il va chanter chrétiennement, que, sans s'en apercevoir, il cherche un moyen de nous tromper et de revenir à la Grèce ; Christ n'est pour lui qu'une occasion de nous parler d'Alcide. De cela naturellement les protestants se scandalisèrent. Ils ne pouvaient passer à Ronsard ce qu'ils n'avaient pas permis à leur Marot : « Ceux, dit une résolution du Synode de Sainte-Foy (1578), qui mettent la main à la plume pour traiter en poésie l'histoire de l'Écriture Sainte sont avertis de n'y mêler les

(1) P. de Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme*, p. 111 et suivantes.

fables poétiques et de n'attribuer à Dieu le nom des faux dieux et de n'ajouter ou diminuer à l'Écriture Sainte, mais de se tenir à peu près à ses termes (1) ». Un protestant blâme fort Ronsard « le profane sonneur ».

> d'avoir lasché la bride
> si fort à sa fureur que d'égaller Alcide
> au fils de l'Éternel (2)

et d'avoir entre autres allégories expliqué l'amour d'Hercule pour Déjanire par l'amour de Jésus pour l'Église. Et l'auteur anonyme de la *Remontrance à P. de Ronsard*, publiée par M. de Rochambeau, voit dans l'*Hercule chrestien* la marque de l'athéisme :

> du Christ faire un Hercul ; représenter la peyne
> et les faicts de tous deux par antithèse vaine
> et n'employer ailleurs ses mains et ses outils
> qu'à rebastir le ciel renyé des Gentils ;
> si tel art, disons-nous, est autre que papisme,
> comment le pourroit-on appeler qu'athéisme ? (3

Les protestants avaient raison contre Ronsard : ils avaient même raison d'autant plus que Ronsard se

(1) C. Douen, *Marot et le Psautier huguenot*, t. I, p. 402.

(2) Cf. encore ces vers :

> Tu penses qu'il soit bien
> redevable et tenu à ton hymne chrestien
> pour faire à Déjanire égaller son église,
> pour comparer son fait à une paillardise ?
> est-ce là le louer, ne peut-on autrement
> glorifier son nom sinon en blasphémant ?
> Hymne est-il à bon droit, aussi un nom plus digne
> ne pouvois-tu trouver pour un blasphème insigne,
> car hymne aucunes fois est un mauvais renom

(3) Rochambeau, *La famille de Ronsard*, p. 163.

croyait tout à fait innocent, et qu'il ne sentait pas l'inconvenance de l'hymne dont la piété huguenote était justement blessée. Pour comble de naïveté, il dédiait l'*Hercule chrestien* à un cardinal, Odet de Coligny ! (1)

(1) Odet de Coligny n'avait pas encore rompu avec le catholicisme. L'*Hercule chrestien* est antérieur à 1559 et ce n'est qu'en avril 1561 qu'Odet fit ouvertement profession de protestantisme en célébrant la cène dans son palais épiscopal de Beauvais. Ronsard envoie l'*Hercule chrestien* à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse pour la remercier de la Minerve d'argent massif dont celle-ci lui avait fait présent comme témoignage de son admiration : c'est dire l'importance que cet *Hymne* avait dans l'esprit du poète. M. de Nolhac (*Rev. d'Hist. litt. de la France*, 1899, p. 358) voit dans l'*Hercule chrestien* une sorte de rachat des *Folastreries* ; à l'appui de cette thèse, que je crois pour ma part tout à fait vraie, M. de Nolhac eût pu citer ce sonnet de Nicolas Denisot (sur Denisot, peintre et poète, que Ronsard avait connu à Coqueret, cf. Chamard, *Du Bellay*, p. 47 et 87) publié par Blanchemain, t. IV, p. 167 (qui le date de 1560, à tort puisque Denisot est mort en 1559 :

O combien est ce Dieu, ce grand Dieu, admirable
en ses effets divins, ce Dieu qui t'a donné
par sa grâce ceust heur d'avoir si bien sonné
sous un Hercule feint Jésus-Christ véritable.

Tu as d'un vain poète et d'amant misérable
fait le harpeur de Dieu, maintenant couronné
d'un laurier qui n'est point pour un temps ordonné
puisque tu as choisi un laurier perdurable.

Tout ainsi qu'en la croix l'Hercule belliqueux
des peschez monstrueux et de la mort vainqueur
affranchit ton esprit de la mort immortelle,

l'hyme qu'à tel vainqueur tu chantes saintement
plus que tout autre chant chanté prophanement
doit affranchir ton nom d'une mort éternelle.

Il y aurait à étudier l'explication allégorique que le christianisme a donnée de la légende d'Hercule ; on rappellerait que Michel-Ange, dans son *Jugement dernier*, a représenté Jésus, non pas de la façon traditionnelle, mais comme une sorte d'Hercule ; il faudrait remonter jusqu'au stoïcisme : cf. Havet, *Origines du christianisme*, II, p. 318 : « La plus grande nouveauté du christianisme, c'est l'adoration du

Crucifié. Et pourtant, ce n'est pas à dire que de ce côté là même, rien n'eût préparé le monde à la religion nouvelle. Le Juste de Platon, fouetté, torturé, et mourant sur le pieu du supplice... a paru naturellement aux Pères chrétiens une figure du Christ lui-même. D'un autre côté, l'homme-Dieu Héraclès ou Hercule, tel qu'on le concevait depuis les Stoïques et tel que Cicéron le représente, bienfaiteur de l'humanité, secourant et sauvant les malheureux, et cela au prix de ses souffrances, qui le font monter au ciel, consacrait l'idée d'une passion ayant pour objet le salut du monde. » On sait que Richelet a commenté l'*Hercule chrestien* (première édition en 1617, à Paris, chez Buon, in-12) ; ce commentaire est dédié à Balzac ; on voit dans la dédicace que Richelet n'était pas sans éprouver quelques scrupules touchant l'idée fondamentale de l'*Hercule chrétien :* « Il n'y a que cela peut-être, dit-il, que vous trouverez quelque chose à désirer au parallèle, qui fait de lui [de J.-C.] un Hercule étranger et païen, qui a beaucoup d'impropriété, ce qui est vrai. Mais quoi ! puisque rien ne peut être dit qu'improprement de Dieu et par application des actions et locutions des choses d'ici-bas... et puisque cet Hercule païen est une fiction anticipée de ce que les Prophètes et Sibylles avaient figuré de l'Homme-Dieu notre Seigneur J.-C... pour cela notre poète en a pris le sujet, pour vendiquer du paganisme ce qui appartient proprement aux Chrétiens. »

CHAPITRE V

En quel sens est-il vrai de dire que Ronsard est un poète catholique.

Païen par tempérament, païen par sa culture littéraire, par ses préférences artistiques, par le tour de son imagination, Ronsard n'en a pas moins pris parti dans les luttes religieuses ; et ses disciples l'ont suivi en masse dans le camp où il était allé planter sa tente. C'est que Ronsard et les poètes de la Pléiade sentaient bien que le catholicisme était pour eux infiniment plus habitable, si l'on peut ainsi dire, que le protestantisme. Les réformateurs étaient d'une austérité qui effrayait tous ces libres traducteurs de Catulle et d'Anacréon. Ils savaient que Bèze avait brûlé et solennellement détesté ses *Juvenilia* ; que Calvin avait rendu intenable à l'aimable Marot et au joyeux Bonnivard le séjour de Genève ; qu'Henri Estienne s'était fait réprimander par « Messieurs du Consistoire ». Voici comment Florimond de Raemond parle des changements que le protestantisme apporta dans les mœurs : « Le *certes* seul, ou *en vérité*, était leur serment ordinaire. Ils se déclaraient ennemis du luxe, des débauches publiques et folâtreries du monde, trop en vogue parmi les catholiques ; en leurs assemblées et festins, au lieu de danses et de hauts-bois, c'étaient lecture des Bibles qu'on

mettait sur table, et chants spirituels, surtout des psaumes, quand ils furent rimés. Les femmes, à leur port et habit modeste, paraissaient en public comme des Eves dolentes ou Madeleines repenties... Les hommes tout mortifiés semblaient être frappés du Saint Esprit (1). » Ces lignes expliquent bien l'aversion que durent ressentir pour la Réformation tant de joyeux vivants du XVIe siècle. Par cette déposition d'un témoin qu'on ne saurait suspecter d'hérésie et de partialité, s'éclairent bien des passages épars dans les œuvres de la Pléiade : ne pouvant comprendre l'austérité calviniste, craignant que son règne ne vienne, les poètes ronsardiens la tournent en dérision, et déclarent qu'elle n'est qu'hypocrisie (2). Dans des vers dont on ne pourrait d'ailleurs trop admirer l'énergie et le mouvement, Ronsard s'écrie :

> Monstrez moy quelqu'un qui ait changé de vie
> après avoir suivy vostre belle folie !
> J'en vois qui ont changé de couleur et de teint,
> hideux en barbe longue et en visage feint,
> qui sont plus que devant tristes, mornes et palles
> comme Oreste agité de fureurs infernales ;
> mais je n'en ay point veu qui soient d'audacieux
> plus humbles devenus, plus doux ny gracieux,

(1) Florimond de Raemond, l. VII, p. 864. Il est intéressant de noter que Florimond de Raemond cite très souvent Ronsard en argumentant contre les réformés. Quand il le cite, il l'appelle parfois simplement « notre poète », c'est-à-dire notre poète par excellence : c'est ainsi que les Grecs parlaient d'Homère. (Cf. éd. de 1610, p. 674, 745, 758, 762, 777, 795, 871, 1047.)

(2) A ce sujet, lire du Bellay, sonnet 136. Il passe par Genève (1557) et ne voit qu'hypocrisie dans le rigorisme des Calvinistes.

de paillards continens, de menteurs véritables...
de larrons ausmoniers, et pas un n'a changé
le vice dont il fut auparavant chargé. (1)

Dans la *Remonstrance au peuple de France*, Ronsard reproche aux protestants les mêmes choses que Florimond de Raemond ne pouvait s'empêcher de rapporter à leur éloge. Le portrait qu'il trace d'eux est piquant : sauf le nasillement qui semble encore manquer, ne sont-ce pas déjà les puritains, tels que les décrit Macaulay ?

Pour estre exactement docte en vostre science,
il faut tant seulement. . . . . .
estre sobre en propos, barbe longue, et le front
de rides labouré, l'œil farouche et profond,
les cheveux mal peignez, le sourcy qui s'avale,
le maintien refrongné, le visage tout pasle,
se monstrer rarement, composer maint escrit,
parler de l'Eternel, du Seigneur, et *de* Christ,
avoir d'un grand manteau les espaules couvertes (2)
bref, estre bon brigand, et ne jurer que *certes*. (3)

(1) *Continuation*. Bl. t. VII, p. 27.

(2) Les « manteaux à la reitre », qu'affectionnaient les protestants ; cf. *Le costume en France d'après les gravures de Tortorel et Perrissin*, par Lechevalier-Chevigniard, dans Franklin, *Les grandes scènes de l'histoire de France*.

(3) *Remonstrance*. Bl. t. VII, p. 60. Garnier note au mot *certes* que c'est tout le juron que se permettent les ministres protestants (éd. de 1623, t. II, p. 1358). Cf. le texte de F. de Raemond cité à la page 65. Le *Journal de l'Estoile* (éd. des bibliophiles, 1875, t. I, p. 233) donne ce curieux dialogue en vers :

Le huguenot : Ne disons plus tôt mot que de jurer si hault.
Le papiste : Ne vous en faschez point, c'est parler en papaut,
car je n'oserai dire : *en verité*, ni : *certes*,
cela me causeroit cent et cent mille pertes.

Les huguenots n'ignoraient pas qu'on se moquait de leur *certes*. Cf. le *Tocsain des Massacreurs*, éd. de 1577, Reims, p. 28.

Semblables à ces mauvais enfants qu'Elisée, homme de Dieu, rencontra à la montée de Béthel, et qui se moquèrent de son crâne chauve, les poètes de la Pléiade raillent les mélancoliques et roides figures des pasteurs et des martyrs. Où sont les bonnes trognes rebondies des gros moines d'autrefois, des abbés, des docteurs arrosés de vin théologal ? Voici que d'autres docteurs se sont levés, dont le pâle visage, dévoré par les fièvres de l'apostolat, effraie les mondains :

ora melancolico pingentes illita plumbo (1).

Et, en vérité, il semble qu'à tous ces calvinistes, pour punition de leur révolte, le don du rire et celui même du sourire aient été déniés. Ce ne sont pas les poètes de la Pléiade, les chantres de Marie, de Cassandre, d'Astrée, d'Olive, d'Aline, de Cléonice, qui s'en iront dans cette Genève d'où le tyrannique réformateur, d'un regard de son œil triste et glauque, glace d'effroi les pauvres libertins. Ecoutez comme parle du protestantisme ce bon Tahureau qui « mourut d'amour » c'est-à-dire d'avoir trop aimé (2), à vingt-huit ans ; ce sont des vers *à une demoyselle qui brûla les Amours de J. A.*

---

(1) Remy Belleau, *De Bello hugonotico*, t. I, p. 107 Marty Laveaux. Garnier dans ses commentaires dit à ce propos : « Chose remarquée en de telles gens, à savoir aux ministres, qui baille indice véritable de la synderèse (c'est-à-dire du remords) de leur cœur et de l'esprit des ténèbres qui les possède : nos religieux, et les plus austères et mortifiés, sont toujours vus gais et de couleur vermeille la plupart. » (Ronsard, éd. de 1623, t. II, p. 1342.) Comparer dans le *Passavant* de Bèze le tableau des réformateurs à table où l'auteur vise ces critiques faites aux huguenots.

(2) Comme Jean de la Péruse et Olivier de Magny.

Baïf dont le sonnet « ô doux plaisir, plein de doux penssement » l'avoit scandalisée.

Comment ! y avois tu leu
pour les mettre ainy au feu,
quelque parolle hereticque
de la secte luthericque ?
Hé Dieu ! elle ne sentoit rien,
rien moins que luthérien (1).

Tahureau a raison : rien n'est moins luthérien, rien n'est moins réformé que l'œuvre de la Pléiade. Hostiles à la Réforme, beaucoup moins parce qu'elle bouleversait le dogme que parce qu'elle voulait corriger les mœurs, les poètes de l'école de Ronsard sentirent sans qu'ils s'en rendissent bien compte qu'ils avaient, à tout prendre, moins à craindre du catholicisme que du protestantisme.

On n'y souffriroit point ta Poésie folle
ny les sales leçons de ta prophane escolle.
Ronsard, ceste Genève est un mauvais séjour
pour courir le b.....; le vice on y descouvre
un peu plus aisément qu'au canton de Biëvre
où, veu tant seulement de tes privés suppots,
tu t'engouffres au sein d'un infâme repos
servant le cher autel de Venus Cytherée,
ou l'antre son voisin du joieus Bassarée.
Genève ce train là ne souffriroit jamais,
et ne m'étonne pas que si fort tu la hais, (2

disait à Ronsard l'auteur de la *Remonstrance à la Royne mère*. Leur intérêt était donc de défendre Rome contre

(1) Tahureau, *Odes, Sonnets et aultres poésies gentilles et facétieuses*, p. 116 de la réimpression de Genève (1869).
(2) Cf. l'appendice, § 3 sub fin.

Genève. La contre-réformation déjà entreprise, ou plutôt presque terminée en Italie, en France n'avait pas encore été commencée. Le catholicisme sous Charles IX, sous Henri III n'était pas encore une gêne à la licence des poètes. On pouvait, comme Ronsard, écrire les *Folastreries* et devenir abbé commendataire, ou comme plus tard Desportes, on pouvait chanter en sonnets à l'italienne les amours italiennes d'Henri, et malgré cela, ou plutôt pour cela, accumuler prébendes sur prébendes. Il se passera encore du temps avant que le catholicisme français fasse effort, lui aussi, pour se réformer, et que les descendants véritables de la Pléiade, les Théophiles et les Saint-Amand, pour avoir voulu continuer à penser et à vivre comme les poètes du siècle précédent, soient montrés au doigt, dénoncés par un P. Garasse et persécutés comme « libertins ».

On voit jusqu'à quel point il est exact de dire avec Saint-Marc Girardin que Ronsard et les poètes de la Pléiade ont été des poètes catholiques (1). Ils ont été catholiques non comme Bossuet par raison, non comme Pascal par sentiment, non comme Chateaubriand par sentimentalité, mais bien d'abord par instinct, par répulsion pour l'austérité calviniste. Leur catholicisme est donc tout négatif; pour employer la belle expression de Rabelais, aucun de ces défenseurs du catholicisme n'a eu la « foy profonde ».

(1) « Après Marot l'esprit français retourne au catholicisme. Telle est l'école de Ronsard, école toute catholique, opposée en religion comme en littérature à l'école de Marot ». *Tableau de la littérature française au XVIe siècle* (Paris, 1829), p. 51.

CHAPITRE VI

Valeur des attaques de Ronsard contre la Réformation.

Il suit de là que les attaques des poètes de la Pléiade contre les doctrines nouvelles doivent manquer singulièrement de force. Sans doute, on n'attend pas de Ronsard une discussion serrée, approfondie avec Calvin : mais ce qui étonne à la longue, et ce qui vraiment à mes yeux diminue ce grand Ronsard, c'est que jamais, puisqu'il faisait tant que d'attaquer le calvinisme, il n'ait trouvé dans son cœur les moyens de combattre, non pas la tristesse et l'excessive sévérité des hommes qui prêchaient la doctrine, mais la sécheresse de la doctrine elle-même. La pitié de Dieu pour sa créature, la mansuétude du Christ, la bonne nouvelle du pardon, ce qui dans l'Evangile peut consoler semble, à première vue, s'effacer, disparaître dans le calvinisme, et à la place se dresse le terrible dogme de la damnation éternelle, fondé sur le bon plaisir d'un Dieu miséricordieux pour les seuls élus, impitoyable pour les réprouvés, c'est-à-dire pour presque tous les hommes. Cela, Ronsard ne l'a point senti en lisant Calvin. Mais l'a-t-il lu ? A-t-il jamais entendu prêcher ? Il raconte

---

(1) Commentaire de Garnier, dans l'éd. de 1623, t. II, p. 1387 *b*.

qu'un jour « se voulant défascher », c'est-à-dire s'égayer et chasser les humeurs noires, il lui prit fantaisie d'entrer dans la maison des *Quatre Evangélistes*, près Saint-Médard, dans le faubourg Saint-Marceau, où les huguenots de Paris, à l'époque des premiers troubles, tenaient leurs assemblées. C'était justement Bèze qui prêchait. Or, Ronsard lui-même nous l'apprend, sa surdité l'empêcha d'entendre le moindre mot de ce que disait le ministre ; il ne vit que les gestes, qui lui semblèrent outrés et fort ridicules :

> et là me servist bien la surdité bénine
> car rien en mon cerveau n'entra de sa doctrine.
> Je m'en retournay franc comme j'estois venu,
> et ne vy seulement que son grand front chenu
> et sa barbe fourchue, et ses mains renversées,
> qui promettoient le ciel aux troupes amassées ;
> il donnoit paradis au peuple d'alentour. (1)

Ronsard, gentilhomme et artiste, habitué aux élégances, aux politesses des cours, est choqué de la violence de la prédication huguenote. « *Insanis, Paule* », disait à Paul le proconsul. Les esprits superficiels ou aveuglés ont toujours traité les apôtres d'énergumènes.

On n'exagère donc pas en disant que Ronsard ne connaissait pas l'hérésie qu'il s'était proposé de combattre. A défaut de la doctrine, connaissait-il du moins les hommes qui luttaient, qui mouraient pour elle ? C'est bien douteux. On peut dresser la liste des innom-

(1) *Response*, Bl. t. VII, p. 119. L'édition princeps de 1563 a deux petites variantes : « sourdesse » au lieu de « surdité », et « cornu » au lieu de « chenu ».

brables personnages auxquels ses pièces ont été dédiées — presque chaque pièce de Ronsard est dédiée à quelqu'un — dans cette longue liste des noms illustres du siècle, noms d'érudits, de poètes, de capitaines, de princes, de princesses et de rois, on ne voit pour ainsi dire pas figurer de noms protestants. Il y a bien celui d'Odet de Coligny, mais parce que Odet, au temps où Ronsard lui dédie ses poèmes, est cardinal ; quand il aura jeté aux orties la pourpre romaine, Ronsard ne lui offrira plus de vers. Et même, en rééditant les pièces qu'il avait adressées à Odet, ou celles qu'avant 1560 il avait dédiées à « Monsieur l'amiral », il fera des coupures, retranchera les passages compromettants. Il semble briser toute relation avec le poète Louis des Masures, une fois celui-ci devenu huguenot. S'il adresse des vers à Condé, c'est que son intérêt est de rester en bons termes avec un prince que les huguenots, en particulier l'auteur de la *Remontrance à la reine*, avaient voulu indisposer contre lui (1). On trouve bien un sonnet de Ronsard en tête de l'édition des œuvres d'Amboise Paré, mais c'est seulement tout à la fin de sa vie (2). Mais où sont les noms des Dandelot,

(1) Bl. t. V, p. 325.

Tandis que nous avons des muscles et des veines,
et du sang, nous aurons des passions humaines ;
chacun songe et discourt et dit qu'il a raison.
Chacun s'opiniastre et se dit véritable ;
après une saison vient une autre saison
et l'homme cependant n'est sinon qu'une fable.

(2) Abbé Froger, *Ronsard ecclésiastique* (*Rev. hist. et arch. du Maine*, t. X, 1881, p. 221). Sur le protestantisme de Paré, cf. Folet, dans la *Revue de Paris*, 1er sept. 1901, p. 84.

des Estienne (1), d'Anne du Bourg et des autres héros de notre Réformation que Ronsard aurait pu connaître à Paris ? Non, Ronsard ne connaît ni le protestantisme ni les protestants.

Est-ce à dire que lorsqu'il parle des protestants il soit dénué d'intérêt ? Bien au contraire, et précisément parce qu'il est à ce point ignorant des idées et des hommes contre lesquels il se bat. Il nous est extrêmement précieux de savoir ce que pensaient du protestantisme tous ceux qui en étaient mal informés, qui ne le connaissaient que de loin et par ouï-dire, — et c'était après tout la grande majorité de ses adversaires. Les *Discours* de Ronsard dévoilent à l'historien les malentendus qui aigrissaient, envenimaient, divisaient, et qu'on aurait pu dissiper avec du bon vouloir, mais aussi les divergences absolues d'idées, l'impossibilité où les deux partis étaient, sur les points essentiels, de se comprendre et de se tolérer.

Si Ronsard n'est pas profondément chrétien, ni même profondément catholique, si l'homme intérieur, chez lui, est tout païen, il n'en est pas moins, à qui ne regarde que l'extérieur, ce qu'on appelle un bon catholique. Il l'est par habitude, par l'influence du milieu où il vit, et qui façonne et enchaîne cette âme de poète incapable de la réflexion qui affranchit. De là les senti-

(1) Il boit à Henri Estienne, mais avant qu'Estienne ait écrit l'*Apologie pour Hérodote* (Bl. t. II, p. 333). Il ne voit en lui que l'helléniste

qui des Enfers nous a rendu
du vieil Anacréon perdu
la douce lyre Téienne.

ments bien catholiques qu'il éprouve en entendant parler du protestantisme : quoi ! des gens comme vous et moi, qui ne sont pas d'Eglise, prétendent trancher en matière religieuse, tiennent pour nulle l'autorité du Saint-Père et celle des Saints Conciles ! La revendication des droits de ce que Bossuet appellera le « sens propre » stupéfie Ronsard et l'indigne. Comment se peut-il trouver un homme assez infatué pour oser

> suivre son propre advis, non celuy de l'Eglise ? (1).

Une prétention aussi exorbitante serait risible, si elle n'était pas dangereuse. Il faut entendre avec quelle verve caustique en parle Ronsard, mais aussi avec quel chagrin :

> Ils faillent de vouloir renverser nostre empire...
> *et de présumer trop de leur sens orgueilleux....*
> ils faillent de penser que tous soient aveuglez,
> que seuls ils ont des yeux, que seuls ils sont reiglez,
> et que nous, fourvoyez, ensuivons la doctrine
> humaine et corrompue, et non pas la divine.
> Ils faillent de penser qu'à Luther seulement
> Dieu se soit apparu, et généralement
> que depuis neuf cens ans l'Eglise est dépravée,
> du vin d'hypocrisie à longs traits abreuvée,
> et que le seul escrit d'un Bucere vaut mieux,
> d'un Zvingle, d'un Calvin (hommes séditieux)
> que l'accord de l'Eglise et les statuts de mille
> docteurs, poussez de Dieu, convoquez au concile (2).

---

(1) *Remonstrance*, Bl. t. VII, p. 56.

(2) *Elégie à Guillaume des Autels*, 1560, Bl. t. VII, p. 41. Le concile en question est celui de Trente (1545-1563).

Car enfin, où sont les preuves de la nouvelle religion ? La vérité de l'ancienne est démontrée par les Livres Saints, par les écrits des Pères, l'histoire des Martyrs et de l'Eglise, par les miracles que les reliques opèrent tous les jours ; l'église romaine peut alléguer des textes, des pièces justificatives, comme un gentilhomme dont on contesterait la noblesse ou les droits seigneuriaux alléguerait son arbre généalogique ou son terrier.

> De vostre élection faictes-nous voir la bulle
> et nous monstrez de Dieu le seing et la cédulle ;
> si vous ne la monstrez, il faut que vous croyez
> qu'ici vous n'estes pas du Seigneur envoyez (1).

Voilà Calvin bien réfuté : il n'a pas même fait un petit miracle, et il veut se mêler de réformer le monde sans y être appelé par un décret nominatif de Jésus ou de son vicaire ! — Mais, si la soumission à l'autorité n'était pas la chose essentielle, si le vrai christianisme consistait en des actes non pas d'obéissance, mais de liberté, si le vrai chrétien était celui qui, à lui tout seul, a réformé l'homme intérieur, que deviendraient ces objections de chancellerie, présentées par Ronsard avec tant d'assurance ? N'ayez crainte : pas un doute ne viendra à ce bon catholique sur la valeur de cet argument triomphant : « ni votre personne, ni votre doctrine n'ont l'autorité ; donc, sans plus examiner, vous êtes dans l'erreur ». C'est de très bonne foi que Ronsard se lamentera sur les ravages de l'esprit sectaire, sur

(1) *Continuation du discours*, Bl. t. VII, p. 26.

les progrès de la religion individuelle et des opinions particulières. Avec tous les bons catholiques, il maudira ceux qui s'emploient avec un zèle d'apôtre à la diffusion de la Bible. Il est stupéfait qu'il y ait des gens sots à ce point que de vouloir

aux femmes, aux enfans l'Évangile permettre (1).

Il ne comprend rien à cette rage qu'ont les huguenots de mettre entre les mains de tout le monde, même des moins instruits et des moins formés, ce livre qu'on ne lui a jamais fait lire, et que lui, le savant, n'avait peut-être jamais ouvert.

Je suis plein de despit, quand les femmes fragiles
interprètent en vain le sens des évangiles,
qui devroient mesnager et garder leur maison.
Je meurs quand les enfans qui n'ont point de raison
vont disputant de Dieu qu'on ne sçauroit comprendre,
tant s'en faut qu'un enfant ses secrets puisse entendre (2).

Ce sont les mêmes idées qui avaient inspiré au Parlement de Paris (17 décembre 1527) la condamnation de ces trois propositions tirées d'Erasme : « Je voudrais bien que la Sainte Écriture fut traduite en toutes sortes de langues. De mon avis et de mon consentement, le laboureur et le maçon et tout autre artisan lira la Sainte Écriture. Il semble malséant, ou plutôt ridicule de voir des idiots et des femmelettes dire leurs Psaumes et l'Oraison dominicale comme les perroquets, vu qu'ils

(1) *Remonstrance*, l. VII, p. 60.
(2) *Id.*, ibid., p. 71.

n'entendent pas ce que signifient les mots qu'ils prononcent » (1). Ce sont aussi les mêmes idées que développe le chapitre de Florimond de Raemond, intitulé « la liberté portière de l'hérésie » (2). Lâcher la bride au sens propre, l'exciter en permettant, en prescrivant la lecture de la Bible, c'est une erreur que le catholique réfute par les conséquences qu'il en voit découler. D'abord la confiance au sens propre fait commettre inévitablement le péché d'orgueil. « Orgueil, père de l'hérésie » c'est encore un chapitre de l'*Histoire de l'hérésie*. Ronsard flétrit dans des vers d'une ironie hautaine et cruelle l'orgueil démoniaque de ces prédicants formés à Genève :

N'enfle plus ton courage, apprens à l'abaisser ;
donte-moy ce gros cœur, lequel te fait hausser
le front escervelé si superbe et si rogue,
comme si tu estois de vertus pédagogue.
Prédicant mon amy, Dieu n'a point destourné
ses yeux si loin de nous qu'il ne nous ait donné
quelque peu de raison.....
Si ta nouvelle secte en paradis t'emporte,
pour le moins nostre vieille en pourra voir la porte ;

(1) Cf. C. Douen, *Clément Marot et le Psautier huguenot*, t. i, p. 295. On se rappelle les paroles que Marot place dans la bouche de l'abbé ignare :

Je vous iure
que de ces livres la lecture
diminu' merveilleusement
à la femme l'entendement,
avecq ce qu'elles n'en ont guères
et qu'elles sont ung peu legères
du cerveau.

(*Colloque avec Ysabeau*. Ed. Guiffrey, t. II, p. 205).

(2) F. de Raemond, *Hist. de l'hérésie*, p. 1059.

et nous, pauvres bannis, par la bonté de Dieu,
encore au fond d'un coin trouverons quelque lieu,
car c'est bien la raison que la première place
soit aux Calviniens comme aux enfans de grace (1).

J'arrête ici la citation, car Ronsard continue : quand il est sur ce chapitre, il ne tarit point ; et en vérité, on peut se demander si, sur ce point du moins, et pour le temps qu'il a vu, Ronsard avait tout à fait tort.

En second lieu prêter l'oreille aux sollicitations du sens propre, c'est se condamner à la variation. Comment les hommes s'entendront-ils pour la confection et l'interprétation d'un *credo* si chacun a le droit de lire la Bible à sa façon ? Ronsard constate les variations, et bien avant Bossuet, il en triomphe (2). Après avoir affirmé que

les apostres, jadis, preschoient tous d'un accord,

il se tourne vers les huguenots et leur dit :

entre vous aujourd'huy ne règne que discord ;
les uns sont Zvingliens, les autres Luthéristes,
les autres Puritains, Quintins, Anabaptistes,
les autres de Calvin vont adorant les pas ;
l'un est prédestiné, et l'autre ne l'est pas,
et l'autre enrage après l'erreur Muncérienne,
et bien tost s'ouvrira l'escole Bézienne ;
si bien que ce Luther, lequel estoit premier,

(1) *Response aux prédicants*, Bl. t. VII, p. 120. Cf. l'apostrophe à Condé dans la *Remonstrance*, Bl. t. VII, p. 75.

(2) Sur ce côté de la controverse entre catholiques et protestants, il est indispensable de lire l'ouvrage de M. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, Paris, 1892.

chassé par les nouveaux, est presque le dernier,
et sa secte qui fut de tant d'hommes garnie
est la moindre de neuf qui sont en Germanie (1).

On répondra que les variations, loin d'être pour le protestantisme une cause d'anéantissement, font au contraire sa gloire et sa force : qu'il varie, qu'il « évolue » parce qu'il vit et qu'il progresse. Mais pour le catholique qui s'imagine que la foi de son Église n'a jamais changé, les variations flagrantes du protestantisme sont la preuve que le Saint-Esprit n'est pas en lui, et que l'hérésie n'est qu'extravagance et orgueil.

Ainsi parlerait tout ennemi de la Réforme. Mais le controversiste auquel nous avons affaire n'est pas un sec logicien ; c'est un poète. Et ce serait donner une idée bien fausse de sa polémique, que de la dépouiller de sa forme poétique et de n'en présenter qu'un résumé abstrait. Dans cette vive et chaleureuse imagination de Ronsard, le mythe et le symbole ont bientôt fait d'éclore. Ronsard ne sait pas, comme Calvin, enchaîner ses raisonnements avec la froideur du juriste ou du théologien ; ses idées ne se déduisent pas, elles se symbolisent en une création vivante. Le mythe par lequel il a exprimé la stupeur et l'horreur que lui causaient les audaces du sens propre est un de ses plus beaux, c'est le mythe de l'*Opinion* (2). Jupiter, dit Ronsard (notez encore ici, comme dans l'*Hercule chrestien*, comme la

(1) *Continuation du Discours*. Bl. t. VII, p. 27. Cf. *Remonstrance*. Bl. t. VII, p. 56.

(2) Il se trouve dans le *Discours des Misères*. Bl. t. VII, p. 13 et suivantes, et dans la *Remonstrance*. Bl. t. VII, p. 61 à 65.

pente de son imagination le mène invinciblement au paganisme, même lorsqu'il veut parler en chrétien), Jupiter était depuis longtemps,

fasché contre la race
des hommes, qui vouloient par curieuse audace
envoyer leurs raisons jusqu'au Ciel, pour sçavoir
les hauts secretz divins que l'homme ne doit voir. (1)

Il descendit un matin de l'Olympe, et justement rencontra au pied du mont *dame Présomption*. Comme il était ce jour là d'humeur « gaillarde » (tous ces détails sont de Ronsard), il aborde la dame, elle l'accueille, si bien qu'elle conçut une fille, et ce fut

l'*Opinion*, peste du genre humain.

Sitôt née, l'Opinion fut mise entre bonnes mains.

Cuider en fut nourrice, et fut mise à l'escolle
d'*Orgueil*, de *Fantasie* et de *Jeunesse folle*.

Elle grandit et bientôt ce fut un monstre effrayant :

Elle fut si enflée et si pleine d'erreur
que mesme à ses parents elle faisoit horreur.
Elle avoit le regard d'une orgueilleuse beste ;
de vent et de fumée estoit pleine sa teste ;
son cœur estoit couvé de vaine affection,
et sous un pauvre habit cachoit l'ambition ;
son visage estoit beau comme d'une Sereine... (2)

---

(1) Cette citation ainsi que les quatre qui suivent, est prise du *Discours des misères*, Bl. t. VII, p. 13-14.

(2) Rapprocher cette autre description de l'Opinion dans la *Remonstrance*, Bl., t. VII, p. 62.

Elle a les pieds de vent et dessur les aisselles,
comme un monstre emplumé, porte de grandes ailes ;
elle a la bouche grande, et cent langues dedans...
tout son chef est de verre, et a pour compagne
la Jeunesse, l'Erreur, l'Orgueil et la Mesme

On a noté tout à l'heure que le tour naturel de son imagination avait amené Ronsard à mettre du paganisme dans ce mythe théologique ; mais, il faut en convenir, le paganisme ne fait guère qu'une apparition : toute la description de l'Opinion est bien plutôt dans le goût du Moyen-Age ; c'est si vrai qu'on est presque tenté de se demander si Ronsard ne s'est pas inspiré de quelque artiste de cette époque « gothique » que la Pléiade, dans son Manifeste, avait si dédaigneusement traitée. Même cette comparaison du visage de l'Opinion avec celui d'une « Sereine » est bien moins, peut-être, un souvenir discret de la mythologie païenne, qu'une réminiscence de la symbolique du Moyen-Age (1). Gothique ou non, que cette description est savoureuse ! Le dernier trait en est admirable :

> Son visage estoit beau comme d'une Sereine,
> d'une parole douce avoit la bouche pleine ;
> legère elle portoit des ailes sur le dos ;
> ses jambes et ses pieds n'estoient de chair ny d'os ;
> ils estoient faits de laine et de coton bien tendre,
> *afin qu'à son marcher on ne la peust entendre.*

C'est un ennemi qui tâche ainsi de représenter la rapidité et l'intangibilité, si l'on peut ainsi dire, de la propagande huguenote. Mais que le symbole est parlant et expressif ! Il n'y a rien à lui comparer pour donner

(1) On sait que les Sirènes dans l'iconographie du Moyen-Age symbolisaient les dangers que le monde fait courir aux âmes chrétiennes. Cf. Lasteyrie, *Gazette archéologique*, 1885, p. 19, et Mâle, *L'Art religieux au XIIIe siècle*, p. 384 de la 2e édition.

au même degré la sensation artistique, la traduction poétique du même fait que quelques lignes célèbres d'un autre grand poète, de Michelet : il n'est pas besoin de dire qu'elles sont écrites dans un esprit bien différent, avec émotion et reconnaissance : « Où était l'imprimerie libre, la vraie presse ? D'où pouvait-on élever une voix d'homme dans la publicité européenne ? de deux villes, de Venise et de Bâle. Le Voltaire de l'époque, Erasme, se partage entre elles. Les saintes imprimeries des Alde et des Froben ont été la lumière du monde. Cette révolution lancée par Gutenberg par le massif in-folio n'eut son complément qu'à Venise vers 1500 lorsque Alde quitta le format des savants et répandit l'in-8°, père des petits formats, des livres et des pamphlets rapides, *légions innombrables des esprits invisibles qui filèrent dans la nuit, créant sous les yeux des tyrans la circulation de la liberté* » (1).

Les vers où Ronsard montre l'Opinion accomplissant son œuvre de confusion et de destruction ne sont pas moins éloquents :

> Elle se vint loger par estranges moyens
> dedans le cabinet des Theologiens,
> de ces nouveaux rabins et brouilla leurs courages
> par la diversité de cent nouveaux passages,
> afin de les punir d'être trop curieux
> et d'avoir eschelé, comme Géans, les cieux (2).

Coupons un instant la parole au poète. N'est-ce pas

(1) *Hist. de France*, t. VII, p. 150-151.
(2) *Discours*, Bl. t. VII, p. 14.

le sort des partis d'ignorer presque tout du parti contraire ? Ronsard donnerait de cette vérité, s'il en était besoin, une preuve de plus, par la fausse idée qu'il se fait des origines de la Réformation. La Réforme française n'est pas due aux théologiens, aux exégètes. Elle est l'œuvre de la conscience populaire : c'est une vérité qu'on a trop oubliée pour qu'on ne nous permette pas de citer une page remarquable où l'un des plus récents historiens de notre protestantisme français l'a mise éloquemment en lumière : « Pourquoi meurt Cadurque à Toulouse ? Pourquoi Jean Leclerc à Paris, pourquoi Pavannes et tous ces héroïques « luthériens de Meaux », qui n'étaient pas des luthériens ? Pourquoi tant de pauvres femmes, femmes d'artisans, de bourgeois ou de seigneurs, qui donnent l'exemple à leurs maris et à leurs fils d'un courage que n'ébranle ni le cachot, ni la torture ? Leur doctrine n'a pas même de nom ; ils l'appellent l'Evangile, et elle n'est que l'Evangile même. Ils meurent parce qu'ils ont découvert que Jésus Christ est à lui seul le sauveur des hommes, et qu'il n'y a nul autre intermédiaire à invoquer. « Nous souffrons, disait une de ces femmes, parce que nous ne voulons rien croire que la parole de Dieu ». D'ordinaire c'est une foi commune, c'est une grande solidarité religieuse ou patriotique qui fait des martyrs. Ici, c'est la seule force de la conscience individuelle, livrée à elle-même, sans une formule, sans un symbole, sans un mot de ralliement. C'est pour ne pas mentir, c'est pour ne pas se mentir à soi-même, que chacun donne sa vie. Le mobile de l'héroïsme est aussi pur que l'hé-

roïsme même... *Cette Eglise naissante a des martyrs avant d'avoir des théologiens* ; elle scelle de son sang une vérité qui n'est pas encore réduite en dogmes, et tout ce que peuvent déclarer ses inébranlables confesseurs, c'est que leur conscience leur interdit de s'associer plus longtemps à des formes qui dépravent la religion, à des pratiques qui la matérialisent... » (1).

Après le portrait de l'Opinion, vient la description des ravages qu'elle fait :

Ce monstre arme le fils contre son propre père,
et le frère (ô malheur) arme contre son frère,
la sœur contre la sœur, et les cousins germains
au sang de leurs cousins veulent tremper leurs mains.
L'oncle hait son nepveu, le serviteur son maistre,
la femme ne veut plus son mary recognoistre,
les enfans sans raison disputent de la foy
et tout à l'abandon va sans ordre et sans loy.
L'artisan, par ce monstre, a laissé sa boutique,
le pasteur ses brebis, l'advocat sa pratique,
sa nef le marinier, son trafiq' le marchant,
et par luy le preudhomme est devenu meschant.
L'escholier se desbauche, et de sa faulx tortue
le laboureur façonne une dague pointue ;
une picque guerrière il fait de son rateau,
et l'acier de son coustre il change en un cousteau.
Morte est l'authorité... (2).

« *Morte est l'authorité* ! » Voilà le grand mot lâché,

(1) F. Buisson, *Sébastien Castellion*, t. I, p. 86.
(2) *Discours*, Bl. t. VII, p. 14.

celui où se décèle le catholique. L'autorité morte, il n'y a plus de religion :

> ... Dussé-je endurer une mort très cruelle,
> de tant de nouveautez je ne suis curieux ;
> il me plaist d'imiter le train de mes ayeux ;
> je crois qu'en paradis ils vivent à leur aise,
> encor qu'ils n'aient suivi ny Calvin ny de Bèze (1).

---

(1) *Remonstrance*, Bl. t. VII, p. 57. Il est curieux de voir l'un des derniers admirateurs de Ronsard, Mathurin Régnier, expliquer de la même façon que lui son aversion pour la Réforme :

> Pour moi les Huguenots pourroient faire miracle,
> ressusciter les morts, rendre de vrais oracles,
> que je ne pourrois pas croire à leur verité.
> En toute opinion je fuis la nouveauté.
> Aussi doit-on plus tost imiter nos vieux pères
> que suivre des nouveaux les nouvelles chimères.

(Œuvres de Régnier, publiées par Prosper Poitevin, 1860. Satire IX).

CHAPITRE VII

Explication de l'esprit conservateur de Ronsard.

A. — LE PATRIOTISME.

On voit jusqu'à quel point Ronsard, en religion, est conservateur. On pourrait prouver que son humanisme même, qui lui inspire tant de dédain pour les poètes français venus avant lui, et qui, au premier abord, le fait prendre pour un révolutionnaire, n'est après tout qu'une manifestation éclatante de ses tendances conservatrices, qu'une soumission entière à la grande tradition de l'Art, à l'autorité souveraine des Grecs et des Latins. Pour ne pas nous écarter de notre propos, il n'est pas difficile de montrer que le catholicisme de Ronsard, dans la mesure où il est raisonné, s'explique, comme vraisemblablement celui de beaucoup de contemporains du poète, par un instinct conservateur, fait de *patriotisme*, d'*humanisme* et de *loyalisme* (1).

D'Aubigné dédiait ses *Tragiques* à son « Église » (2). A qui Ronsard adressera-t-il ses *Discours* ? A la cons-

(1) C'est ce qu'ont bien indiqué MM. Suchier et Birch-Hirschfeld dans leur récente *Geschichte der franzœsischen Litteratur* (Leipzig, 1900), p. 350.

(2) *Tragiques*, p. 27 de l'éd. Réaume et Caussade.

cience religieuse universelle ? A la conscience religieuse catholique ? Non. Ils doivent avant tout, dans l'intention de l'auteur, toucher le cœur des bons Français. Car c'est un bon Français que Ronsard, et encore que le mot n'existât point de son temps, pourquoi ne l'écririons-nous pas, c'est un patriote (1) :

> Madame (2), je serois ou du plomb ou du bois
> si moy que la nature a fait naistre François
> aux races à venir je ne contois la peine
> et l'extrême malheur dont nostre France est pleine.

Ainsi débute la *Continuation du discours des misères de ce temps*. Il ne dit pas : « si moi que la grâce de Dieu a fait naître dans le sein de l'Église catholique, aposto-

(1) Du moins avec le sens actuel. Car dès Alain Chartier (xve s.), patriote existe avec le sens de compatriote. En ce sens qui est celui du grec πατριώτης, le mot est d'un usage courant dans les écrivains du xvie s., notamment dans Amyot. On a souvent dit que le mot *patriote* avec son sens actuel avait été inventé par Saint-Simon pour Vauban. C'est une erreur, car Littré cite des exemples du mot avec le sens actuel dans des écrivains de l'extrême fin du xvie s. Mais ce qu'il est vrai de dire, c'est, encore une fois, qu'au temps de Ronsard, le mot n'avait pas encore le sens que nous lui donnons. Les auteurs de la *Satire Ménippée* ne le connaissent pas et sont obligés de recourir à une périphrase : « je suis *amy de ma Patrie* comme bon bourgeois et citoyen de Paris » (éd. Labitte, p. 204). Les humanistes disaient la chose en grec. Cf. l'épigramme de Daurat en tête de la *Deffense et illustration :*

> κλῆδον ἀεὶ σχήσεις ὡς φιλόπατρις ἀνήρ

Quant au mot *patrie*, il fait son apparition dans le deuxième quart du xvie siècle ; c'est à Du Bellay, qui l'a employé dans sa *Défense*, qu'appartient l'honneur de l'avoir vulgarisé (Delboulle, ap. *Revue d'hist. litt. de la France*, 1901, p. 689).

(2) La reine Catherine de Médicis.

lique et romaine ». Les malheurs que son âme sympathique et impressionnable de poète ressent avec tant de vivacité ne sont point d'abord ceux de la religion, mais bien ceux dont les guerres qui commencent vont faire souffrir la France.

Ronsard est patriote, on pourrait presque dire qu'il est chauvin. Un des traits auquels se reconnaît le chauvin, c'est qu'il n'admettra jamais, en quoi que ce soit, la supériorité d'un autre pays sur le sien : « Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? » Le chauvin n'aimera pas à emprunter quelque chose à l'étranger, car ce serait, croit-il, humilier la patrie. Ronsard n'aurait-il pas contre le protestantisme d'autres griefs, qu'il lui en voudrait encore pour être d'invention allemande.

> Ils (1) faillent de laisser le chemin de leurs pères
> pour ensuivre le train des sectes étrangères (2)

« de ces sectes, ajoute Garnier qui ne perd pas une occasion de faire chorus avec son auteur, de ces sectes venant d'Allemagne, d'entre les pots et les gobelets » (3); car, je vous le demande,

> d'où seroit animé
> un poussif Allemand, dans un poesle (4) enfermé,

---

(1) Les réformés.

(2) *Elégie à G. des Autels*, Bl. t. VII, p. 41.

(3) Ed. de 1623, t. II, p. 1349. Savourez encore ces trois vers de la *Remonstrance :*

> Je n'aime point ces noms qui sont finis en *ots*,
> Gots, Cagots, Austrogoths, Visigoths, Huguenots :
> ils sont prodigieux à l'empire de France.

Prodigieux, c'est-à-dire monstrueux, contraires au génie français.

(4) On se rappelle le « poêle de Hollande » où médita Descartes.

à bien interpréter les Saincteſ Escritures,
entre les gobelets, les vins et les injures ? (1)

Ronsard méprise les Allemands comme une race inférieure. Il les avait vus de près en 1540, quand il accompagna Lazare de Baïf au colloque de Haguenau (2). Cet adolescent de seize ans, d'une sensibilité naturellement exquise, raffinée encore par la vie des cours, avait été choqué sans doute des « beuveries », des ripailles et de la grosse gaieté, délices des Allemagnes. Mais ces répugnances ont une signification plus générale ; on les retrouve dans *Gargantua* et dans *Candide* ; elles marquent

(1) *Discours à Louis des Masures*, Bl. t. VII, p. 51. A rapprocher de l'*Elégie à G. des Autels*, Bl. t. VII, p. 47, où Ronsard regrette

que l'air infecte du terroir Saxonique
ait empuanty l'air de la terre Gallique.

« Il le nomme infecté de l'hérésie saxonique, dit Garnier, parce que Luther avait pris naissance en la ville d'Islebe, de la comté de Mansfelt, qui fut la nuit précédant le jour de la Saint-Martin *1493* ». On voit que Garnier se trompe de dix ans.

(2) « L'an 1540, fut mis en la compagnie de Lazare de Baïf, grand personnage et des plus doctes de ce temps là, lequel ayant jà été employé en belles et grandes charges, allait lors ambassadeur pour le Roy à Spire, où se devait tenir une diète. En ce voyage, et sous un si grand personnage, bien que jeunesse soit toujours éloignée de toute studieuse occupation... il commença à pratiquer avec jugement les mœurs et façons étrangères et à observer curieusement les choses les plus remarquables. Il apprit en peu de temps la langue allemande... » Binet, *Vie de P. Ronsard*, éd. de 1623, t. II, p. 1640. Cette assemblée de 1540 convoquée à Spire se tint en réalité à Haguenau à cause de la peste. Ronsard put y voir et entendre Calvin et Melanchthon (cf. *Jeunesse de Ronsart*, par M. Laumonier, dans la *Revue de la Renaissance*, janvier 1902). Pour se faire une idée de cette figure sympathique de Lazare de Baïf, homme de moralité forte et de haute intelligence, cf. Decrue, *Anne de Montmorency*, t. I, passim, et surtout Pinvert, *Lazare de Baïf* (Paris, 1900).

une différence foncière des deux races et servent à faire comprendre leur inimitié invétérée ; c'est donc encore un sentiment bien populaire et général, non seulement une répulsion individuelle, que nous venons de saisir chez Ronsard.

Le patriotisme de notre poète ressent vivement les maux que « la peste saxonique » va faire à la France ; il s'exagérerait même les ruines qu'elle pourra causer ; il craint par exemple — et somme toute ce n'est pas la faute de Philippe II, si les craintes de Ronsard n'ont pas été entièrement justifiées — que l'étranger ne profite de nos divisions pour nous anéantir.

> C'est grand cas que nos yeux soient si pleins d'une nue
> qu'ils ne cognoissent pas nostre perte venue,
> bien que les estrangers qui n'ont point d'amitié
> à nostre nation en ont mesme pitié (1).

Je ne puis m'empêcher en lisant ces beaux vers patriotiques, de songer (tant le sentiment qui inspire Ronsard lui est commun avec la plupart de ses contemporains), à cette page qu'un homme de l'autre parti, François de la Noue, écrivait quelques années plus tard, sur cette « pitié » humiliante des étrangers pour la France déchirée par les guerres civiles. « Le sentiment de notre misère doit nous émouvoir à ôter le mal et à remettre le bien comme aussi doit faire la mauvaise réputation en quoi nous sommes parmi toutes les nations de la Chrétienté, lesquelles nous haïssent autant pour les

(1) *Discours*, Bl. t. VII, p. 12.

vices qu'ils nous imputent, comme par le passé ils nous ont loués pour nos vertus. Il n'est plus question maintenant de blâmer la légèreté et insolence des Français ainsi qu'on faisait jadis. On passe bien plus avant... Ce grand royaume, qui a été par ci devant le refuge des oppressés et une école de science et d'honnêteté où les nations voisines envoyaient leur jeunesse pour s'instruire, est appelée par elles spelonque de dissolution et craignent de s'en approcher. Ceux qui vont en pays étrangers peuvent être bons témoins (s'ils le veulent confesser) des vitupères qu'on jette sur nous... J'aurais honte d'écrire ce que j'en ai ouï dire, voire aux bien modestes, qui en parlaient plus par compassion que par reproche... » (1).

Quel est cet étranger qui suivant Ronsard va profiter de nos discordes civiles ? L'Allemagne, sans doute, ou l'Angleterre ? Mais Ronsard sait bien que l'Allemagne et l'Angleterre tout autant que la France sont déchirées depuis la révolte de Luther. Est-ce l'Espagne ? mais celle-ci est occupée en Flandre. En somme la Réforme a été cause de troubles profonds et énervants dans tous les Etats de l'Europe occidentale. Cependant « l'éternel ennemi du nom chrétien » est toujours à Byzance. Il tient le moyen Danube, le pays même des Ronsard. Le Turc a la plus redoutable cavalerie, la plus forte artillerie, les ingénieurs les plus habiles de l'Europe ; sa flotte est terrible ; la bataille de Lépante n'a pas encore

(1) *Discours politiques et militaires*, Bâle, 1587, p. 46-47.

sonné pour la puissance ottomane le commencement de la décadence. J'ai peur, s'écrie Ronsard,

> j'ay peur que tout ainsi qu'Arius fit l'entrée
> au Turc qui surmonta l'Asienne contrée,
> que par vostre moyen il ne se veuille armer
> et que pour nous donter il ne passe la mer
> et que vous les premiers n'en supportiez la peine
> en pensant vous venger de l'Eglise romaine (1).

Cette crainte que Ronsard a du Turc ne lui est point non plus particulière (2). Elle a été le cauchemar de toute la Chrétienté, depuis la prise de Constantinople jusqu'au commencement du XVIIe siècle. La Noue écrit un de ses discours pour démontrer « que les Princes chrétiens, étant bien unis ensemble, peuvent en quatre ans chasser les Turcs de l'Europe » (3). « C'est une

(1) *Continuation du Discours*, Bl. t. VII, p. 27. « Vous », ce sont les protestants allemands, plus exposés à l'invasion ottomane que la France ou l'Italie.

(2) Pour cette crainte du Turc, consulter encore dans les *Poèmes*, l. II, le début des *Iles fortunées* à M. A. de Muret (1560), Bl. t. VI, p. 170, 171.

> Puisqu'Enyon (l'une des Furies), d'une effroyable trope,
> pieds contre-mont bouleverse l'Europe,
> la pauvre Europe, et que l'horrible Mars
> le sang chrestien espand de toutes pars...
> peuple chetif, qui ses forces hazarde
> contre soy mesme, *et qui sot ne prend garde*
> que ce grand Turc hélas ! ne faudra pas
> de renverser leurs puissances à bas...

Plus tard (dans le *Bocage royal*, Bl. t. III, p. 323) il adresse des vers à Charles IX où il l'exhorte à se croiser, à l'exemple de Godefroy de Bouillon et de Saint-Louis. Cf. encore Bl. t. VI, p. 131, 210, 222, 223, et t. II, p. 191.

(3) C'est exactement le titre du XXII Discours, p. 456 et suivantes de l'éd. de Bâle.

chose déplorable, y dit-il, de voir ceux qui adorent un même Christ s'entrepoursuivre et laisser cependant ces horribles Mahumétistes triompher des pays, des vies et dépouilles des pauvres chrétiens orientaux (1).... Après y avoir bien pensé, je trouve qu'il faudrait aux Turcs si peu de bon succès pour mettre en terreur toute la Chrétienté que déjà j'appréhende un tel inconvénient : on sait que déjà deux fois la ville de Vienne en Autriche a été assiégée par Sultan Solyman, laquelle fut sauvée par l'empereur Charles cinquième. Mais s'il advenait aujourd'hui que cette même entreprise se refaisant par les successeurs de Solyman, elle fut emportée (car il ne faut pas dire que cela soit chose impossible ni même malaisée à ceux qui mettent 200,000 chevaux en campagne de forcer une ville), que s'ensuivrait-il après, sinon un fourragement et ruine de toute la Germanie et la guerre Turque transportée aux bords du

(1) *Discours politiques et militaires*, p. 473. « La pensée de La Noue est au fond analogue à la grande pensée de Coligny. L'amiral prêchait la guerre de Flandre pour réconcilier catholiques et protestants de France dans la haine commune de l'Espagnol ; La Noue veut réconcilier contre le Turc les catholiques et les protestants de toute l'Europe ». (Hauser, *La Noue*, p. 171.)

La même idée avait été exprimée par Ronsard en 1558 dans l'*Exhortation pour la paix* (*Poèmes*, II, Bl. t. VI, p. 210) :

> ou bien si vous avez les ames eschaulfées
> du désir de louange et du los des trofées...
> revestez le harnois : encores le Turc n'est
> si eslongné d'icy, qu'avecques plus de gloire
> qu'à vous tuer ainsy, vous n'ayez la victoire
> dessus tel ennemy, qui usurpe à grand tort
> le lieu où Jésus-Christ pour vous receut la mort.
> C'est là, soldats, c'est là, c'est où il faut combatre...

Rhin ? » (1). Bien avant La Noue, je retrouve le même sentiment chez les humanistes du XVe siècle. Il inspire un livre à George de Trébizonde (2), et avec les différences qu'il faut faire entre Ronsard « Vendosmois » et un savant grec chassé de Byzance par Mahomet II, George de Trébizonde et Ronsard se ressemblent en ceci que tous deux ont pour les Turcs la haine de l'humaniste, qui ne leur pardonnera jamais d'avoir détruit l'Empire Grec, brûlé les bibliothèques, anéanti la culture dans tout l'Orient.

---

(1) *Discours politiques et militaires*, p. 463, 464.

(2) *Georgii Trapezunti pro religione christiana adversus Turcos.* La crainte du Turc apparaît dans une prière latine manuscrite que M. Buisson a recueillie dans une page blanche de l'unique exemplaire actuellement connu de la première édition des *Dialogi sacri* (1542), pièce dont M. Buisson croit qu'elle a peut-être été dictée par Castellion : « Vulgus veritatem prorsus non curat. Ira dei magis ac magis exardescit. Hinc Turcus miseram christianitatem consumit. » *Sébastien Castellion*, t. I, p. 153.

Même sentiment à la fin du siècle dans la *Suasion pour la manutention de la loy salique*, prononcée en 1593 devant le Parlement, par le bon G. du Vair : « Et que fera le Turc cependant que nous lui ouvrons nos portes par nos divisions et haines bestiales ? Je me souviens d'avoir lu dans une relation d'un ambassadeur de Venise que les Turcs en leurs mosquées font tous les jours une prière publique à Dieu, que les chrétiens ne puissent jamais être d'accord. Oh ! que je crains bien que leurs vœux n'aient été exaucés... ils ont de grandes armées prêtes qui menacent toute la chrétienté ». (*Les Œuvres politiques, morales et mêlées de G. du Vair*, 1604, p. 85).

Il serait intéressant d'écrire l'histoire de cette crainte qu'on a eue des Turcs en Occident depuis la prise de Constantinople jusqu'à la délivrance de Vienne par Jean Sobieski. Le moment où cette crainte atteignit son point culminant fut en 1572 lorsqu'on apprit en Europe la prise de Famagouste. Une nuée de livrets en italien, en latin, en allemand, en français, colporta dans toute l'Europe la terrifiante nouvelle de ce grand désastre de la chrétienté. (Cf. Cobham, *Biblio-*

graphy of Cyprus, 4e édition, Nicosie, 1901.) On sait que Ronsard écrivit un sonnet à l'occasion du fameux siège (*Vœu à Vénus pour garder Cypre contre l'armée du Turc*. Amours divers, sonnet XXI).

Cette crainte existait chez nous malgré les alliances successives de nos rois avec les Turcs, et malgré les privilèges accordés par le sultan à nos marchands. Cf. Florimond de Raemond : « Nos histoires pendant ce dernier siècle malheureus nous fournissent cent exemples honteux et infâmes pour le nom chrétien et catholique, qui s'est servi non seulement de l'hérétique mais aussi de l'infidèle. Les Turcs qui nous ont vu mendier à leur porte secours contre nous mêmes, nous en désestiment et nous ont appris par l'horrible dégât qu'ils firent à leur retour de Nice, combien il est dangereux de mettre tels mauvais ouvriers en besogne. Le seigneur Maréchal de Montluc, et plusieurs autres avec lui, a très bien remarqué dans ses *Commentaires*, que depuis ce temps, les affaires de la France que le ciel regardait de bon œil, sont toujours allées de mal en pis. » Sur le « dégât que les Turcs firent à leur retour de Nice », c'est-à-dire sur les ravages faits aux côtes italiennes en 1547 par la flotte de Barberousse, cf. l'introduction de M. Dorez au *Voyage de Maurand* (Paris, Leroux, 1900).

CHAPITRE VIII

Explication de l'esprit conservateur de Ronsard (*Suite*).

B. — L'HUMANISME

Humaniste, Ronsard l'est en effet, et par là s'explique non moins que par son patriotisme sa colère contre les protestants. L'humaniste est naturellement pacifique ; ses travaux ont besoin de tranquillité. Tout le monde sait par cœur les vers que Ronsard adressait à son page :

> Je veux lire en trois jours l'Iliade d'Homère :
> et pour ce, Corydon, ferme bien l'huis sur moy.
> Si rien vient me troubler, je t'asseure ma foy,
> tu sentiras combien pesante est ma colère...
> Au reste si un Dieu vouloit pour moy descendre
> du ciel, ferme la porte, et ne le laisse entrer (1).

Quand la guerre est à sa porte et que dans la rue passe l'émeute, il faut bien que l'humaniste interrompe ses chères études. Si malgré le malheur des temps, il persiste à les cultiver, le fruit qu'il espérait de son travail lui est refusé. Ronsard publie les quatre premiers chants de

(1) Sonnets retranchés aux Amours, Bl. t. I, p. 413. Ce sonnet à Corydon est antérieur à 1561.

la *Franciade* dix-huit jours après la Saint-Barthélemy et le bruit du poème se perd dans le bruit bien autrement retentissant du grand massacre. La contrariété que les troubles lui causent est nettement exprimée dans la Préface de l'édition de ses œuvres en 1564, où il répond pour la dernière fois aux huguenots : « Et voulez-vous que je vous dise ce qui m'a le plus ennuyé durant ces troubles ? c'est que je n'ai pu jouir de la franchise de mon esprit ni librement étudier comme auparavant ».

Mais l'humaniste ne haït pas seulement la guerre civile parce qu'elle trouble sa quiétude laborieuse. Il ne mériterait pas le beau nom dont il se pare, s'il ne la détestait par amour de l'humanité. Il y aurait injustice (le titre seul du poème le prouve) à ne pas faire à ce sentiment une large part dans l'explication du *Discours des misères de ce temps*. Ronsard a beau être gentilhomme et fils de gentilhomme, il a beau descendre en droiture d'un chevalier errant venu de par delà l'Autriche au service du roi des lys : sa surdité, ses goûts de poète alexandrin, et, comme il disait « son désir de laurier » l'ont fait homme de cabinet et homme de paix ; et il a vraiment pour les guerres civiles l'horreur qu'ont si fortement exprimée les grands poètes romains qui virent s'abîmer la République, Lucrèce, Horace (1), Properce, Virgile. Il nous a raconté dans quelles circonstances, et sous le coup de quelles émotions il avait

(1) Le beau poème des *Armes* à Jean Brinon, Bl. t. VI, p. 39, est inspiré d'Horace.

écrit son premier *Discours* contre les protestants : c'était, nous l'avons vu, à la fin de novembre 1562, au moment où le prince de Condé tenait la banlieue de Paris, au moment où commençait la guerre civile.

> Or quand Paris avoit sa muraille assiégée,
> et que la guerre estoit en ses faux-bourgs logée,
> et que les morions et les glaives trenchans
> reluisoient en la ville et reluisoient aux champs,
> voyant le laboureur tout pensif et tout morne,
> l'un traîner en pleurant sa vache par la corne,
> l'autre porter au col ses enfans et son lit,
> je m'enfermay trois jours renfrongné de despit
> et prenant le papier et l'encre de colère,
> de ce temps malheureus j'escrivis la misère (1).

Le sang répandu répugne visiblement à Ronsard. Il écrira contre les protestants ; il souhaitera même, à mots couverts il est vrai, la mort de leur chef l'Amiral (2) ; mais jamais il n'insultera avec la joie sauvage d'un Monluc aux vaincus et aux morts du parti ennemi ; ce n'est pas lui qui aurait composé l'odieux *Sonnet* de Baïf *sur le corps de Gaspard de Coligny gisant sur le pavé* (3).

(1) *Response aux prédicans*, Bl. t. VII, p. 129.

(2) C'est par ce souhait qu'il termine la *Remonstrance au peuple de France*. Bl. t. VII, p. 80 et 81.

> Dieu qui cognois l'autheur des guerres advenues...
> donne je te suppli' que l'herbe du printemps
> si tost parmy les champs nouvelle ne fleurisse
> que l'autheur de ces maux au combat ne périsse..

(3) *Passe-temps*, l. I, t. IV, p. 219, Marty Laveaux. Voici les deux quatrains :

> Gaspar, tu dors icy, qui voulois de ta vie
> veiller pour endormir de tes ruses le Roy :
> mais luy non endormy, t'a pris en desarroy
> prévenant ton dessein et ta mauvaise envie.

Il faut le dire à la louange de la Pléiade, Baïf est le seul de ses membres qui ait écrit des vers pour les massacreurs de la Saint-Barthélemy. Ronsard n'a pas eu cette bassesse et cette inhumanité. Comme il ne se tait sur aucun des autres grands faits dont il a été le témoin, il est permis de croire que le silence qu'il garde sur le lamentable évènement est significatif.

L'amour de Ronsard pour la paix n'a jamais varié. Dès 1550 dans une *Ode sur la Paix faicte entre Henri second et le roy d'Angleterre*, il écrit ces vers où l'on sent l'émotion, encore qu'ils soient, Richelet nous en avertit (1), imités de Pindare.

Je te salue, heureuse Paix,
je te salue et re-salue :
toy seule, déesse, tu fais
que la vie soit mieux voulue.
Ainsi que les champs tapissez
de pampre, ou d'espics hérissés
désirent les filles des nues
après les chaleurs survenues,
ainsi la France t'attendoit,
douce nourricière des hommes.

Ton âme misérable, au depourveu ravie
paye les interêts de ta parjure foy ;
de tes supposts, fausseurs de toute sainte loy,
la mort après ta mort est soudain ensuivie.

Philarète Charles (*XVIe siècle en France*, p. 127) dit justement : « Aussi mauvais citoyen que mauvais poète, Baïf ne trouva de verve et d'inspiration que dans la rage du fanatisme ; les meilleurs vers qu'il ait composés sont une épigramme contre un homme vertueux assassiné, une infâme raillerie contre le cadavre de Coligny ».

(1) Ed. de 1623, t. I, p. 740 *a*.

En lieu du fer outrageux,
des menaces et des flames,
tu nous rameines les jeux,
le bal et l'amour des dames (1).

Quelques années plus tard, rêvant pour Sinope une vie souverainement heureuse, les riants souvenirs des années de paix se présentent aussitôt à son imagination ; le sort qu'il souhaiterait faire à sa maîtresse, ce serait de régner avec elle sur un peuple tranquille :

Si la terre estoit mienne, avec moy vous tiendriez
l'empire de la terre aux mamelles fécondes,
et dessus une coche, en belles tresses blondes,
par le peuple, en honneur, déesse vous iriez... (2)

Les vers sont innombrables que l'amour de la Paix a inspirés à Ronsard ; et comme ils comptent parmi ses plus beaux, c'est que le sentiment qui les a dictés est un de ceux que le poète a le plus réellement éprouvés. Ce n'est pas de la rhétorique que cette malédiction de la guerre dans l'*Exhortation pour la paix*, faite après les guerres d'Italie :

Quelle fureur vous tient de vous entre-tuer,
et devant vostre temps aux enfers vous ruer
à grands coups de canons, de piques et de lance ?
La mort vient assez tost, hélas, sans qu'on l'avance...
Que maudit soit celuy qui deschira la terre,
et dedans ses boyaux le fer y alla querre,
que la nature avoit d'un art si curieux
du profond de son ventre eslongné de nos yeux !...

(1) Antistrophe et épode, Bl. t. II, p. 35.
(2) Amours II, sonnet XLI, Bl. t. I, p. 195.

Maudit soit Prométhé', par qui fut dérobé
le feu célestiel, et qui forgea la lame
qui si tost hors du corps nous fait enfuir l'âme. (1)

Ronsard a plusieurs fois lancé l'anathème contre l'homme qui, le premier, s'avisa de tirer le fer des entrailles de la terre, et d'en forger des armes. Qu'on nous permette de citer quelques-unes des admirables imprécations qui sont dans le *Poème des Armes* :

Ils ont fondu premier l'homicide métal,
soufflé d'une Furie au brazier infernal
que vomit Phlégéthon ; ils ont mis en la fonte
le son, la peur, l'hôrreur, l'ire et la flamme pronte
pleine de puanteur ; ils ont après cherché
le soulfre que Nature aux yeux avoit caché
dans les veines de l'eau ; puis le long des murailles
d'une estable porchère, ou dedans les entrailles
d'une grotte relente, ou d'un mont reculé,
ils sont allez chercher le salpestre gelé ;
puis poudroyant en un ces drogues eslongnées
au penser des humains, sans peur les ont cognées
dans les chaos d'un bronze et l'ont fait desgorger
une balle qui bruit si haut au desloger...
que la mer en tressaut, et la voûte des cieux
en craquetant se rompt dessous le pied des Dieux.
De quel genre de mort estoit digne cet homme
qui premier inventa le fer qui nous consomme,
qui, premier artizan, le canon pertuisa ?... (2)

(1) *Poèmes*, Bl. t. VI, p. 212-213.
(2) *Poèmes* (1560), Bl. t. VI, p. 39 et suivantes.

CHAPITRE IX

Explication de l'esprit conservateur de Ronsard (*Suite*).

C. — LE LOYALISME

Pourquoi depuis 1560, le royaume est-il si malheureux ? Pourquoi la paix y est-elle impossible ? Parce que, répond Ronsard « morte est l'autorité » et que

le sujet a brisé
le serment qu'il devoit à son roy mesprisé. (1)

Depuis que François Ier, dont la Réforme avait pu croire un instant qu'il se prononcerait pour elle (2), s'était prononcé contre, le devoir d'un fidèle sujet était tracé ; c'était le même que celui d'un fidèle catholique, puisque le roi très chrétien entendait rester catholique. Le roi réprouve l'*Institution chrétienne* que Calvin lui dédie ; un sujet soumis ne la lira donc pas et fermera l'oreille aux discours des docteurs nouveaux. Et si ces docteurs réussissent à former une secte, à briser l'unité religieuse dix fois séculaire du royaume, le sujet devra

(1) *Discours*, Bl. t. VII, p. 15.

(2) Cf. Mary Darmesteter, *La reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême* (Paris, Calmann-Lévy).

(c'est son devoir non seulement envers Dieu, mais envers le Prince) se déclarer contre l'hérésie. Car les Réformés ont beau, comme Coligny, être pleins de respect pour la personne du roi et très sincèrement attachés à la forme monarchique (1), ils ont beau, comme Anne du Bourg, protester qu'ils sont prêts, « à bailler au Prince tous leurs biens, voire jusqu'à leurs chemises, s'il avait besoin d'eux en cela » (2), ou comme dans le grand synode général de Paris, en 1560, offrir de « prêter le joug de subjection de bonne et franche volonté » : Ronsard ne leur en tient nul compte, et il est certain qu'au point de vue monarchique il a raison : qu'importe, en effet, qu'on aime le roi, si l'on entre contre lui en révolte ouverte ?

> Et quoy ? brusler maisons, piller et brigander,
> tuer, assassiner, par force commander,
> *n'obéir plus aux Rois*, amasser des armées,
> appellez-vous cela Églises réformées.

demande Ronsard dans la *Continuation des Misères* (3). Et il termine ce discours par des vers encore plus significatifs : la France apparaît au poète et lui dit :

> pren la plume, Ronsard, et d'un style endurcy
> contre le trait des ans, engrave tout cecy,
> à fin que nos nepveux puissent un jour cognoistre
> que l'homme est mal heureux qui se prend à son maistre (4).

(1) L'idolâtrie monarchique commence au XVIe siècle et Coligny lui-même en est imbu.

(2) Cf. les *Mémoires de Pierre de la Place*, p. 31 de l'édition de 1565.

(3) Bl. t. VII, p. 18.

(4) *Id.*, ibid., p. 33.

« Une foy, une loy, un roy », c'est la doctrine de Ronsard. Il est si persuadé de la nécessité de l'unité religieuse et politique, que dans ces curieux conseils qu'il se permet de donner à ses rois, ce qu'il leur recommande par dessus tout, c'est d'exiger de leurs peuples l'uniformité de la croyance et une entière obéissance à la volonté du monarque, ainsi qu'aux « statuts ordonnés par les vieux ». Dans l'*Institution pour l'adolescence du roy très chrestien Charles neufviesme de ce nom*, qui est de 1564, voici le troisième devoir qu'il marque à ce prince :

> ... il faut tenir la loy de vos ayeux,
> qui furent Rois en terre, et sont là haut aux cieux,
> et garder que le peuple imprime en sa cervelle
> le curieux discours d'une secte nouvelle. (1)

Certes Ronsard ne soupçonne pas toute la gravité du problème posé par la Réforme. Il sacrifie les droits de la conscience individuelle à l'intérêt du roi et du royaume sans se demander si au seuil de la conscience individuelle n'expirent point les droits du prince. De ne s'être même pas posé la question, il doit être blâmé.

---

(1) *Institution pour l'adolescence du roy très chrestien*, Bl. t. VII, p. 35. Dans la première *Eglogue* (1567) deux « bergers voyageurs » donnent à Carlin (Charles IX) les conseils suivants (Bl. t, IV, p. 44) :

> Ne renverse jamais l'ancienne police
> du pays où les loix ont fleuri si longtemps :
> ce n'est que nouveauté qui couve une malice ;
> si un s'en rejouist, mille en sont mal contens.

Il y aurait à faire une étude d'ensemble sur les *Institutions* adressées à leurs rois et princes par les poètes de la Pléiade, non seulement par Ronsard, mais par Baïf et Olivier de Magny.

Mais s'il n'a pas aperçu toute la complexité et la difficulté du problème, il en est du moins certains points sur lesquels il a vu clair. Par exemple, il a pressenti dès 1562, que sous couleur de religion, les instincts séparatistes des nobles, des villes, des provinces allaient se faire jour. Il le dit avec force dans ses objurgations à Bèze :

> ne presche plus en France une Évangile armée...
> Cela n'est qu'un appast qui tire la province
> à la sédition, laquelle dessous toy
> pour avoir liberté, ne voudra plus de Roy. (1)

Les idées politiques de Ronsard expliquent donc en grande partie qu'il se soit mêlé aux querelles religieuses. Qu'il ait eu ces idées politiques dans un temps où elles étaient battues en brèche, et non d'autres, c'est une nouvelle question à laquelle nous devons répondre.

A vrai dire, le problème n'est pas de savoir pourquoi Ronsard a été royaliste, mais bien pourquoi son royalisme a été à un tel point intense, chaleureux, idolâtre. Tout le monde sous Henri II et François II était royaliste ; mais tout le monde ne l'était pas comme Ronsard. Avec Ronsard se continue, se précise dans notre littérature, non pas seulement la poésie des poètes courtisans (elle date d'auparavant, de Marot, de St-Gelais), mais encore quelque chose de plus profond, de plus grave, un sentiment infiniment intéressant et auquel la France doit bien des dévouements et bien des héroïsmes, l'idolâtrie mo-

(1) *Continuation du Discours*, Bl. t. VII, p. 22.

narchique. On a ingénieusement montré que Ronsard, par un jeu d'imagination voulu, opiniâtre, a fait l'apothéose de Henri II, de la famille royale et des grands personnages de la cour d'alors, en constituant une sorte d'Olympe nouveau, dont le roi est le Jupiter, Marguerite de Savoie la Pallas, Diane de Poitiers la Junon, et ainsi de suite (1). Cela est vrai. Mais on n'a pas assez dit, je crois, que, pour Ronsard, les vers en l'honneur des dieux de cet Olympe étaient l'expression d'un sentiment très réel et très profond. Il est vrai que le roi que Ronsard a surtout aimé, et qui du reste méritait le mieux ce grand amour, c'est, non pas Henri II, mais Charles IX. Je regrette pourtant que dans son livre sur *la littérature de cour au temps de Henri II*, M. Bourciez n'ait pas cru nécessaire d'insister sur la conviction, la sincérité, l'émotion des vers que Ronsard écrivait en l'honneur des Valois. Ces sentiments sont déjà exprimés avec force dans les *Odes* en 1550 ; voici une strophe d'une ode au dauphin François (le futur François II) où l'on voit s'allier les deux amours que l'ancienne France ne savait pas distinguer l'un de l'autre, l'amour de la patrie et l'amour du roi :

Que pourroy-je, moy François,
mieux célébrer que la France,
le pays à qui je dois
le bonheur de ma naissance ?

---

(1) Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, l. II, ch. 2 : l'Olympe nouveau. Marcassus, en commentant le *Bocage Royal*, l'entendait déjà bien ainsi.

Et comme oubliroy je aussy,
en le célébrant, la race
de son Roy, qui tient icy
après Dieu la plus grand place ? (1)

Ces vers pourraient servir d'épigraphe à une bonne partie de l'œuvre de Ronsard : le poète restera fidèle jusqu'à la fin au programme qu'il s'était tracé.

Pour nous expliquer l'idolâtrie de l'auteur des Odes pour ses rois, nous avons d'abord sa biographie. Le père de Ronsard, Loys Roussart, avait accompagné François Ier en Italie. « Il fut, dit Claude Binet, de l'ordre de Saint-Michel et maître d'hôtel du roi François Ier. Par la sagesse et fidélité qui était en lui, il fut choisi pour accompagner François, dauphin du Viennois, et Henry, duc d'Orléans, ses enfants, en Espagne pendant qu'ils furent en ôtage pour le roi leur père, d'où il les ramena au grand contentement de la France » (2). C'était un grand honneur que d'être choisi par Louise de Savoie pour remplir cette difficile mission de majordome des royaux ôtages, envers lesquels, on le sait, Charles Quint devait être si dur (3).

---

(1) Bl. t. II, p. 181.

(2) *Vie de Ronsard*, éd. de 1623, t. II, p. 1638. Cf. l'Elégie à R. Belleau, t. IV, p. 297, et dans la *Revue de la Renaissance*, l'article de M. Laumonier sur la *Jeunesse de Ronsart*.

(3) « La rage de Charles Quint alla si loin qu'il se vengea sur les fils de François Ier. Il fit prendre leurs domestiques et les envoya aux galères : traitement inouï, qui eût été barbare pour des prisonniers de guerre, et ils ne l'étaient pas... Les deux enfants, tenus dans une étroite et sombre prison, n'ayant plus un Français (?), ne voyant de visage que celui des geôliers, perdirent jusqu'à leur

Il fallait un vieux serviteur dont le dévouement fut connu par une longue épreuve ; et ce ne fut certainement pas au hasard que la tendresse de l'aïeule désigna parmi les cent « mansionnaires » du roi, pour accompagner ses petits-fils dans la prison et l'exil, le descendant de ce Baudoin de Ronsard qui, au commencement de la guerre de Cent ans était venu du fond de sa Hongrie offrir son sang au premier roi Valois. « Loys de Ronsard, dit Binet, mourut le 6 juin 1544, en la ville de Paris, en servant son quartier chez le roi » (1). Cette simple phrase dit toute la vie de ce loyal serviteur.

Il est naturel de penser que Loys éleva son fils dans l'amour que lui-même avait pour le Roi. Quand il n'aurait fait que prêcher d'exemple, la leçon se serait déjà imprimée avec assez de force dans le cœur du jeune Pierre. Mais il est probable qu'il lui inculqua son loyalisme d'une manière plus directe, par des paroles et par des exhortations ; j'en crois trouver la preuve dans la *Prosopopée de Loys de Ronsard* (2), rêve que fit

langue, changèrent de caractère. L'atteinte de ces traitements fut si profonde que l'un d'eux mourut jeune ; l'autre, notre Henri II, resta tout Espagnol, faible et sombre, violent, triste visage, qui ne rappelait que la prison. Charles Quint put avoir la joie d'avoir tué en germe le futur roi de France. » (Michelet, *Hist. de France*, t. VIII, p. 320 321 et p. 501).

(1) *Vie de Ronsard*, éd. de 1623, t. II, p. 1642. Il faut lire la curieuse épitaphe en vers faite pour Loys de Ronsard par Bouchet dans Blanchemain, VIII, p. 14, et dans Marty Laveaux, *Notice sur Ronsard*, p. 109, la lettre de Loys de Ronsard à Anne de Montmorency, touchant les princes confiés à sa garde. Voir dans Rochambeau, *La famille de Ronsard*, album, pl. 2, la reproduction de la statue « gisante » de Loys de Ronsard.

(2) *Poèmes*, Bl. t. VI, p. 178.

le poète, où il lui sembla voir son père et l'entendre lui tenir un discours « tout remply de doctrine » ; entre autres bons conseils que Loys y donne à son fils, c'est-à-dire que celui-ci trouvait dans sa mémoire, quand il se rappelait les conversations de son père, en voici quelques-uns que le biographe de Ronsard doit recueillir. Après avoir recommandé à Pierre de garder la loi de Dieu « engravée » dans son cœur, d'être juste, charitable,

et tousjours soyes veu
croire en la foy que tes pères ont creu,

Loys ajoute :

mais par sur tout obéis à ton Prince,
et n'enfrain point les loix de ta province...
vivant ainsi tu seras bien heureux.

Il était donc naturel que Loys dévouât son fils Pierre à servir les Valois, et que, Pierre, imbu dès l'enfance de l'amour de la famille royale, se destinât avec joie à ce service. Le dauphin François qui le voit à Avignon au camp royal, souhaite avoir le jeune Ronsard (il avait dix ans) au nombre de ses pages. Quelques jours après, le 10 août 1536, François meurt d'une mort mystérieuse, et son page passe au service du duc d'Orléans, Charles, le troisième fils du Roi. Il le quitte pour suivre Madeleine de France, qui allait en Ecosse épouser Jacques Stuart. Vint la surdité, qui mit fin à cette carrière de cour, et induisit Ronsard à entrer, âgé de vingt ans, au collège de Coqueret. Il semble que pour avoir vécu quelques années loin de la famille royale, il

ne l'en ait aimée que d'avantage. Ronsard devait garder toute sa vie les souvenirs de l'enfance et de la première jeunesse, se rappeler jusqu'à son dernier jour ces princes et ces princesses qu'avant d'être hors de page il avait servis. N'oublions pas que nous avons affaire à un poète, à un vrai et grand poète, dont les émotions étaient vives et profondes. On se plaît à trouver de son attachement aux Valois une raison dans la sympathie mélancolique que devaient inspirer à un poète qui fut en même temps un témoin, les malheurs de cette maison. Représentez-vous cet enfant de dix ans, amené du collège de Navarre à la cour du roi-chevalier, tout de suite distingué du dauphin, et puis, six jours après lui avoir parlé pour la première fois, perdant son jeune maître, le voyant mourir d'une mort subite, certains disaient empoisonné (1). Il y a toujours eu dans la destinée des Valois, depuis Philippe VI, le vaincu de Crécy, et Charles VI, le pauvre fol, jusqu'à Henri II tué dans

(1) Ce page de dix ans assista, le croira-t-on, à l'autopsie du dauphin (*Epitaphes :* Le tombeau de Marguerite, Bl. t. VII, p. 179).

> Je vy son corps ouvrir, osant mes yeux repaistre
> des poulmons et du cœur et du sang de mon maistre :
> tel sembloit Adonis sur la place estendu...

Il fallut que l'impression laissée dans l'âme du jeune page fut bien vive pour qu'il ait pu la rendre avec autant d'émotion trente-neuf ans plus tard. Il faudrait rapprocher de cette mort celle de Madeleine de France que Ronsard suivait en Ecosse. En un an Ronsard avait enterré le frère et la sœur.

> A peine elle sautoit en terre du navire
> pour toucher son Escosse et saluer le bord,
> quand en lieu d'un royaume, elle y trouva la mort.
> Elle mourut sans peine aux bras de son mary
> et parmi ses baisers.

un tournoi, François II mort dans son rêve d'amour avec « la plus délicieuse des princesses », et Charles IX, qui mourut de remords, quelque chose de lamentable et de poignant. A cet égard, on trouve dans les *Epitaphes* de notre poète une pièce qu'il faut lire. Elle est intitulée *le tombeau de Marguerite de France, duchesse de Savoye, ensemble celuy de très auguste et de très sainte mémoire François premier de ce nom, et de Messieurs ses enfans et de ses petits fils* (1). Ce titre, à lui seul, n'est-il pas touchant ? Que de rejetons de « sang valésien » Ronsard n'avait-il pas vu mourir en 1575, au moment où il dressait cette longue nécrologie ! Il avait raison vraiment de comparer les Valois

au lys qui naist, fleurit et meurt tout ensemble (2).

Il avait vu disparaître avant le temps trois générations de ces princes brillants, de ces princesses lettrées et gracieuses comme des déesses. Et surtout, il avait vu, l'an d'avant, mourir Charles son protecteur, de tous ses princes celui qui certainement l'a le mieux aimé. Les cloches de Saint-Denis tintent lugubrement ; c'est le roi poète qu'on mène au caveau, celui dont Ronsard ne sait qu'une chose, qu'il l'aimait et aimait les Muses :

Hélas ! voicy le jour que mon maistre on enterre :
Muses, accompagnez le funeste convoy.
Je voy son effigie, et au dessus je voy
la Mort, qui de ses yeux la lumière lui serre.

---

(1) Bl. t. VII, p. 177 à 191.
(2) Id., p. 178. Cf. le quatrain, Bl. t. VIII, p. 129.

Voilà comme Atropos les Majestez atterre,
sans respect de jeunesse ou d'empire ou de foy !
Charles, qui fleurissoit naguères un grand Roy,
est maintenant vestu d'une robbe de terre (1).

Cet amour de Ronsard pour la personne même de ses rois explique l'accent que prend parfois son indignation contre les Réformés. Il leur en veut de troubler le repos du prince et d'oser mettre en contestation son autorité : il les déclare « infidèles et félons » (2). De même qu'il maudit les presbytériens d'Ecosse pour avoir rendu malheureuse Marie Stuart, de même il souhaite mille morts aux protestants français, parce que la guerre qu'ils ont causée a été une croix pour son Charles bien aimé :

Charles en dure saison le sceptre posséda ;
en pleurant il vestit la dignité royale,
comme présagiant sa fortune fatale,
car si tost qu'il fust Roy (il le fut à dix ans)
la peste des meschans séducteurs mesdisans,
la licence du peuple et la fureur des villes
troublèrent son Estat de cent guerres civiles :
tout se rua sur luy.....
Ce Roy, presques enfant, vit sa France allumée...
d'hommes et de conseil et de tout indigent,
il vit manger son peuple et voler son argent,
il vit sa majesté servir d'une risée,

---

(1) *Amours pour Hélène*, Bl. t. I, p. 365.
(2) Bl. t. III, p. 304.

il vit de cent braquars sa mère mesprisée
il se vit déchassé de ses proptes maisons...
Je me trouvay deux fois à sa royale suite
lorsque ses ennemis lui donnèrent la fuite...
Meschante nation !... (1).

---

(1) *Le tombeau de Marguerite*, Bl. t. VII. p. 185.

CHAPITRE X

Explication de l'esprit conservateur de Ronsard (*Suite*).

D. — RONSARD POÈTE DE COUR

Voilà des raisons bien honorables du loyalisme de Ronsard et de son attachement à la religion professée par le roi. Mais, on le sait, la conduite de tout homme, exception faite pour les saints, les héros, et les coquins, a des motifs de l'une et de l'autre sorte ; elle en a de bons et de généreux ; elle en a aussi d'intéressés et de bas. Nous pourrions être presque sûrs d'avance que nous n'aurions pas entièrement expliqué le loyalisme de Ronsard, si nous n'en trouvions que des raisons dont un panégyrique du poète pourrait s'orner.

Et en effet, il y en a d'autres. Avec cette clairvoyance que donne la haine, les pamphlétaires huguenots les ont bien démêlées. Ronsard, disaient-ils, au fond n'est point papiste. Mais il est pour les papistes parce qu'il aime les bénéfices, et qu'il médite quelque évêché.

> Tu veulx griguenotter la grand'messe, pourveu
> qu'elle dore tes doigts.....
> Aultrement, s'elle n'a de quoy fournir ta table
> et boire du meilleur, elle est abominable. (1)

(1) *Remonstrance à Pierre de Ronsard*, dans Rochambeau, *La Famille de Ronsard*, p. 161.

Ronsard ne pouvait guère nier. S'il l'eût fait, les huguenots lui auraient rappelé en mémoire des vers comme ceux-ci, qu'il adressait, en 1560, à Odet de Coligny encore cardinal :

....Depuis que votre œil daigna tant s'abaisser
que de me regarder et de me caresser...
adonc l'ambition s'alluma dans mon cœur...
Je conceus évesches, prieurez, abbayes ;...
lors j'appris le chemin d'aller souvent au Louvre...
et, bref, en moins d'un an, je devins tout changé. (1)

Au reste pourquoi Ronsard se serait-il interdit d'aspirer à l'épiscopat ? Sadolet, le Bembe, avaient bien été cardinaux ; Pontus de Tyard ne devait-il pas devenir évêque de Chalon, et Amyot évêque d'Auxerre ? Ronsard ne devint ni cardinal, ni évêque. Du moins fut-il comblé de bénéfices. Il eut successivement la cure de Marolles qu'il échange contre la cure de Challes, que lui donnait le cardinal Jean du Bellay. Il paraît cumuler Challes et Evaillé. Il gardera cette dernière cure, qui portait le titre de baronnie, une dizaine d'années, et il ne la cède en 1566 qu'en échange de la prébende que possédait messire Jean Berneuil, prêtre chanoine de la collégiale de Saint-Martin de Tours. A une date indéterminée, mais proche de 1557, Charles de Pisseleu, évêque de Condom, lui octroie la collation de la cure de Champfleur, à laquelle il renonce en 1561. Le 16 juin 1560, il était investi de l'archidiaconé de Château-du-

(1) Poèmes, *Discours contre Fortune*, Bl. t. VI, p. 160.

Loir et obtenait la collation d'une prébende canoniale de l'église de Saint-Julien du Mans, vacante par la mort de son ami J. du Bellay. Sous Charles IX, en 1564, et très probablement grâce à l'intervention de Marguerite de France, tante du roi, Amyot se déclarait démissionnaire, en faveur du poète, de l'abbaye de Bellozane dont il était abbé commendataire. D'ailleurs, Ronsard s'en défait la même année. Le 15 mars 1565, son frère Charles lui cédait son prieuré de Saint-Cosme-lay-Tours (1). Le 22 mars 1566, Ronsard acquit par permutation, confirmée par une bulle de Pie V, le bénéfice de Croixval qui appartenait à son secrétaire Amadis Jamyn. Le cardinal de la Rochefoucault lui confère le 16 décembre 1569 le prieuré de Saint-Guingalois-de-Château-du-Loir. A sa mort il est encore possesseur du prieuré de Saint-Gilles-de-Montoire, qui lui fut octroyé à une date qui n'a pas encore été déterminée. « Tous ces bénéfices, conclut l'abbé Froger, devaient former un assez beau total de revenus pour le poète, et sa vieillesse se trouvait ainsi à l'abri du besoin » (2).

---

(1) Où il voulut mourir (Cf. vie de Binet), et où il fut enterré suivant le vœu exprimé dans l'ode *De l'élection de son sépulchre* (ode IV, 4).

(2) C'est à l'étude déjà citée de l'abbé Froger que nous renvoyons pour tout ce qui concerne Ronsard ecclésiastique. Consulter également l'article de M. Bonnefon, *Rev. d'hist. littéraire de la France*, 1895, p. 244. M. Bonnefon y signale (p. 246) un autre bénéfice de Ronsard, la cure de Warluis, dans l'évêché de Beauvais. Pour la question de savoir si Ronsard fut prêtre, nous renvoyons à ces deux travaux qui concluent pour l'affirmative.

Ronsard attendit longtemps ces bénéfices, et s'il les reçut à la fin, ce n'est pas faute de les avoir demandés.

Or, adieu donc, pauvre Francus,
ta gloire sous tes murs vaincus
se cachera tousjours pressée,
si à ton neveu nostre Roy
tu ne dis qu'en l'honneur de toy
il face ma lyre crossée (1).

Il faut bien le dire, notre poète semble avoir été assez intéressé (2) ; il est difficile du moins de se défendre de le croire, quand on lit ce singulier *hymne de l'Or*, dont

(1) Bl. t. II, p. 273. *Crossé* ou *crocé*, s'appliquait aux prélats, évêques ou abbés ayant le droit de porter la crosse. Cf. le *Lexique de Ronsard* par L. Mellerio (Paris, Plon, 1895). Les pamphlétaires huguenots ne manquèrent pas de relever ce passage, entre autres Zamariel et surtout La Baronie :

Et certes si en lieu des escarboucles fines,
les evesques portoient la couronne d'espines,
et comme Jésus-Christ la peine de la Croix,
tu ne crirois pas tant, Ronsard, apres les roys,
pour voir en evesché ta prestrise haussee
et, pour chanter Francus, ta guiterre crossee.

(2) Cf. *Ronsard ecclésiastique*, de l'abbé Froger, p. 185, 209, pour l'acharnement avec lequel il défendait ses bénéfices. Cf. dans Rochambeau, *La famille de Ronsard*, p. 185, la lettre à M. Chrestian. Florent Chretien l'accusa dans sa 2e *Réponse* d'être « avare comme Simonide », faisant probablement allusion à ce passage de l'*Hymne de la justice* (Bl. t. V, p. 274) :

.. Simonide, honneur des grands poetes
avoit chez lui, comme l'on dit, deux boetes :
dans l'une vuide il mettoit seulement
les grands mercis ; en l'autre richement
il estuyoit ce que les mains royales
eslargissoient à ses vers liberales.

Les deux coffres de la caricature mise en tête de la 2e *Réponse* de La Baronie ne seraient-ils pas précisément les « deux boettes » de Simonide ? Cf. l'*Appendice*, § 6.

les vers sont souvent si beaux et les sentiments exprimés si vulgaires ; ce n'est pas Ronsard qui comprendrait les délices qu'un François d'Assise trouve dans la pauvreté :

> Quiconque la louera soit pouilleux et maudit !

Et ailleurs ce passage dénué d'artifice :

> Pourquoy sert-on le roy, sinon pour acquérir
> des biens en le servant ? mais dites, pourquoy est-ce
> qu'un poete, un orateur, un philosophe adresse
> ses livres aux grands Roys ? (1).

Nous tenons donc le secret des dédicaces de Ronsard ! Voilà pourquoi ses pièces sont dédiées ou à un roi, ou à un prince, ou à un grand seigneur, ou à un prélat, moins que cela, à un secrétaire d'État, à un gentilhomme de la maison de la Reine mère, à un conseiller du Roy, à un procureur général. Si Ronsard a tant d'amis parmi les officiers de finance, c'est qu'il a besoin d'eux : heureux quand grâce à leur protection, on ne lui faisait pas de quinze mois ses années de pension ! A en juger par les plaintes dont leurs œuvres sont remplies, la vie des poètes au XVIe siècle devait être bien difficile, du moins celle des poètes sans fortune qui, pour subsister, avaient besoin des libéralités des Mécènes. Ronsard était dans ce cas, étant puîné. Sans doute, il y aurait de la cruauté à lui reprocher d'avoir si constamment quémandé. Mais enfin, on peut trouver qu'il y aurait eu plus de dignité à ne pas flatter tant un

(1) *Hymne de l'or*. Bl. t. V. p. 216.

« Monsieur Brûlart » ou un « Monsieur Moreau », quoique secrétaires des commandements ou trésoriers de l'Epargne. On peut trouver que Ronsard a manqué parfois dans ses requêtes de délicatesse et de fierté. Il dit à Henri II, dans une ode « pindarique » :

Prince, je t'envoye ceste ode
trafiquant mes vers à la mode
que le marchant baille son bien,
troque pour troq. Toy qui es riche,
toy, roy des biens, ne sois point chiche
de changer ton présent au mien.
Ne te lasse point de donner
et tu verras comme j'accorde
l'honneur que je promets sonner (1).

Disons le en passant, Clément Marot, même en exil et dans la misère, demandait de meilleure grâce, avec plus d'esprit, partant avec plus de dignité.

Bref, si l'on faisait le compte des pièces de vers, poèmes, hymnes, sonnets, que le besoin de vivre a dictées à Ronsard et où reviennent les mêmes requêtes, les mêmes remerciements ou les mêmes plaintes, elles formeraient, je le crains, un bon quart de son œuvre. Ronsard était lié à la Cour et aux opinions de la Cour, par sa profession même de poète, et sa pauvreté de puîné. Même sans cet amour des Valois et cette idolâtrie monarchique dont on a vu les preuves, les nécessités de la vie l'auraient obligé à être royaliste et catholique.

---

(1) Bl. t. II p. 40.

CHAPITRE XI

Que les idées de Ronsard touchant la lutte contre le protestantisme se sont modifiées vers la fin de sa vie.

Désireux pour son pays autant que pour lui-même d'une paix assurée, ayant l'horreur du sang versé, redoutant que la guerre civile ne mette la France en péril en la faisant la proie des étrangers, et que les guerres religieuses n'affaiblissent la chrétienté au plus grand profit du Turc, quelle doctrine Ronsard va-t-il prêcher lorsque les peuples commenceront à s'émouvoir pour cause de religion ?

Il importe de bien voir que sur la question religieuse, Ronsard n'a pas toujours professé le même avis, que sa pensée a changé, ou, comme on dit, évolué.

Ronsard nous l'avons vu, n'est pas profondément religieux, quoiqu'il soit toujours, même dans ses accès de sensualité, un esprit grave (1) ; il a passé à côté du protestantisme sans y discerner autre chose qu'ambition chez les ministres et la noblesse, égarement chez le

(1) Le meilleur exemple de cette « sensualité grave » me semble donné par ces Stances qui suivent le 132e sonnet du premier livre des Amours (Bl. t. I, p. 74) : *Quand au temple nous serons...*

peuple, outrecuidance chez tous, et, en somme crime de lèse-majesté et de lèse-patrie. Il a vécu dans le catholicisme, et, quoiqu'il fut curé et abbé commendataire, quoiqu'il composât de temps à autre un Hymne en l'honneur d'un saint Roch, Gervais ou Protais, il ne s'est pas gêné pour dire que ce que lui tenait le plus à cœur, c'était, la religion ? non, mais le repos. De là, la solution qu'il propose de la question religieuse, au commencement des guerres de religion, sous les règnes de François II et de Charles IX ; solution « simpliste », et au premier abord bourgeoise, faite pour plaire à tous ceux qui n'ayant rien à gagner dans la querelle et incapables d'ailleurs d'en sentir l'intérêt profond, en souhaitent la fin rapide.

> Las ! pauvre France, hélas ! comme une opinion
> diverse a corrompu ta première union !
> tes enfans, qui devroient te garder, te travaillent
> et pour un poil de bouc entr'eux-mêmes bataillent. (1)

Pourquoi, demande Ronsard aux huguenots, vouloir changer de foi ? L'ancienne était commode, on y était habitué. On l'avait reçue des aïeux. Elle avait des défauts. Mais on peut les changer. Moi-même je le demande. Et, en effet, Ronsard ne fait nulle difficulté de reconnaître que le caractère de l'institution ecclésiastique a entièrement changé depuis les temps apostoliques. Où est la pauvreté des premières Églises, de celles que Paul établissait parmi les Gentils ?

---

(1) *Elégie à G. des Autels*. Bl. t. VII, p. 43.

Que diroit-il de voir l'Église à Jésus Christ
qui fut jadis fondée en humblesse d'esprit
sans argent, sans crédit, sans force, ny puissance.
pauvre, nue, exilée, ayant jusques aux os
les coups de fouets sanglans imprimez sur le dos,
et la voir aujourd'huy riche, grasse et hautaine,
toute pleine d'escus, de rente et de domaine,
ses ministres enflez, et ses Papes encor
pompeusement vestus de soye et de drap d'or ? (1)

Encore si les bénéfices étaient donnés au mérite ! Mais non, on les donne à des enfants, à des ignorants que leur naissance seule recommande, ou on les vend aux gens assez riches pour les acheter ; et c'est, pense tristement Ronsard, en même temps que simonie, injure faite au talent, au savoir.

Il ne faut s'estonner, Chrestiens, si la nacelle
du bon pasteur sainct Pierre en ce monde chancelle,
puisque les ignorans, les enfans de quinze ans,
je ne sçay quels muguets, je ne scay quels plaisans,
tiennent le gouvernail, puisque les bénéfices
se vendent par argent ainsi que les offices. (2)

Ceci est écrit en 1560 ; Ronsard a déjà des bénéfices ; mais quelques années plus tard, quand il aura reçu de plus riches cures, sa verve satirique et révolutionnaire tarira. En 1560, son mérite n'a guère encore été payé

(1) *Id.*, p. 42. Cf. Bl. t. III, p. 374.

(2) Cette citation et les deux suivantes sont tirées de l'*Elégie à G. des Autels*, Bl. t. VII, p. 42.

qu'en gloire. De là l'audace de ses critiques. Il n'épargne ni le pape :

> depuis Saint-Grégoire,
> nul pape dont le nom soit escrit dans l'histoire
> en chaire ne prescha ;

ni (et ceci semble plus hardi, car le pape après tout est bien loin), ni les prélats, ces évêques, ces cardinaux que chaque matin notre poète salue à la cour ; il leur reproche leur légèreté, leur insouciance, leur corruption, leur vie d'évêques courtisans qui ne résident pas :

> ... que diroit sainct Paul, s'il revenoit icy,
> de nos jeunes prélats, qui n'ont point de soucy
> de leur propre troupeau, dont ils prennent la laine,
> et quelquesfois le cuir ; qui tous vivent sans peine,
> sans prescher, sans prier, sans bon exemple d'eux,
> parfumez, découpez, courtisans, amoureux,
> veneurs et fauconniers, et avec la paillarde,
> perdent les biens de Dieu dont ils n'ont que la garde.

En vérité Ronsard ne va-t-il pas trop loin ? Vers 1560, reprocher à l'Église romaine, en s'autorisant de Saint Paul, ses vices invétérés, cela ne sent-il pas le huguenot ? Il faut se rappeler la biographie de notre auteur, pour discerner la véritable intention de ces vers énergiques. Ils ont été écrits, du moins je le présume, dans la maison du cardinal de Lorraine ; en tout cas Ronsard, en les écrivant, a songé à son Mécène ; c'était bien l'éloge le plus habile que Ronsard pût faire du redoutable ennemi de la Réforme. Le passage cité tout à l'heure induisait inévitablement les contemporains à

comparer les évêques indignes et ce prélat dont Ranke a tracé ce portrait si curieux à rapprocher des vers du poète : « Nommé dès sa jeunesse archevêque de Reims, il ne négligea rien de ce qui peut faire un grand prélat... Il dessécha des marais malsains. Il fit couper dans ses forêts de Joinville les bois nécessaires aux constructions de Reims. On lui appliqua l'ancien mot : qu'il avait trouvé la ville de brique, et qu'il la laissait de marbre. Il y fonda une Université, un collège de théologie, un séminaire et un cloître. Il ne négligeait aucun de ses devoirs de prêtre et et d'évêque. Il veillait à ce que les curés de son diocèse fissent leur service ; il prêchait quelquefois lui-même (1) ; de temps en temps, il assembla des conciles provinciaux. Le plus jeune des cardinaux français faisait rougir les autres par l'empire qu'il exerçait sur lui-même et par l'ardeur de son zèle apostolique. On ne voyait dans sa maison ni chasse ni faucons ; chaque année aux fêtes de Pâques, il se retirait dans un cloître pour se livrer à des exercices de piété... (2) ».

---

(1) Bl. t. VII, p. 47.

Et Charles d'autre part avec devotions
et sermons s'opposa à leurs seditions,
et par sa prevoyance et severe doctrine
par le peuple engarda de plus courir l'ulcère.

Au t. V, p. 93, Ronsard parle de

ses sermons catholiques,
doctes, sententieux, devots, evangéliques.

(2) Ranke, *Histoire de France, principalement au XVI e et XVII e siècles*, t. I er, p. 186, trad. Porchat.

Ronsard admet donc toutes les réformes de discipline. Il en réclame des prélats assemblés à Trente :

> O vous, doctes prélats, poussez du Sainct esprit,
> qui estes assemblez au nom de Jesus-Christ
> et taschez strictement, par une voye utile
> de conduire l'Église à l'accord d'un concile,
> vous mesmes, les premiers, Prélats, reformez vous (1).

Il souhaite qu'on restaure les vieilles règles, qu'on oblige aux antiques observances, non pas la masse des fidèles, mais les gens d'église, les pasteurs du troupeau. Laissez faire, dirait-il volontiers, le cardinal de Lorraine ; il est allé au concile, à Trente ; il y a pris le mot d'ordre, il saura bien réformer l'Eglise dans la mesure où Dieu l'ordonne ; au lieu que si les laïcs s'en mêlent, eux dont ce n'est pas l'affaire, comme ils n'ont pas l'autorité, jamais ils ne rallieront toutes les volontés ; des partis se formeront et c'en sera fait du royaume.

Royaliste et catholique, c'était tout un en 1562. Mais il vint un moment où, les catholiques ardents étant devenus les ligueurs, les vrais royalistes et les modérés ne regardèrent plus les huguenots comme les pires ennemis de la monarchie. Alors se forma un parti modéré qui devait aplanir les difficultés opposées à l'avènement de Henri de Navarre et qui fut vraiment le parti de la tolérance, du patriotisme et de la paix. Il convient

(1) *Remonstrance*, Bl. t. VII, p. 67.

de chercher si Ronsard, comme tant d'autres, s'y est rallié.

Il était naturel qu'attaqué par les protestants avec la violence que l'on sait, déchiré par son propre disciple Jacques Grévin, honni comme païen, comme débauché et comme avare, Ronsard dût oublier la mesure et se départir de son ordinaire douceur. Les attaques des réformés lui étaient d'autant plus sensibles que si elles étaient manifestement exagérées, elles ne portaient pas toujours à faux. Oui, il était vrai qu'en 1560 Ronsard était beaucoup plus païen que chrétien ; qu'il aimait à aimer, qu'il souhaitait les bénéfices et se serait fort bien accommodé d'un évêché. Joignez que si Ronsard dut être ennuyé de voir se lever contre lui cette meute de pamphlétaires, il le fut bien moins de leur nombre que de leur obscurité. Il fut sans doute cruellement mortifié du silence que ni Calvin, ni Bèze ne voulurent rompre (1). Calvin (mort en 1564) a-t-il lu le *Discours des misères* et la *Remonstrance ?* Il avait, je pense, bien autre chose à faire que de lire des vers, même ceux du

(1) Dans la préface de sa *Response* (Bl. t. VII, p. 86), Ronsard disait : « Le camp est ouvert, les lices sont dressées, les armes d'encre et de papier sont faciles à trouver ; tu n'auras point de faux passe-temps. Mais à la vérite je voudrois que pour esprouver mes forces, tu m'eusses présenté un plus rude champion. Car j'ay le courage tel, que j'aime presque mieux quitter les armes que combattre contre un moindre, dont la victoire ne me sçauroit apporter ny plaisir ny honneur ». Et dans la *Réponse aux prédicants* (Bl. t. VII, p. 97) :

> Mais si ce grand guerrier et grand soldat de Beze
> se présente au combat, mon cœur sautera d'aize.

« maistre des poetastres » (1) ; on ne trouve point de mention de Ronsard dans l'immense correspondance du réformateur, où pourtant est écrite jour par jour l'histoire du protestantisme français (2). Quant à Bèze, que Ronsard avait défié nommément et à plusieurs reprises, il ne daigna pas ramasser le gant : et pour rendre ce dédain plus cuisant, les pamphlétaires huguenots ne manquèrent pas de le faire remarquer :

> tu t'abuses, Ronsard, et la peine tu perds
> en cuidant esmouvoir tels hommes par tes vers :
> ilz sont trop résoluz de ton art poétique
> chassée par Platon hors de sa République ;
> leur âme est réformée, et ne sont receleurs
> des chansons que Ronsard, père des basteleurs,
> pour donner passe-temps, par les cantons publie (3).

Il est certain que dans cette guerre d'injures et de calomnies, les coups les plus rudes et les plus perfides ne furent pas toujours portés par Ronsard. Il combattait à découvert ; ses adversaires, abrités derrière le pseudonyme et l'anonyme, étaient invisibles. Excité et

---

(1) C'est ainsi que Florent Chrestien appelle Ronsard dans sa dernière réponse en prose. (*Apologie ou deffense d'un homme chrestien.*)

(2) Nous n'avons trouvé aucune mention touchant les livres de Ronsard dans les *Extraits des registres du Consistoire de Genève*, par Cramer. Ne s'occupe-t-on point de ses attaques à cause de la maladie de Calvin survenue dès mars 1563 ? Nous ne saurions être trop affirmatif, les *Extraits* de Cramer n'ayant pas la prétention d'être complets, et l'ouvrage de M. Cartier : *Les arrêts du conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie*, n'allant que de 1541 à 1550. On sait qu'en mars 1575, la cène est refusée aux lecteurs de Rabelais et du Roman d'Amadis.

(3) *Remonstrance à P. de Ronsard*, dans Rochambeau, p. 149.

piqué par leurs traits envenimés, Ronsard fonce sur eux comme un taureau furieux. Il souhaite voir les prédicants

> huez, sifflez, vannez, et comme vieux renards
> de citez en citez chassez de toutes parts. (1)

Il quitte le ton grave et digne du premier *Discours* et s'emporte jusqu'à souhaiter l'extermination totale des huguenots ; paroles déplorables, qui ne tombaient pas dans l'oreille de sourds, et qu'on ne s'expliquerait guère de la part d'un homme aussi naturellement désireux de la paix si l'on ne savait à quelles contradictions et à quels excès de langage la polémique condamne infailliblement ceux qui s'y laissent entraîner. On a déjà vu qu'en 1563, Ronsard souhaitait de tout son cœur la mort de l'Amiral ; les vers valent la peine d'être relus, ils respirent la fureur de ces guerres religieuses, où les deux partis s'exaltaient par la méditation meurtrière de la Bible :

> Dieu tout bon et tout grand, qui habites les nues...
> donne que de son sang il enyvre la terre,
> ayant le corselet d'outre en outre enfoncé
> d'une pique ou d'un plomb fatalement poussé
> et que ses compagnons au milieu de la guerre,
> renversez à ses pieds, haletans et ardens,
> mordent dessur le champ la poudre entre leurs dens. (2)

(1) *Response aux prédicans*, Bl. t. VII, p. 125.
(2) *Remonstrance*, Bl. t. VII, p. 80.

L'an d'après, Ronsard dit à Charles IX, en l'exhortant à suivre l'exemple d'Hercule, le tueur de monstres :

> Il fut si fort, que le vice sentit
> en tous endroits combien pouvoit son ire ;
> monstres, géans chassa de son empire
> et la malice en bien faict convertit...
> Sire, imitez les faicts de ce grand Prince ;
> de toute erreur purgez vostre province ;
> par tels degrez, les Roys deviennent Dieux. (1)

Dans la suite, il écrit un *Hymne sur la bataille de Montcontour*, et l'on peut trouver que, pas plus que les autres poètes de la Pléiade (2), il n'y garde le ton qui aurait convenu pour célébrer cette triste victoire :

> Tel, aux dépens de vos dos,
> huguenos,
> sentistes ce jeune Prince
> fils de Roy, frère de Roy,
> dont la foy
> mérite une autre province. (3)

Mais malgré cet hymne, il me semble qu'après la Saint-Barthélemy, les idées de Ronsard, comme celles de bien des royalistes, se modifient dans le sens de la douceur

(1) *Sonnets divers*, Bl. t. V, p. 305.

(2) Cf. Belleau, éd. Gouverneur, t. I, p. 110, et Baïf, éd. Marty Laveaux, t. II, p. 418.

(3) *Hymnes*, Bl. t. V, p. 144. Blanchemain place cet hymne en 1573. Il n'y a aucune raison de faire descendre si bas la date de sa composition. La bataille de Montcontour étant de 1569, il est vraisemblable que les deux discours *Prière à Dieu pour la victoire*, et l'*Hydre desfaict* (Bl. t. VII, p. 143 et 155), ont du être composés en 1569 ou 1570, par conséquent avant la Saint Barthélemy.

et de la conciliation. Les horreurs s'accumulent ; cependant Ronsard vieillit, il voudrait mourir en paix dans son cher prieuré de Saint-Cosme. Où irait-il, si la guerre le chassait de ses abbayes, lui dont la tête maintenant est « de neige couverte » (1) ? Quand reviendra la tranquillité si nécessaire aux bonnes lettres ? La culture diminue ; l'antiquité, qui avait si glorieusement reparu à la lumière, s'enténèbre de nouveau (2). « Tout est perdu », gémit-il dans un poème posthume, dédié à Simon Nicolas :

> Tout est perdu, Nicolas, tout s'empire ;
> ce n'est plus rien que du François empire
> ..... Bellonne est à nos portes.
> Jà desjà Mars et ses fières cohortes
> sonnent la guerre ; hé ! bons Dieux, qui pourroit,
> quand un Homère il parangonneroit,
> qui pourroit faire esclairer la science
> parmy les maux qui regardent la France (3) ?

On s'aperçoit que rien n'est plus dommageable aux mœurs et à la piété qu'une guerre civile. « Si l'on nous demande qui a produit une telle génération d'athées, on ne répondra pas mal que ce sont nos guerres pour la religion qui nous ont fait oublier la religion.... Entre ses autres fruits, la guerre civile a apporté celui-ci, d'avoir engendré un million d'Épicuriens et de liber-

(1) *Caprice au seigneur Simon Nicolas*, Bl. t. VI, p. 328.

(2) Voir les mêmes plaintes sur la décadence des études et des bonnes lettres dans la *Satyre Ménippée* (harangues du docteur Roze et de M. d'Aubray, p. 126, 130, 186 de l'édition Labitte).

(3) *Caprice au seigneur Simon Nicolas*, Bl. t. VI, p. 326.

tins » (1). Voilà la déposition d'un témoin véridique, de La Noue. « Le vice règne et la vertu s'enfuit », s'écrie douloureusement Ronsard, et Baïf est encore plus explicite. « La guerre, dit-il,

déprave les cœurs des mortels,
établit meurtre et brigandage,
nourrist d'impiété la rage,
profane les sacrez autelzs,
toute révérence terrasse,
hausse l'impudence et l'audace... » (2)

Ainsi les guerres civiles, loin de fortifier la religion, la détruisent. Mais pourtant la religion est indispensable aux États. Nul doute que sur ce point Ronsard ne soit de l'opinion de Bodin. « Les athéistes mêmes sont d'accord qu'il n'y a chose qui plus maintienne les états et républiques que la religion, et que c'est le principal fondement de la puissance des monarques, de l'exécution des lois, de l'obéissance dessujets, de la révérence des magistrats, de la crainte de mal faire, et de l'amitié mutuelle envers un chacun ; il faut bien prendre garde qu'une chose si sacrée ne soit méprisée ou révoquée en doute par disputes... » (3).

On voit la conséquence : les protestants, à leur manière, sont dévotieux et pleins de foi ; l'État peut donc compter sur leurs vertus. Les fanatiques, qui perdraient plutôt le royaume que d'y tolérer une croyance à côté de la leur, leur refuseront la paix ; mais les politiques

(1) La Noue, *Discours*, p. 7 et 41 de l'éd. de Bâle.
(2) Quatrième livre des *Mimes*, t. V, p. 217, Marty Laveaux.
(3) Bodin, *République*, l. IV, p. 509 de l'éd. de 1577.

la leur offriront avec confiance. Les fanatiques diront qu'il est impossible de faire cohabiter et vivre en bonne harmonie dans le même état des orthodoxes et des hérétiques. Pourquoi pas? « Le roi des Turcs, remarque Bodin, qui tient une bonne partie de l'Europe, garde sa religion aussi bien que prince du monde, et n'esforce personne ; mais au contraire permet à chacun de vivre selon sa conscience ; et qui plus est, il entretient auprès de son serrail à Péra quatre religions toutes diverses, celle des Juifs, des Chrétiens à la Romaine et à la Grecque, et celle des Muhamétistes, et envoie l'aumône aux calogères, c'est-à-dire aux bons pères ou religieux du mont Athos, chrétiens, afin de prier pour lui... » (1). Le même sophisme est réfuté avec force par La Noue « On objecte qu'il est impossible que deux religions puissent consister en un même État... Mais du temps des bons empereurs Constantin et Théodore, voyait-on pas en l'Empire romain, les païens, les Juifs et les Arrians?... Une très belle sentence de Saint Augustin dit que celui qui persécute est du diable et celui qui est persécuté est de Dieu. On dit que le roi François Ier, quand les Suisses s'entrefirent guerre pour la religion, leur conseilla d'apaiser tous différents par conférences et voies de douceur : ce qu'ils ont très bien pratiqué depuis, et s'en sont bien trouvés... Cet exemple devrait fermer la bouche à ceux qui maintiennent que le feu et le sang doivent décider nos querelles, et que les voies douces y sont infructueuses. J'estime que tels conseils

(1) Bodin, *République*, l. IV, p. 510, éd. de 1577.

ne peuvent procéder que d'une âme très hypocrite ou très cruelle » (1).

Les deux grandes armées du fanatisme, la papiste et l'huguenote, sous les drapeaux desquelles, en 1560, tout le pays semble enrôlé, peu à peu, à mesure que les ruines s'accumulent, que les friches s'étendent, que le malheur des temps s'accroît, diminuent de nombre ; les plus violents, ceux qui s'empressaient au premier rang sont fauchés, disparaissent, et les autres, jetant leurs armes, se réunissent loin du champ de bataille, et font la paix. Un troisième parti se forme qui finira par triompher, car il est le parti de la raison et de la paix. Certes, on peut regretter que dès 1560, Ronsard, imitant l'Hospital, un de ses protecteurs, ou Monluc, l'évêque de Valence, n'ait pas proclamé de sa grande voix éloquente la sainte loi de la tolérance. Mais nous pouvons croire que finalement il n'aurait pas été très éloigné des politiques, s'il avait vécu davantage ou plutôt s'il n'avait point passé les dernières années de sa vie loin du monde, dans la solitude et le repos de ses maisons vendômoises. Il aurait envié à Baïf la gloire d'écrire contre la Ligue (2). Car il est certain que les mêmes raisons d'humanité et d'amour de la paix qui l'avaient poussé en 1562 à prendre à partie les protestants, devaient le pousser en 1580, à s'attaquer aux ligueurs. Après ce qu'il avait appelé avec tant d'autres la forfaiture des Coligny, c'est-à-dire après

(1) La Noue, *1er Discours*, p. 42-44.
(2) Baïf, *Mimes*, l. IV, t. V, p. 215, éd. Marty Laveaux.

leur profession déclarée de protestantisme. Ronsard avait mis sa confiance dans les « Guysiens ». Il dut être bien détrompé vers la fin de sa vie, sous le règne d'Henri III, quand il connut la mine souterraine que les Guises avaient creusée sous le trône royal, et leurs manœuvres pour mettre la main sur la couronne de France. Il put lire alors quelques-uns de ces nombreux libelles inspirés par la maison de Lorraine et notamment ces *Stemmata ducum Lotharingiae* (1), qu'un poète de la Pléiade, Pontus, l'évêque de Chalon, fut chargé par Henri III de réfuter ligne par ligne (2).

Mais pour établir que Ronsard finit par pencher du côté des pacifiques, nous avons mieux que des conjectures. En 1578, dans un poème du *Bocage royal*, s'adressant à Henri III, il insiste sur cette idée que pour ramener les peuples, mieux vaut douceur que violence,

> Ny prison, ny exil, ny la fiere menace
> de la corde ou du feu, ny la loy, ny la face
> du senat empourpré, ne poussent tant les cœurs
> du peuple à la Ivertu, que font les bonnes mœurs
> du prince venerable, et quand le sceptre égale
> la bonne et juste vie à la force royale...

---

(1) Par François de Rosières, archiprêtre de Toul (1580). On trouve encore dans la *Satyre Ménippée*, qui est de 1593, le souvenir de l'horreur que ce livre inspira aux bons royalistes (éd. Labitte, p. 144).

(2) L'ouvrage (anonyme) de Pontus a pour titre : *Extraict de la généalogie de Hugues, surnommé Capet, roy de France, et des derniers successeurs de la race de Charlemagne en France*. Cf. Marty Laveaux, Introduction à l'édition de Pontus, p. XXIV-XXX. Il nous semble curieux de noter qu'aucune édition de Ronsard ne contient d'épitaphe du Cardinal de Lorraine.

Cela que le soudart aux espaules ferrées,
que le cheval flanqué de bardes acerées
ne peut faire par force, amour le fait seulet
sans assembler ny camp, ny vestir corcelet.
Les vassaux et les roys de mutuels offices
se combattent entr'eux, les vassaux par services,
les roys par la bonté : le peuple désarmé
aime tousjours son roy quand il s'en voit aimé... (1).

Dans le même *Bocage*, voici les conseils qu'il donne à Henri III à son retour de Pologne. La France, dit-il,

... est du haut en bas de factions enflée
et de religions diversement soufflée.
Elle a le cœur mutin, toutefois il ne faut
d'un baston violent corriger son defaut (2).

Dans une pièce publiée la première fois dans l'édition de 1584, et adressée à Hurault de Cheverny, grand chancelier de France, il réprouve plus fortement encore la politique de répression :

Il faut, pour gouverner un peuple divisé,
avoir, comme tu as, l'esprit bien advisé,
non pas à faire pendre ou rompre sur la roue,
jetter un corps au feu dont la flamme se joue,
à faire une ordonnance, à forger un édit
qui souvent est du peuple en grondant contredit :
c'est la moindre partie où prétend la justice.
La justice, croy-moy, c'est d'amender le vice,
se chastier soy-mesme, estre juge de soy,
estre son propre maistre et se donner la loy (3).

---

(1) Bl. t. III, p. 268.
(2) Bl. t. III, p. 280.
(3) Bl. t. III, p. 420.

Dans une pièce posthume dont je me suis déjà servi, le *Caprice à Simon Nicolas*, on lit un passage fort curieux, où Ronsard, en des vers tout à fait dignes d'un *vate*, comme on disait au XVIe siècle, c'est-à-dire à la fois d'un poète et d'un prophète, prévoit la recrudescence de furie qui suivra la mort du dernier roi Valois, les vertus que déploiera Bourbon, l'apaisement qui se fera enfin, si Henri de Navarre consent à devenir catholique :

Le roy, dit-on, n'aura jamais d'enfans ;
son héritier dès ses plus jeunes ans
ayme la guerre ; il est haut de courage,
prompt et actif, il est caut, il est sage ;
bref, c'est un foudre, un astre de combats.
Et toutesfois ne le voudra-t'on pas
en survivance ; ah ! que de fiers gendarmes,
ah ! que de feux ! que d'horribles alarmes !
que de pitié ! que de sang ! que de morts !
que d'estrangers ancreront à nos ports !
Tout est perdu, la France est à son terme,
si le bon Dieu comme le feu Saint-Herme,
ne fait descendre en l'esprit d'un tel Roy
son esprit sainct pour le ranger à soy.
Or, s'il advient, cette saison dorée,
qui fut jadis par le monde honorée,
refleurira ; tous vices périront ;
sans coup ferir, les erreurs s'en iront... (1)

Bien des gens, vers 1580, devaient penser ainsi du roi de Navarre. Pasquier avoue dans ses *Lettres* qu'en le voyant, il a été, malgré sa répugnance pour les hugue-

(1) *Poèmes retranchés*, Bl. t. VI, p. 330.

nots « ému d'un favorable augure » (1). En 1560, l'affaire d'Amboise excite les haines contre les protestants. On se groupe autour des Guises que l'on croit capables de réprimer l'hérésie. En 1580, l'hérésie paraît indéracinable. Les gens sages accordent à La Noue « qu'il faudrait avoir des forces merveilleuses pour forcer les consciences » (2). Ajoutez que les Guises ont dévoilé leurs ambitions, que la France se voit ruinée et que dans Henri de Navarre, elle devine un prince qui lui permettra de panser ses plaies, qui saura signifier au roi catholique de ne plus se mêler désormais des affaires du roi très chrétien. On est de l'avis de Bodin, qui pense que le meilleur moyen de ramener au bercail les brebis égarées, c'est de n'en contraindre aucune. « Si le Prince qui aura certaine assurance de la vraie religion, veut y attirer ses sujets divisés en sectes et factions, il ne faut pas à mon avis qu'il use de force ; car plus la volonté des hommes est forcée, plus elle est revèche ; mais bien en suivant et adhérant à la vraie religion sans feinte ni dissimulation, il pourra tourner les cœurs et volontés des sujets à la sienne sans violence ni peine quelconque » (3).

Cette évolution des idées qui a eu pour conséquence la résistance à l'intolérance religieuse par la formation et finalement par le triomphe du parti des politiques, se

(1) Cité par Saint-Marc Girardin, *Tableau de la littérature française au XVIe siècle*. Paris, 1829.

(2) XXIIe Discours, p. 474.

(3) *République*, l. IV, p. 510.

devine chez Ronsard dans l'œuvre des dernières années ; et par là, notre étude achève de se justifier : Ronsard est un type qui représente toute une grande partie de ses contemporains ; il représente les catholiques encore plus royalistes que catholiques, qui, d'abord scandalisés par la Réforme, finissent par la tolérer, pour servir les intérêts, à leurs yeux supérieurs et capitaux, de la patrie et de la paix.

ÉPILOGUE

Ce travail était presque terminé quand a paru sur le même sujet un article d'un des maîtres de la critique (1). Il se trouve que cet article, loin de nous décourager de poursuivre notre étude, nous aurait au contraire donné l'idée de l'entreprendre si cela n'eût été déjà fait.

Voici pourquoi. C'est que d'abord M. Brunetière s'est placé à un point de vue déplorable : celui du catholicisme le plus étroit. De ce point de vue, Ronsard lui apparaît démesurément grandi. Il le juge grand parce qu'il trouve exposées dans le *Discours des misères* les mêmes objections que les apologistes catholiques du XVIIe siècle devaient faire au protestantisme cent ans après Ronsard. M. Brunetière se récrie sur la profondeur de Ronsard ; il le proclame grand théologien. Ces objections, c'est que la Réforme a contre elle la Tradition ; qu'elle est fille de l'Orgueil ; qu'elle varie indéfiniment. Ce n'est pas l'instant de voir si ces objections sont fortes. Mais je dois remarquer qu'elles

(1) Brunetière, *Un épisode de la vie de Ronsard* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1900, p. 371 à 390).

ne sont pas neuves ; qu'elles sont même très vieilles ; qu'on s'est servi de tout temps de ces armes vénérables pour combattre l'hérésie ; que toute orthodoxie s'en sert à l'occasion, et pas seulement l'orthodoxie romaine. Ce sont là les *loci* de l'apologétique chrétienne entendue au sens de Rome. Ronsard n'est pas un théologien pour avoir, en vers énergiques dont nous ne songeons du reste pas à contester la beauté, exprimé ces lieux communs.

Du reste, l'article en question semble fait vite, et franchement ce n'est pas un des meilleurs du maître. Le titre déjà (*Episode de la vie de Ronsard*), qui réduit l'importance du sujet, ne nous plaît pas. Si l'on recherche pourquoi Ronsard et en général les poètes de la Pléiade, non seulement n'ont pas été protestants, mais ont fait au protestantisme une opposition énergique, on trouve à ce fait regrettable des raisons profondes et fatales dans la nature essentielle de cette poésie d'humanistes et de courtisans : moyennant quoi, la polémique de Ronsard contre les protestants dépasse les proportions d'un simple « épisode » de la vie du poète : elle apparaît comme un conflit de signification générale entre la Réforme et l'esprit classique.

Enfin, je dois dire qu'on sent dans l'article de M. Brunetière une tendance dont un esprit libéral a le droit d'être choqué. Les mots par lesquels l'article se termine : « *Relisons les Discours des misères de ce temps* ! » signifient-t-ils que l'idée maîtresse de ces Discours, encore aujourd'hui est bonne ; que le protestantisme comme en 1562 est toujours l'ennemi ? Et quel ennemi,

d'après M. Brunetière ? Un ennemi « national », qu'un bon « nationaliste », comme était Ronsard (1), doit dénoncer et combattre. Il est possible en effet que Ronsard, avec tous les catholiques de son temps — mais pourtant pas au même degré que Monluc ou les massacreurs de Vassy — ait eu l'idée que le protestantisme était un mal pour la France. Mais est-il bien de ressusciter une pareille idée qu'on pouvait croire morte, et de la suggérer aux hommes d'aujourd'hui sous prétexte que leurs pères du XVIe siècle l'ont eue ? De nos pères, n'imitons pas les fureurs et ne les en louons pas.

(1) *Article cité*, p. 376 : « C'est son *patriotisme* qui a rangé Ronsard dans le camp qu'il a choisi ; je ne vois pas pourquoi j'hésiterais à dire : c'est son *nationalisme*. »

APPENDICES

§ 1.

Extrait inédit des Mémoires du curé Claude Haton (Cf. *supra*, p. 8).

Ces mémoires qui vont de 1553 à 1582, et qui parlent principalement de ce qui s'est passé en Champagne et en Brie, sont conservés au Département des Mss. de la Bibl. Nat. sous le n° 11575 (fonds français). Un résumé détaillé, accompagné d'extraits, en a été donné en 1857, par Bourquelot, dans la *Collection des documents inédits de l'Histoire de France*. On lit au t. I, p. 333 de la publication de Bourquelot la phrase suivante : « Le poète Pierre Ronsard adresse à la reine-mère une élégie sur les misères de la France avec une remontrance en prose ». Il semblerait d'après la note de Bourquelot que Haton aurait eu connaissance d'une lettre en prose adressée par Ronsard à la reine Catherine, pour accompagner le *Discours des misères*. Je crois qu'il n'en est rien, et que cette lettre en prose, qui n'est signalée nulle part, n'a jamais été écrite ; Bourquelot a pris pour une lettre de Ronsard le résumé des *Discours* et de la *Continuation du discours* inséré par Haton dans ses Mémoires.

Le lecteur en jugera ; nous appelons son attention sur le passage de la soi-disant lettre où il est question de Nostradamus, passage à rapprocher de la *Continuation*, Bl. t. VII, p. 45.

Mémoires de Haton, Bibl. Nat. fr. 14575, f° 201.

Sur tous ces maux advenus à la France en ceste année tant des guerres, diminutions des biens de la terre, du maulvais gouvernement du Roy et du Royaume faict par les Royne mere et aultres, escrivit une élégie dediée à la Royne maistre Pierre Ronssart, poète françoys aussi elegant que poete qui aye esté en France depuis Clement Marot, varlet de chambre du Roy, laquelle élégie contenoit une belle remonstrance à la dicte dame royne faicte par ledict Ronsard de laquelle la teneur du subject s'ensuit :

« Madame, puisqu'il a esté permis par la permission de Dieu que cestuy notre royaume de France jadix tant florissant en vertus soit tomber pour maintenant en son ire et courroux à cause des pechez qui y regnent, desquelz sa divine volunté veult prendre vengeance comme les effectz s'en démonstrent, lesquelz nous sont innévitables à cause du maulvais gouvernement de l'administration que vous avez de la personne du Roy vostre filz et dudict nostre royaume de France auquel toute vertu est mesprisée, toute iniquité eslevée, toute paix assoupie, toute guerre mise sus, toute amour délaissée, toute envie et inimitiez exaltez, me faict prendre cette hardiesse de vous dedier cestuy mien œuvre affin d'exciter vostre vertu à entendre à la charge qu'avez prinse de la regence du Roy vostre filz et du Royaume heritage de sa coronne à ce que toute iniquité punie et chastiée, la vertu se puisse continuer, la vraye religion catholicque se maintenir et la justice se reformer, qui sont les deux colonnes qui soustiennent toute monarchie et maintiennent les potentatz en leur

grandeur et ces royaumes en la splendeur, comme de ce faire en avez esté si doctement admonestée par les docteurs et predicateurs de la vraye parolle de Dieu qui n'ont cessé de crier à vos aureilles et celle du peuple de se convertir à Dieu par vraye pénitence et le prier de destourner de nous la rigueur de son courroux qui nous est demonstré par les guerres civilles plenes d'envies et inimitiez de prince les ungs contre les aultres, couvertes du manteau de religion, l'abolition de la vraye et apostolique religion romaine, espouse de Jesus-Christ, par la diminution des biens de la terre que au lieu de prendre accroissement, se diminuent par chascun jour et aussi par la pestilence qui a envahi et assailly cestuy notre royaume quasi universellement, qui sont toutes menaces de Dieu pour nostre chastiment, et en dist-il : Madame, vous ne serez esmue au debvoir de votre charge par ses signes si-dessus escriptz. Prenez garde aux elemens ciel et terre, lesquelz vous demonstrent et à nous le mal qui nous est à advenir par la mutation et changement des saisons de l'année ; l'esté en yver et hyver en esté, qui n'est aultre chose que ung augure ou signe pronostic de notre malheur proche pour nous accabler. Ne voyez-vous pas le ciel qui pleure par chascun jour si habondamment, la terre qui souspire et les rivières qui s'enflent oultre leur cours naturel, les estoilles qui en perdent leur clarté, le soleil qui en est palle et qui retire sa chaleur naturelle de dessus la terre et la lune toute obscurcie par les grosses nuée [*sic*] umbrageuses qui la rendent empeschée. De tous lesquelz signes, si vous n'estes esmeue, Madame, je vous remectz en mémoire et vous prie que prenez garde aux escripts de maistre Michel Nostradamus docteur en médecine et grand mathématicien, lequel en ses almanachz et prédictions qu'il a faict il y a ja plus de douze ans passez vous a predict tout ce malheur advenu et qui adviendra soubz vostre gouvernement si vous m'entendez, et signaument en ceux qu'il a composez et dediez à vostre Majesté. Lequel Nostradamus a de ce esté calumnié par ses envieux ennemis de toute vérité, l'ayant appellé faux prophète et mansonger sus sa prédiction de telz evenements qui sont ja advenus

pour la pluspart toustefois desquelz ses ennemis laisseront la calumnie mais l'estimeront estre vray prophete de Dieu reservé en ce temps pour la predi tion de noz malheurs. Partant, madame, estant esmue de tous ces evenemens prodigieux, vous mettres ordre, suyvant vostre charge, en tout ce qui concerne l'honneur de Dieu, la maintenue de son église catholicque, la continuation des bonnes mœurs de noz anciens, le prouffit du Roy et du Royaume. »

§ 2.

Distiques de Fl. Chrestien.

Memoriae (1) *nobilis(simi) viri, doctissimi theologi, disertissimi ecclesiastae Antonii Sadaëlis vel Zamarelis* (Bibl. Nat. Dupuy, 837, f° 167) [*supra*, p. 23].

Sive dei es campo, seu cantu nomen adeptus
Chaldaeo Sadaël Zamarelque sono,
Quem sanctum vatem et pastorem ecclesia cepit
Quique Lupae Ausoniae fortis abactor eras,
Conveniet nomen verum, quae gentis avitae
Nobilitas alios longa tumere facit.
Te famulum addixit Christo immutabile regnum :
Hoc tibi servitium post tua fata dedit,
Nam post exhaustos animo vigilante labores
Pasceret errantem cum tua manna gregem
Inspirans scriptis et blandi affectibus oris
Atque iter ad cœli regna beata docens,
Deseris hunc bellis fetum crudelibus orbem
Pacifico properans obvius ire duci
Qui veniet jam mox vivorum et luce carentum
Judex, cum toto rara sit orbe fides.

Fl. Christianus.

(1) Chandieu mourut le 25 février 1591.

§ 3.

Analyse de la *Remonstrance à la Royne, mère du Roy, sur les Discours de P. de Ronsard des misères de ce temps* (Cf. *supra*, p. 38).

Nous avons pu lire ce pamphlet pour ainsi dire ignoré à la bibliothèque de l'Arsenal, si riche en poètes du XVIe siècle. Il nous paraît mériter une analyse détaillée. Outre qu'il contient des passages pleins de verve, il est une réfutation assez habile des griefs de Ronsard contre les protestants.

Celui qui ose donner des conseils à un prince ne doit pas être suspect de passion et d'ignorance : au prince de juger si les conseils viennent d'un homme sage, entendu, exempt d'ambition. Voici que dans les affaires religieuses dont la reine connaît bien les difficultés,

> ... Ronsard, hardi s'est avancé
> et a d'arrachepied quelques livrets lancé
> à vos cler-voyans yeus, devant lesquels il ose
> juger, loin du rasoir, d'une inconnue cause,
> en faire le discret, contre Dieu blasphémer,
> et des premiers seigneurs le renom diffamer,
> sans choix et sans propos, d'affetée malice
> condamner la vertu et approuver le vice.

Et cela dans des termes d'autant plus dangereux qu'ils sont plus « souesves ». L'auteur entreprend donc de le réfuter,

non pour suivre sa trace
ou refouler les pas de sa superbe audace,
mais pour l'honneur de Dieu, pour l'intérêt commun
du Roiaume et du Roy.

Que Sa Majesté l'écoute donc avec patience,

pour y voir son erreur aigrement repoussée.

Ronsard n'est pas qualifié pour donner des conseils, car il

n'a pas esté nourri
aux affaires d'estat ni celles de justice.

Ce n'est pas un titre suffisant pour « remonstrer la reine » que d'avoir écrit

des sornettes,
des fables, des chansons, de sales amourettes,

et d'être pour cela même surnommé « poète premier ». Qu'il prenne garde au courroux de Dieu : ses vers « affetez et lascifs » n'allument-ils pas dans les âmes

des vierges de ce temps de déshonestes flames ?

A quoi servent les « rimeurs » dans l'Etat ? A rien. Platon a chassé de sa République la poésie « vilaine et impudique ». Caton pensait comme Platon.

Homère ni Virgile
n'eussent sceu polisser une maison de ville,

et Ronsard voudrait diriger un royaume !

Ronsard loue Charles IX de n'avoir pas « changé la loi de ses ayeux » : mais avant Clovis, les rois de France n'étaient-ils pas des mécréants ? Ronsard allègue à la défense du catholicisme son antiquité, son « grand âge » : mais le mahométisme aussi est une religion ancienne, et la Synagogue est plus vieille que l'Église. Ronsard croit faire une grande malice aux ministres protestants en les appelant « rabbins » (cf. *supra*, p. 83) : « tu n'as pas encore appris, lui répond le pamphlet,

> quels furent les Docteurs qu'on doue de ce titre,
> car ils ne furent onc, Ronsard, sur ton pupitre,
> tu ne les leus jamais.

Ronsard a écrit contre le protestantisme le mythe de l' « Opinion » ; mais l'Église romaine ne pourrait-elle pas se reconnaître dans cette allégorie ? L'Opinion alliée à Présomption a ruiné la foi catholique sous les derniers papes ; par elle l'Église romaine n'est plus

> qu'une horrible voirie
> une exécration, retraite de brigans,
> de voleurs, de banquiers, changeurs, et mercadans.

Tels dans le temple de Jérusalem trafiquaient les marchands, ainsi avant la Réforme les prêtres catholiques vendaient les indulgences :

> la vue on y vendoit d'un bras ou d'une dent,
> le baiser d'une croix, deshonneste pratique.
> Je tay des sacremens l'usurière traficque,

et les manteaux vendus trente mille ducatz,
l'or receu pour le plomb, et les stellionatz (1)
mainte chose à plusieurs mille fois revendue
et sur l'avare tronc raportée et rendue.
Je ne dis point le son des cloches, les dispenses,
et les riches pardons des mortelles offenses,
car ils vendent cela, et si vendent encor
le congé de mal faire et tout au prix de l'or.
Je tay le Purgatoire et le Ciel mis en vente,
dont pouvoir ordonner un sot prestreau se vante.

Les réformés, dit Ronsard, prennent leur mot d'ordre à l'étranger, suivent « la loi de l'Allemand » : on lui répond qu'ils ne suivent qu'une loi, celle de Dieu.

Les huguenots ne savent pas ce qu'ils veulent, dit Ronsard. Rien de plus faux ; car ils ne désirent qu'une chose, la conservation de l'édit de janvier :

Le roy faict un Edit, nous le voulons garder
nostre droit est très bon, nous le voulons aider.
Dieu le veut et le Roy, vous voulez le contraire;
le Roy ordonne et fait, vous le voulez deffaire.
Vous estes vrayement premiers auteurs du mal,
car vous avez premiers enfraint l'edict royal
en plus de cent endroits.

Les tribunaux sont injustes pour les huguenots; et niera-t-on le carnage hideux de Vassy,

---

(1) « *Stellionat*, fraude qui consiste à vendre ou hypothéquer des biens dont on sait n'être pas propriétaire. » (Hatzfeld-Darmesteter, *s. v.*) ; cf. Du Cange, *Gloss. lat.* s. v. — « Les manteaux vendus 30.000 ducats » : allusion au droit de *pallium*. — « L'or reçu pour le plomb » : la bulle papale qui investissait un prélat était scellée d'un sceau de *plomb*, et en échange le nouveau prélat devait envoyer beaucoup d'*or* à Rome.

de vostre grand douceur éternel témoignage ?

Ne résistez pas aux persécutions, dit Ronsard aux protestants, endurez l'épreuve. En tâchant de vous défendre, vous vous rendez coupables de rébellion, de lèse-majesté. Mais, répond le pamphlétaire, le devoir n'est pas de laisser impuni le méchant ; et les enfants de Dieu ont le droit de se défendre, même les armes à la main. D'Abraham aux Macchabées, maintes fois les Hébreux ont pris les armes sur le conseil de Dieu. Quant à l'accusation de rébellion et de lèse-majesté, elle est mensongère, car les huguenots ne s'attaquent pas au roi :

Nous maintenons la Loy qu'il luy a pleu nous faire
pour accorder le tout ; nous ne demandons rien
fors que de ses éditz la garde et l'entretien.
Non certes, notre Roy ne nous fait point la guerre,
mais ce sont des seigneurs d'une estrangere terre. (1)

L'auteur de la *Remontrance* regrette la paix qui régnait en France avant le massacre de Vassy. On était heureux alors ; les armes, couvertes de poussière, se rouillaient au croc ;

chascun s'estudioit desia plus que iamais
aux exercices beaus et aux artz de la pais.

Et cela grâce à ce « saint edict » qui donnait à chacun l'honnête liberté de rester en sa loi. Toute la faute retombe sur ces étrangers, sur ces Lorrains qui ne voulaient pas

(1) Les Lorrains.

...quitter de la Cour l'ordinaire pratique.
la despouille du Roy, le pouvoir tyrannique
qu'ils avoient si longtemps sur le peuple exercé,
et qui n'estoient pas saoulz du thresor amassé
aux despens des deux Rois, que iadis ils plumèrent,
voire à qui iusque aux os les moelles ils sucerent.

C'est alors qu'un Prince « débonnaire et modeste » (Condé)

s'est enfin veu contraint de dementir le cours
de sa vie passée et prendre la deffense
de son Prince captif et de toute la France.

La reine sait à quoi s'en tenir sur la politique des Lorrains.

Je ne dy point icy ce qu'il [Condé] a protesté
que du commandement de votre majesté
Madame, il commença de s'armer à telle heure
que de ces querelleurs vous n'estiez pas bien seure,
car quand en vostre nom quelcun leur défendit
de s'approcher armés, aucun conte on n'en feit.

Désormais la reine dépendit des Lorrains : et maintenant encore ni la reine ni le roi ne sont libres. Pourtant

l'intention nostre
estoit les retablir en franche liberté

en chassant les Lorrains. Les huguenots voulaient l'établissement définitif de l'édit de Janvier, l'exil des étrangers. La reine aurait gouverné avec un conseil des princes du sang.

Ronsard n'est pas plus qualifié pour discuter religion

que politique. Depuis les massacres de Saint-Calais, il est acharné contre les huguenots (Cf. le passage cité plus haut, p. 48.) D'ailleurs on connaît sa vie anti-chrétienne, le voyage d'Hercueil », le bouc sacrifié.

> ces plaisirs voluptez, tes ébats, tes delices,
> ces Poètes fuiars compagnons de tes vices,
> nous sont connus, Ronsard, et le laid Bacchanal.

On connait ses vers pleins de « folles opinions ». Est-ce un chrétien, celui qui parle d'un sommeil éternel après la mort ? de ses luttes avec les démons ? Au lieu de les craindre, que n'apprend-t-il à craindre Dieu ?

Apologie de Bèze attaqué par Ronsard : si Bèze a quitté « piéteus son repos domestique », c'est par zèle pour son prochain et pour ses compatriotes ; comme l'apôtre Paul, Bèze

> pour ceux de son païs desire être anathème.

Il est inepte de dire que Bèze est adoré par les huguenots.

> .... vous seuls l'on devroit tenir pour idolastres
> car vous adorez tout, les pierres, les métaus,
> le bois, le plâtre et craie, et tous les mineraus,
> et le pain sans levain, les reliques hideuses,
> des corps morts de longtemps, des jambes charogneuses,
> des bras, du lait, du sang, des carcasses, des dens
> des suaires, mouchoirs, lambeaus et ossemens,
> et des clouz, dont de trois vous avez fait un mille,
> un trencheplume, un dard, des charbons, une grille,

la lance de Longus que qui ralongeroit
de tous ses longs fragments, chasque bout toucheroit
les deux extrémités que cette terre ronde
peut par sa forme avoir.

Ronsard accuse Bèze de prêcher un Evangile armé : dans une belle page, la *Remonstrance* reproche à l'Eglise Romaine les persécutions qu'elle a ordonnées contre les Hussites, contre Wicleff, contre Dante et Occam, contre tous ceux qui ont soutenu « que l'Empire ne dépendait pas du pape », et qui ont été les champions du pouvoir séculier contre les usurpations de la suprême autorité ecclésiastique. L'Eglise Romaine emploie la force contre ses adversaires :

c'est donc vous qui fouillés jusques aus consciences,
qui les voulez forcer d'armées ordonnances,

Quant à suivre les conseils que Ronsard se permet de lui donner, Bèze n'en a cure.

Il ne veut plus traiter la Muse homerienne,
ces bourdes, ces combats, mais la page chrestienne ;
il y a travaillé et fait beaucoup de fruit,
et au langage graec mille escholiers instruit.

L'œuvre de Bèze est bonne : l'œuvre de Ronsard ne sert à rien,

fors à entretenir les muguetz d'une ville,
les dames, les banquets, les ieux et les festins.

La décision de Bèze est prise :

> De Bèze veut bien moins encor chanter la peine
> des transis amoureux, l'ayant reconu vaine,
> ou embrasser Venus ou le dieu Cupidon
> ou les tisons ardens de son cuisant brandon.
> Tu fais cela pour tous.

Ronsard peut traiter les réformés de songe-creux, ils mépriseront ses injures, puisqu'il n'apporte pas de raisons, puisqu'il est comme

> les harangères
> des marchés de Paris dédaigneuses et fières,
> de noms injurieus comme elles bien garni,
> mais de bons argumens petitement fourni.

Ronsard invite Calvin à braver en France le martyre. Que ne vient-il le chercher lui-même à Genève ! C'est bien à lui d'appeler couards les huguenots, et, pareil aux acteurs de tragédie, de crier à mort sur leurs bandes « meurtrières et brigandes » !

Ronsard demande aux réformés s'ils ont des bulles pour autoriser leurs nouveautés. Que feraient-ils de ces bulles de plomb qu'on achète à Rome au poids de l'or ? Là où tout se vend,

> de là vient le mespris
> du corrompu clergé pour avoir touziours pris
> des Prestres ou Prélats aux maisons vitieuses,
> ou par nombre d'enfans trop grand nécessiteuses,
> les folz et débauchés et les plus vauneans
> et les plus mal nourris et les plus ignorans.

Ronsard veut connaître les devoirs du ministre, les voici :

> Si quelcun se présente en la doctrine entier,
> suivant de Jesus-Christ l'infaillible sentier
> au plus près du possible, et qu'une vraie crainte
> des lois de seigneur Dieu et une vie sainte
> responde à la doctrine et les hommes meilleurs
> et les plus suffisans, les plus graves censeurs
> de toute l'assemblée ont estimé bien digne
> cet homme de traiter la parrolle divine,

cet homme est alors élu ministre. Ce qui fait le pasteur, ce ne sont pas des cédules, des sceaux,

> ains l'observation des saints commandemens,
> l'administration des deux seuls sacremens,
> l'interprétation des testamens fidèle
> où Dieu fit avec nous alliance éternelle.

Ronsard demande où sont les miracles opérés par les huguenots ? Leurs miracles, c'est de s'être révoltés contre l'Église romaine, d'avoir changé leur vie, et de l'avoir consacrée à Dieu. Du reste, leur demander des miracles qui seraient la justification de leurs réformes, c'est bien le fait des papistes qui en cela sont semblables aux Pharisiens et à Satan demandant des signes à Jésus.

Ronsard tire avantage des divisions de la réforme : en réalité les réformés ne sont pas divisés en autant de sectes qu'il le dit,

> car les anabaptistes
> ne sont nostres non plus que les Mahumétistes,

ni Muncer, ni Quintin, ni les Praedestinés ;
nous sommes tous les jours bien fort embesoignés
à les combatre tous, comme les saincts apostres
et les peres premiers en ont combatu d'autres,
tant de magiciens, Ananies, Simons,
Cérinthe et Montans, Porphyres, Artemons
un Celse et un Cerdon, un Paul de Samosate....
On ne disoit pourtant, pour tous ces heretiques,
qu'entre les chrestiens il y eust quelques piques.

Dans l'intérieur de l'Église romaine aussi, il y a eu des controverses, des divergences d'opinions et de doctrine : ce qu'un pape approuve, un autre le repousse ; partout dans cette Église, la diversité la plus grande.

Aus habits, aus couvents, aus ordres des Templiers
aus moines rouges et gris, aus croizés chevaliers.
Il est quelquefois feste au temple d'une ville
que l'on ne conoist point ailleurs en plus de mille ;
mesme à nostre Paris, il est feste en un coing
tantost trois, tantost neuf, selon qu'est vénérable
la dignité du saint ou la saison chommable.

Tout autre sont les « libertés » dont usent les catholiques,

car le pape meilleur pour cinq sols vous accorde
mille ans de vrai pardon,

ce qui assure l'impunité au parjure, à la médisance, à la paillardise ; et ici un coup droit à Ronsard et aux poètes licencieux de son cercle :

on escrit de cela, puis on le met au iour
comme tes Gaietez

Passe encore d'injurier les huguenots, mais oser s'en prendre à un prince de sang !

> N'as-tu point craint, Ronsard, que cette injure indigne
> te feist sentir un jour les foets de sa cuisine ?

L'auteur rend à Condé la gloire que Ronsard a méconnue : Condé est un autre Moïse ; il a affranchi le peuple de Dieu de la servitude d'Égypte. L'auteur tient aussi à noter l'ingratitude de Ronsard envers les deux Coligny, surtout envers Odet :

> Quand il te bien faisoit et nourrissoit ta lyre,
> tu n'as cessé de luy et ses frères bien dire.

Odet a changé de religion, et Ronsard aussitôt l'a calomnié, telle une paillarde qui flatte son amant tant qu'il l'entretient et le quitte et le nomme vilain dès qu'il ne la paie plus. Cet exemple rendra prudents les bienfaiteurs des poètes courtisans.

Si les protestants appellent l'étranger, ce n'est point par haine de la France, mais pour raffermir la couronne du roi. N'est-ce pas cet étranger

> dont nos Rois de tout temps
> pour soutenir la guerre ont pris des combatans ?

D'ailleurs les Français n'aidèrent-ils pas jadis les princes protestants contre Charles-Quint ? Et Henri ne fit-il pas boire dans le Rhin

> ses roussins courageus en faveur de Maurice ?

Ronsard prétend que la France lui est apparue et qu'elle a accusé Genève d'être la cause de tout le mal dont elle souffre :

Or Genève, que tant tu poursuis et harcelles,
. . . . . pour mere a esté
aus povres deschassés par votre cruauté,
et contrains de quiter les douces cheminées
et fuir par l'exil les peines ordonnées,
Genève, beau séjour de la religion,
repos des affligés, vrai païs de Sion,
des serviteurs de Dieu pitoyable nourrice,
séjour de vérité, de droiture et justice,
terre sainte et bénite, où daigne le Seigneur
faire l'avancement de sa gloire et honneur,
où règne Jésus-Christ, où sa parolle sainte
est très sincerement annoncée sans crainte.
O Genève honorée, ô climat bien heureus,
de coelestes thresors richement plantureus,
ô nouveau Chanaam, qu'un Ronsard ne s'attende
ravir de son terroir la félicité grande,
car ton honneur certain s'est justement remis
du tesmoignage et voix de tous tes ennemis
qui t'ont veue en passant (encore que leur soit vile
cette profession du sacré Évangile).
Ils t'ont veu chastier force blasphémateurs,
vauneans et paillards, mesdisans, detracteurs
et surtout, ils ont veu ton espee sévère
rechercher aigrement le maudit adultère...,
ils t'ont veu censurer ces frescades publiques,
ces banquets excessifs, superflus, magnifiques,
ces pompes et ces ieux et ces solennités
d'un petit iour de feste et force vanités,
ces dances, mardi-gras, ces gourmans commerages
et l'infâme façon des Païens mariages.

La haine de Ronsard pour Genève s'explique aisément par des raisons personnelles.

On n'y souffriroit point ta poésie folle,
ny les sales leçons de ta prophane escolle.
. . . . . (1)
Genève ce train là ne souffriroit jamais,
et ne m'estonne pas que si fort tu la hais.

Ronsard souhaite la destruction de Genève. Mais la main de Dieu est étendue sur la ville et la protège. Les prédictions du poète ne valent pas mieux que celles de Nostradamus l'astrologue.

En somme, Ronsard s'est fourvoyé.

Tu devois, tu devois chanter plustot Francus
et de son roide bras force peuple vaincus,
faire flotter ses naufs, à la françoise rade
ancrées seulement, par ceste Franciade
ouvrage tant promis, dont on ne peut rien voir
et de trop longue aleine on nous fraude l'espoir.

Il ferait mieux de finir la *Franciade*, que de se mêler de donner des conseils à la reine-mère. Celle-ci regrette l'ancienne paix, elle la pleure. Ce n'est pas en suivant les conseils de Ronsard qu'elle la rétablira. Qu'elle ne souffre donc pas

qu'ayant pleine la pance
auprès d'un gobelet, il juge par la France,
traite les différens des Princes et des Rois,
qu'il condamne et absolve et impose des lois
en son papier sanglant, sa rime furieuse...
et publie un escrit qui durant longuement
mesmes après la paix gratera rudement

(1) Ici se place le passage cité plus haut, p. 69.

à ceux qui la liront une plaie immortelle,
en rallumant encor l'ancienne querelle.

La reine fermera la bouche à Ronsard : elle ne permettra pas qu'un « becquereau » morde parents et amis.

Madame, nous savons que n'estes ignorante
de la religion, et l'erreur impudente
du pontife romain ouverte vous estoit
dès le temps que Henry aus François commandoit.
Depuis, tant de discours, et une remonstrance
que l'on vous desdia, plus grande intelligence
vous donnerent encore....

§ 4.

Extrait du *Réveil-matin* relatif à la *Franciade* (Cf. *supra*, p. 39 et suiv.)

Voici d'abord l'*Argument* du dialogue : il a déjà été reproduit dans la *France protestante*, 2e éd., t. I, col. 844. C'est un bon résumé, qui donne une idée exacte du livre :

« L'Alithie, c'est-à-dire la Vérité, étant en une de ses maisons qu'elle a librement dressée ès quartiers de la Hongrie qui est sous la puissance du Turc, voit venir son ami Philalithie, échappé de la France, et l'interroge de l'occasion de son départ. L'Historiographe, à la prière de Philalithie, la lui récite, discourant en gros des choses advenues touchant la religion en France, dès François Ier jusqu'au mois d'août 1572, sous Charles XI, où il commence à raconter plus par le menu ce qui s'est passé. Le Politique aide l'Historiographe au récit de l'his-

toire, et marque incidemment les fautes faites de tous les deux côtés, montrant à l'œil le misérable état de la France. L'Église qui là étoit, prie et parle parfois selon la matière sujette. Daniel, c'est à dire le jugement divin, prononce sur tout cela un arrêt de grande conséquence, contenant entr'autres XL articles de police civile et militaire. Le Politique et l'Historiographe françois, qui jusques alors étoient papistiques, sont convertis à Dieu et envoyés par l'Église en charge, a sçavoir l'Historiographe aux princes et nations voisines, pour leur faire entendre les tragédies françoises et leur devoir envers les bons, et le Politique aux François oppressés pour les avertir de l'arrest de Daniel et de l'ordre qu'il leur donne. »

Voici maintenant le passage concernant Ronsard et la *Franciade*.

Le politique.

« Or je veux laisser ces grands jouer leurs tours, comme mieux ils l'entendent, et, achevant mon discours, dire en un mot ce que je pense de la portée des petits. Je suis très asseuré que quand tous les autres se tairoient, les vrais Catholiques François et quelque nouveau Bodille, que les historiens nous récitent avoir jadis tué Childéric roy de France, ainsi qu'il revenoit de la chasse, pour ce qu'il l'avoit fait fouëtter publiquement attaché à un pal : et qui tua aussi (outré de mesme despit) Ulcide, la Royne enceinte, sont bien gens pour doner eschell-et mat à la maison de Valois, s'ils entrent un coup en furie.

Alithie.

« Tu m'as remis à la mémoire ce que Ronsard en fort bons termes, et sans en rien dissimuler, a mis en escrit

de Bodille dans sa *Franciade*, remise en lumière depuis le massacre de Paris quand en parlant de trois Rois frères, il dit tout à propos :

Trois fai-néants, grosses masses de terre,
ny bons en paix, ny bons en temps de guerre,
la maudisson du peuple despité :
l'un pour souiller son corps d'oisiveté,
pour n'aller point au conseil, ny pour faire
chose qui soit au Prince nécessaire :
pour ne donner audience à chacun,
pour n'avoir soin de soy ny du commun,
pour ne voir point ny palais ny justices,
mais pour rouiller sa vie entre les vices :
traistre à son peuple et à soy desloyal,
sans plus monter en son throne royal (Bl. t. III, p. 242)

et peu après :

De ses sujets comme peste hay,
a contre-cœur des seigneurs obey,
chaud de colère, à régner mal-habile,
fera fouetter le chevalier Bodille
en lieu public, lié contre un posteau,
tout deschiré de veines et de peau,
Bodille, plein d'un valeureux courage,
tousjours pensif en si vilain outrage,
ne remaschant que vengeance en son cœur,
lairra couler quelque temps en longueur,
puis, sans respect de sceptre ou de couronne
(tant le despit furieux l'espoinçonne)
tout allumé de honte et de courroux,
ce Roy peu sage occira de cent coups.
Luy, de son Prince ayant la dextre teincte,
près le Roy mort tuera la Royne enceincte

d'un mesme coup (tant son fiel sera grand)
perdant le père et la mère et l'enfant
qui se cachoit dedans le ventre encore. [Bl. t. III, p. 243].

Et successivement adressant son langage au plus jeune frère, que l'on dit n'avoir rien sceu de ces desseins sanguinaires, pour le contenir en office, il dit,

Seigneur Troyen, le Prince ne s'honore
de felonie ; il faut que la fierté
soit aux lions : aux Rois soit la bonté,
comme mieux nez, et qui ont la nature
plus près de Dieu que toute créature. [Bl. t. III, p. 243].

Et reprenant la description de ce Roy il adjouste :

Ce roy doit estre abusé par flateurs
peste des rois, courtizans et menteurs :
qui des plus grans assiegeans les oreilles
font les discrets et leur content merveilles [Bl. t. III, p. 244]

et peu après :

Le plus souvent les Princes s'abestissent
de deux ou trois, que mignons ils choisissent :
vrais ignorans, qui font les suffisans,
qui ne seroient entre les artizans
dignes d'honneur, grosses lames ferrées,
du peuple simple à grand tort honorées
qui vivent gras des édits et des maux,
que les Rois font à leurs pauvres vassaux :
tant la faveur qui les fautes efface,
fait que le sot pour habile homme passe.
Quelle fureur, qu'un Roy, père commun
doyve chasser tous les autres pour un,
ou deux, ou trois, et blesser par audace
un masle cœur issu de noble race.

sans regarder si le flateur dit vray !
Ce Childéric doit cognoistre à l'essay
le mal qui vient de croire à flatterie
perdant d'un coup et vie et seigneurie. (Bl. t. III, p. 244).

Le Politique.

« A ce que je voy, vrayement Ronsard triomphe de dire, et touche de merveilleux poincts. Je n'eusse jamais pensé qu'il eust osé mettre ces choses si clairement en avant du vivant de ce Roy, quoi qu'il les cache sous d'autres noms feincts.

Philalithie.

« Or, confère, je te prie, maintenant ce que nous avons veu, avec ce discours.

Alithie.

« Certes, c'est un piteux estat, je ne scay qu'en dire.

Le Politique.

« Comment est-il possible que Ronsard ait publié cela ?

Alithie.

« Il en dit bien d'avantage : il descrit bien encores plus particulièrement ce Roy et son regne, sous le nom de Chilperic : l'impudicité de la cour, les meurtres, l'estoille nouvelle qui apparoist et autres signes : l'obstination du Roy, jusqu'à predire qu'il estouffera sa femme pour espouser sa p.....

Le Politique.

« Hé, je te prie, si tu te souviens de ce qu'il en dit, recite-le moy.

Alithie.

« Je n'ay pas retenu le tout ; mais voicy ce que j'en scay.

C'est Chilperic (1), indigne d'estre Roy,
mange-sujet, tout rouillé d'avarice,
cruel tyran, serviteur de tout vice :
lequel d'imposts son peuple destruira,
ses citoyens en exil bannira,
affamé d'or, et par armes contraires,
voudra ravir la terre de ses freres,
n'aimant personne et de personne aimé ;
qui de p..... un serrail diffamé
fera mener en quelque part qu'il aille,
soit temps de paix ou soit temps de bataille,
en voluptez consommera le jour
et n'aura Dieu que le ventre et l'amour ;
[du peuple sien n'entendra les complaintes ;
toutes vertus, toutes coustumes saintes
des vieux Gaulois, fuiront devant ce Roy,
grand ennemi des pasteurs de sa loy.] (2)
Les escholiers n'auront les benefices,
les gens de bien ny honneurs ny offices.
Tout se fera par flateurs eshontez,
et les vertus seront les voluptez.
[Jamais d'en haut la puissance celeste,
ne monstra tant son ire manifeste,

---

(1) Bl. t. III, p. 235, met Childéric. Bl. donne le texte de 1584 où il y a en effet Childéric t. II, p. 461 . Mais il ne peut y avoir de confusion. Il s'agit ici en effet du mari de Galsonde, c'est-à-dire Galeswinthe. D'ailleurs, l'édition princeps de 1572 porte Chilpéric. Blanchemain n'a fait que réimprimer une faute d'impression.

(2) Ce passage est changé dans l'édition de 1623, t. II, p. 660.

et iamais Dieu le grand Pere de tous
ne monstra tant aux hommes son courroux :
signes de sang, de meurtres et de guerre,
de tous costez un tremblement de terre,
horrible peur des hommes agitez,
de fond en comble abattra les citez.] (1)
Jamais les feux la terre ne crevèrent
en plus de lieux, jamais ne s'eslevèrent.
plus longs cheveux de comètes aux cieux.
[Jamais le vent, esprit audacieux,
en fracassant et forests et montagnes,
ne fit tel bruist balayant les campagnes ;
les pains couppez de sang se rougiront,
en plein hyver les arbres fleuriront :] (2)
et toutesfois, pour ces menaces hautes,
ce meschant Roy n'amendera ses fautes :
mais tout superbe, en vices endurcy,
contre le ciel eslevant le sourcy,
(ô cœur bruslé d'infame paillardise !)
estouffera contre sa foy promise,
en honnissant le sainct lit nuptial,
sa propre espouse, espoux tres desloyal...
Cruel tyran ! à qui dessus la teste
L'ire de Dieu pend desja toute preste.

Puis en parlant de je ne scay quel Clotaire et de la

---

(1) Ces vers sont supprimés dans les éditions posthumes. Quelques vers plus loin, un passage sur Frédégonde est supprimé (éd. de 1623, t. II, p. 661 et Bl. t. III, p. 237). Ainsi le nom de Frédégonde que les protestants appliquaient à la reine mère n'est plus prononcé. Les protestants comparèrent souvent la reine-mère à Jézabel, à Brunehaut et à Frédégonde.

(2) Tout ce passage est remplacé dans l'édition de 1584 par ce vers

de son malheur monstres presagieux.

vengeance qu'il fera de la Royne-mère, qu'il entend sous le nom de Brunehaut, il adjouste après :

> Sage guerrier, victorieux et fort,
> qui pour l'honneur mesprisera la mort,
> de Brunehaut, princesse miserable,
> fera punir le vice abominable,
> luy attachant à la queu' d'un cheval
> bras et cheveux : puis à mont et à val
> par les rochers, par les ronces tirée,
> en cent morceaux la rendra deschirée :
> si qu'en tous lieux ses membres diffamez
> seront aux loups pour carnage semez. (Bl. t. III, p. 238).

Et peu après,

> Les Lœstrigons, les Cyclopes, qui n'ont
> qu'un œil au front, en leurs rochers ne sont
> si cruels qu'elle, à toute peste née,
> qui, en filant menée sur menée,
> guerre sur guerre et debats sur debats,
> fera mourir la France par combats ;
> mais à la fin sous les mains de Clotaire,
> doit de ses maux recevoir le salaire. (1)

Le Politique.

« Mon Dieu, qu'est-ce là ? Qui vit jamais descrire mieux les choses dessous mots couverts ? Hé, que ces poëtes sont grands ouvriers ! Il y en a mille et mille qui liront cela sans l'entendre, et on n'en seauroit dire davantage en peu de mots.

---

(1) Dans l'édition de 1623, t. II, p. 663, ce passage est supprimé.

Alithie.

« Le bon est que Jamyn qui a fait les argumens de la *Franciade* de Ronsard et qui coignoist bien le sens caché sous l'escorce et l'intention de l'Auteur, l'a esclarcy en l'argument du 4e livre (1), quand en parlant de l'erreur Pythagorique, touchant la transmigration des âmes, il dit que Ronsard se sert exprès de cette fausse opinion, afin que cela luy soit comme un chemin et argument plus facile pour faire venir les esprits des vieux Rois en nouveau corps : car sans telle invention, il eust fallu se monstrer plustost historiographe que poète.

Le Politique.

« Voilà qui va bien. Mais si seroy' je bien marri que la prophétie de Ronsard advint touchant ceste poure Princesse la Royne régnante, qu'elle fust estouffée par son mari : quant à Brunehaut, il ne me chaut quoy qu'il luy puisse advenir. Que pleust à Dieu qu'elle ne fust jamais venue en France, nous ne serions pas ès

(1) Dans la *Franciade* (éd. de 1572, arguments en tête du quatrième livre). « Lors Francus (descendu aux Enfers) demande qui sont ceux qu'il voit et par ce moyen apprend sommairement l'un après l'autre les noms des rois de France, les actes infâmes des vicieux et les gestes magnanimes des vertueux. Bref ce livre est un des plus beaux, pour estre divisé en quatre parties : la 1re est d'amour, la 2e de magie, la 3e de philosophie pythagorique appelée par les Grecs μεταψύχωσις, l'auteur se sert exprès de cette fausse opinion afin que cela lui soit comme un chemin et argument plus facile pour faire venir les esprits de nos Rois en nouveaux corps : car sans telle invention il eust fallu se montrer plustost historiographe que poëte. »

peines où nous sommes. Mais je te prie, considere un peu quel argument Ronsard baille à tous François, quand il monstre l'entreprise exécutée par Bodille, contre le roy Childeric, sa femme et son enfant, pour avoir esté seulement fouetté. A ton advis, n'est-ce pas autant que s'il disoit, en argumentant du moindre au plus grand : Vous tous qui avez esté en dix mille sortes plus inhumainement traictez que Bodille en vos personnes, honneurs et biens, de vos femmes et enfans : Vous desquels les plus proches parens, alliez, amis et voisins ont esté meurtris et violez contre tout droict, contre la foy publique : s'il y a quelque cœur masle issu de noble race, s'il y a quelque generosité de reste entre vous, que ne la monstrez-vous à ceste fois contre ce traistre à son peuple et à soy desloyal ? contre ce mange-subject, cruel tyran, affamé d'or, n'aimant personne ? ce meschant Roy, en vices endurcy (car voilà une partie des titres qu'il luy baille). Ne voyez-vous pas ses deportemens, ceux de sa mere, de son frere, de ses autres conseillers, que je vien de descrire : attendez-vous à voir davantage de signes du ciel ? ou plus de tesmoins en la terre de son infame desloyauté ? comme s'il disoit : « Vous ne sauriez ». Asseure-toy, Alithie, que Ronsard est merveilleusement subtil, il scait bien pinser sans rire.

Alithie.

« Ouy pour le seur. Que je seroy' aise que on entendit bien son discours, pour estre esmeus chacun en son devoir. Mais je ne voudroy' pas que le tyran sceust

qu'il eust escrit quelque chose de luy, sous quelque escorce que ce soit. Sans doute il le feroit mourir, ou pour le moins il l'en feroit desdire par force, comme il a fait escrire à monsieur Puybrac par vive crainte et avec la promesse d'une abbaye, une epistre en latin à Stanislas Helvidius Polonois, pour donner couleur à la trahison du 24 d'aoust.

Le Politique.

« Tu dis vray. J'ay veu cette letre dont tu parles. Je ne pensoy' pas que ce fust Puybrac qui l'eust faite : il ne s'est ose nommer de honte le povre homme. Mon Dieu, que je le regrette ! il n'a gueres profité jusqu'a present avec tous ses escrits envers les Polonais : tout le monde cognoist desja par trop la trahison de celuy, à la louange duquel il s'est efforcé d'escrire. Il ne faut aujourd'huy que les traicts que tu m'as récité de Ronsard, pour faire deviner que c'est et de qui il parle et si l'Historiographe met en lumière ce qu'il en scait, comme il nous le vient de racompter, cela est trop plus que suffisant pour monstrer à tous gens de bien, la preudhommie des meurtris et la felonnie des meurtriers.

§ 5.

Extrait du *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis.*

Il n'est pas sans intérêt de noter un passage du *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, paru

à la fin de 1574 (1). Nous n'y trouvons pas à proprement parler de critiques à l'adresse de Ronsard, mais il est curieux de voir le pamphlétaire huguenot prendre à témoin les vers de notre poète pour montrer que la reine-mère est la cause des seconds troubles et que le fameux voyage de Bayonne de 1565 n'avait d'autre but que d'étouffer la Réforme :

« Elle fait donc entreprendre au Roi ce beau voyage de Bayonne où elle despendit infiniment sous couleur de lui montrer son royaume, mais en effet pour solliciter les plus remuants ès villes et par toutes les provinces les uns par présents, les autres par caresses, les autres par discours fondés sur la religion à l'extermination des huguenots.

« Ronsard ne dissimule pas ce conseil, mais le déclare ouvertement en une élégie (2) qu'il lui écrivit lors qu'elle était fort avant en ce voyage, car en demandant qui la retenait si loin de Touraine, il répond tout soudain :

> c'est le désir de consumer la flamme
> qui peut rester des civilles fureurs
> et nettoyer vos provinces d'erreurs ;

puis il ajoute :

---

(1) Le titre exact est *Discours merveilleux de la vie, action et déportemens de Catherine de Médicis roine mère, déclarant les moyens qu'elle a tenus pour usurper le gouvernement du royaume de France et ruiner l'estat d'iceluy.* Il est attribué par M. Clément (*Henri Estienne et son œuvre française*, p. 31 et suiv.) à Henri Estienne, en collaboration avec le jurisconsulte Gentillet, l'auteur de l'*Anti-Machiavel*.

(2) Cf. *Bocage royal*, II, 2 (Bl. t. III, p. 382).

vostre vouloir soit fait à la bonne heure,

montrant par cela que tout son dessein n'était sinon de nettoyer la France des huguenots. » (1).

§ 6

Explication de la gravure satirique de la *Seconde response* reproduite en frontispice.

La page de titre de la *Seconde response de F. de la Baronie* porte, entre le libellé du titre et la date, une petite vignette carrée, de 0m,04 sur 0m,036, gravée sur bois, que Read a fait reproduire en agrandissement dans le *B. H. P.*, 1888, p. 579. M. N. Weiss a mis gracieusement à ma disposition la zincogravure de Read. Cette vieille gravure huguenote m'a paru pouvoir servir de frontispice au présent travail, comme étant l'unique document iconographique de la polémique entre Ronsard et les écrivains protestants. Elle a été décrite par Blanchemain, t. VIII, p. 92, Rochambeau, p. 119, et Read, *B. H. P.*, 1889, p. 131. Ronsard y est représenté

(1) A propos du voyage de Bayonne, M. Picot dans le *Catalogue de la bibliothèque de feu J. de Rothschild*, t. III, p. 14, insiste sur les Cartels et Mascarades imprimés dans le *Recueil des choses notables qui ont été faites à Bayonne à l'entrevue du roy très chrestien Charles neufviesme de ce nom et la Royne sa très honorée mère avec la Royne catholique sa sœur*. Paris, par Vascozan, imprimeur du roi, 1566, in-8. Il ajoute que celles qui sont insérées dans cette relation pourraient fort bien être de Ronsard, quoiqu'elles ne figurent pas dans le recueil de ses œuvres.

comme un vieillard cacochyme qui frileusement se chauffe à la flambée d'une cheminée : assis dans un grand fauteuil à bras, il s'appuie des deux mains à un bâton, et paraît courbé par l'âge et la maladie ; il est enveloppé d'une longue houppelande, et coiffé d'un bonnet qui lui couvre les oreilles. La chambre, éclairée par une fenêtre à meneaux, est tristement nue, sauf, contre les murs, deux coffres, l'un à couvercle plat, l'autre à dos bombé. Au-dessus de l'image l'inscription :

M (*essire*) P (*ierre*) DE RONSARD

Cette gravure renferme, je crois, une double méchanceté. D'une part, elle représente le poète sous les traits d'un vieillard épuisé, et malade, — j'en ai dit assez (cf. *supra*, p. 76) sur la maladie que les protestants reprochaient à Ronsard ; — d'autre part, elle donne à entendre que le poète est avare : cette chambre nue et triste, n'est-ce pas le vrai logis d'un avare ? On n'y voit auprès de Ronsard ni livres, ni luths, — rien de ce qu'on penserait trouver dans le cabinet d'un poète humaniste, et d'un lyrique ; seulement deux coffres, les coffre-forts où Ronsard serre l'argent de ses revenus. L'une des deux pièces contenues dans le pamphlet dont la vignette que nous décrivons décore le titre, le *Temple de Ronsard* (Bl. t. VII, p. 93), dit que le principal souci du poète c'est de voir

en *ses* coffres tombé
l'opulent revenu d'une telle abbaye

(c'est-à-dire de telle ou telle abbaye), et l'autre pièce, la *Response de la Baronie*, compare l'avarice de Ronsard

à celle de Simonide. Simonide était, en effet, avide et ladre (Athénée, l. XIV, p. 656 d). Quand on lui en faisait le reproche, il répondait par l'apologue des deux boîtes (Stobée, *Florilège*, X, 39 ; Schol. ad Aristoph. *Pax*, 697). Cet apologue avait paru à Ronsard tout à fait topique ; il l'avait en quelque sorte pris à son compte, et copieusement mis en vers, dans l'*Hymne de la Justice*, dédié en 1560 au cardinal de Lorraine. Les pamphlétaires protestants, c'est-à-dire dans l'espèce, Chrestien et Garnier, furent choqués de ces vers, où Ronsard tâchait d'autoriser son avarice de l'avarice et de la vénalité du poète grec : ainsi s'explique le passage de la *Response de la Baronie* ; ainsi s'expliquent aussi, je crois, les deux coffres de la vignette satirique qui orne le titre de la *Response de la Baronie*. En 1564, dans l'*Epistre au lecteur* de ses « Nouvelles poésies », Ronsard persiste à se prévaloir de Simonide et de l'apologue des deux boîtes : « Pour leur louange [des pamphlétaires protestants] ou leur mesdire, rien ne me vient en ma boëtte quand j'ay besoin d'acheter ce qui est nécessaire pour m'entretenir. Ils ont bien ouy parler des deux boëttes de Simonide, et pour ce je ne leur en feray plus long discours. » Il a beau dire, la critique des protestants avait porté : dans l'édition de 1578, Ronsard supprime de l'*Hymne de la Justice* tout le passage sur Simonide.

ERRATA

P. 4 et 8, au lieu de *Hatton*, lire Haton. — P. 21, ligne 21, au lieu de *1562*, 1563. — P. 23, note 1, au lieu de *p. 223*, f° 167. — P. 27, note, l. 1, au lieu de *p. 31*, p. 131. — P. 32, rétablir ainsi le vers 7 : *car de vous présenter mon page*. — P. 42, note, l. 1, au lieu de *t. VII*, l. VII. — P. 47, l. 24, au lieu de *a silentio*, ex silentio. — P. 63, sonnet de Denisot (Bl. t. V, p. 167), v. 3, au lieu de *ceust*, cest ; v. 5, au lieu de *tu as*, tu es ; v. 8, au lieu de *laurier*, suject ; v. 9, au lieu de *belliqueux*, belliqueur. — Passim, au lieu de *Marty Laveaux*, Marty-Laveaux.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface 1

Introduction 3

Chap. I. — Importance du service rendu par Ronsard au catholicisme 5

Chap. II. — Bibliographie de la polémique entre Ronsard et les Protestants 13

Chap. III. — Ronsard a-t-il pris les armes contre les Protestants ? 41

Chap. IV. — Contradiction apparente entre le paganisme de l'inspiration ronsardienne et les Discours contre les protestants 51

Chap. V. — En quel sens est-il vrai de dire que Ronsard est un poète catholique ? 65

Chap. VI. — Valeur des attaques de Ronsard contre la Réformation 71

Chap. VII. — Explication de l'esprit conservateur de Ronsard. — A. Le Patriotisme 87

Chap. VIII. — Explication de l'esprit conservateur de Ronsard (*suite*). — B. L'Humanisme 97

Chap. IX. — Explication de l'esprit conservateur de Ronsard (*suite*). — C. Le Loyalisme 103

Chap. X. — Explication de l'esprit conservateur de Ronsard (*suite*). — D. Ronsard poète de cour 115

Chap. XI. — Que les idées de Ronsard touchant la lutte contre le protestantisme se sont modifiées vers la fin de sa vie 121

Epilogue 141

Appendices 145

§ 1. — Extrait inédit des mémoires du curé Claude Haton 145

§ 2. — Distiques de Fl. Chrestien « Memoriae nobilissimi viri, doctissimi theologi, disertissimi ecclesiastae Antonii Sadaëlis vel Zamarelis » 148

§ 3. — Analyse de la « Remonstrance à la Royne mère du Roy sur les Discours de P. de Ronsard des misères de ce temps » 149

§ 4. — Extrait du *Réveil-matin* relatif à la *Franciade* 163

§ 5. — Extrait du « Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis » 173

§ 6. — Explication de la gravure de la *Seconde response* reproduite en frontispice 175

Errata 179

Nancy. — Imprimerie Nancéienne, 15, rue de la Pépinière. — 2500.

PQ
1678
P4

Perdrizet, Pierre
Ronsard et la réforme

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY